

EPAURIF

ETABLISSEMENT
PUBLIC
D'AMENAGEMENT
UNIVERSITAIRE
DE LA REGION
ILE-DE-FRANCE

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2022





SOMMAIRE

04
ÉDITO

06
LIVRAISONS ET ÉVÉNEMENTS

08
DÉVELOPPEMENT DURABLE

14
FOCUS SUR LES PROJETS

16
Les missions de l'Épaurif

18
Plan de relance : une dynamique
de projets largement engagée

20
Extension de l'Institut Henri Poincaré
(IHP)
22
Reconversion du bâtiment de l'Illustration
à Bobigny

24
Rénovation énergétique et fonctionnelle
du bâtiment Maupertuis pour l'Université
d'Evry - Paris Saclay

26
Une nouvelle maison des étudiants
pour l'Université Sorbonne-Paris-Nord

27
Réhabilitation du Centre Sportif
Universitaire (CSU)

28
Réhabilitation du campus de l'Université
Paris Dauphine-PSL

30
Réhabilitation du Centre Sarrailh

31
Rénovation du bâtiment Rénovalo
de l'Université Paris Saclay

32
Restructuration de l'Ecole Supérieure
de Physique et de Chimie Industrielles
(ESPCI)

34
Démarche Bâtiments Durables
Franciliens (BDF)

36
Restructuration du bâtiment A
de l'Université Paris 8

38
Restructuration du site du Muséum
National d'Histoire Naturelle (MNHN)
à Brunoy

39
Rénovation du Pavillon des Reptiles
du Muséum National d'Histoire Naturelle
(MNHN)

40
Construction du bâtiment Mathstic
pour l'Université Sorbonne Paris Nord

42
Livraisons de l'année et transferts

44
Livraison du campus Agro Paris-Saclay

46
Transferts campus Agro Paris-Saclay :
préparer la convergence vers le campus
Agro

48
Livraison du campus Nation pour
l'Université Sorbonne Nouvelle

50
Transferts sur le campus Nation :
investir le nouveau campus

52
Livraison du pôle Biologie-Pharmacie-
Chimie pour l'Université Paris Saclay

54
Transferts en deux temps pour le pôle
Biologie-Pharmacie-Chimie (BPC)

56
Projets en chantiers

58
Construction du bâtiment
d'enseignements mutualisés sur
le campus de l'École Polytechnique

60
Construction de la Maison Internationale
de la Recherche à Cergy

62
Réaménagement des départements
de Physique et Chimie de
l'École Normale Supérieure-PSL

64
Montages en marché global de
performance/marché de concession/
contrat de promotion immobilière

66
PariSanté Campus : restructuration
et extension du Val-de-Grâce

68
Le futur campus Hospitalo Universitaire
Saint-Ouen GrandParis Nord

69
Restructuration du bâtiment de Alliance
Française-site de Paris

70
Construction d'un nouveau Pôle National
d'Éducation Inclusive et logement
transitoire de l'INSHEA à Suresnes

71
Relogement transitoire de l'INSHEA
à Suresnes

72
Rénovation, patrimoine et adaptation
à de nouveaux usages

74
Occupation temporaire du site
de Censier

75
Renaissance du site de Censier

76
Institut de la Santé des Femmes
sur l'Immeuble Tarnier

77
Restructuration du bâtiment
de la Faculté Cochin

78
Réhabilitation de l'hôtel
de la Meilleraie au cœur du campus
Parisien de Sciences Po

79
Mettre en valeur le patrimoine industriel
du campus de l'ENSAM

80
Restructuration de la Faculté
de Pharmacie à Paris

82
Rénovation et extension de l'IUT
de Neuville

84
Rénovation de l'IUT de l'Université d'Evry
Paris-Saclay sur le site Rostand

85
Schéma directeur pour la restructuration
de l'Ecole de Chimie Paris

86
Réaménagement du hall de physique de
l'Ecole Normale Supérieure de Paris-PSL

88
GPA et parachèvement

90
Faculté de Médecine Necker :
aménagement final du parvis

92
CentraleSupélec : la restructuration
du bâtiment Bréguet

93
Réhabilitation de la faculté de médecine
au Kremlin-Bicêtre

94
Nouvelles opérations

96
Relogement des sièges de l'EHESS et
de la FMSH sur le campus Condorcet

98
Réhabilitation de l'Institut de Biologie
de l'ENS Paris PSL

99
Construction d'un bâtiment pour les
Sciences de l'Homme et de la Société
(campus Évry)

101
Rénovation – restructuration
des Bibliothèques Sainte-Geneviève
et Sainte-Barbe

102
Réhabilitation partielle du Centre
Universitaire Saint-Germain

103
Construction du siège d'INRIA

104
Aménagement du site Hirsch pour
l'installation du pôle CY TECH

105
Construction de la Maison de l'Europe
(CIUP)

106
Restructuration de l'ensemble Central
de l'Ecole Polytechnique

108
Partenariats et démarche d'études

110
Partenariats avec l'APUR et l'IPR

111
L'IMOA : partager les expériences et
savoir-faire des acteurs de la maîtrise
d'ouvrage publique

112
ORGANISATION

114
Gouvernance

115
Délibérations 2022

116
Organigramme

118
La réflexion stratégique et les outils
de pilotage de la performance

120
Innovation et expertise

124
Ressources humaines

126
Les finances

127
La commande publique

128
INDICATEURS CHIFFRÉS

130
Le bilan social

134
Tableaux des marchés et
indicateurs site internet et LinkedIn

136
Tableaux budgétaires et financiers

138
Tableau récapitulatif des projets

ÉDITO

Nous sommes ravis de vous présenter ce rapport présentant les activités de l'Établissement Public d'Aménagement Universitaire de la Région Ile-de-France (Epauf) pour l'année 2022. Il témoigne une nouvelle fois de l'engagement et de l'investissement important de ses équipes au bénéfice des politiques publiques d'Enseignement Supérieur et de Recherche (ESR) au sein de la région francilienne.

2022 a tout d'abord vu se finaliser plusieurs projets immobiliers menés depuis de nombreuses années et très attendus.

Ainsi, le mois d'avril a marqué l'achèvement et la mise en service du campus Agro sur le Plateau de Saclay, pour Agro Paris Tech et l'INRAE. Ces établissements disposent désormais d'un pôle unique, mondialement identifié, d'enseignement, de recherche et de transfert en sciences et ingénierie du vivant dans les domaines de l'agriculture, de l'alimentation et de l'environnement.

En fin de premier semestre, l'emménagement des dernières unités de l'université Sorbonne Nouvelle intervenait sur le récent campus Nation. Les bâtiments de ce nouveau campus, au cœur de Paris, avaient été

précédemment réceptionnés, en fin d'année 2021. Les opérations de déménagement des ouvrages de bibliothèque, des dossiers, des équipements et des mobiliers de l'Université avaient également été préparées et conduites par l'Epauf, en parallèle de la poursuite des levées de réserves techniques.

Le 1^{er} juillet 2022, c'est l'Université Paris-Saclay qui se voyait mettre à disposition un nouveau pôle majeur consacré à la Biologie, la Pharmacie et la Chimie, également situé dans le nouveau quartier universitaire d'Orsay et de Gif-sur-Yvette. Ce projet neuf s'accompagne de la libération de nombreux sites dispersés et obsolètes, également organisée depuis de nombreuses années par l'Epauf.

Cette année a également été particulièrement riche pour l'immobilier de l'ESR, en termes d'engagements opérationnels ou d'initiation de nouveaux projets. L'Epauf y a largement contribué, en augmentant par exemple ses chantiers actifs d'environ 50 %.

Dix nouveaux projets nous ont également été confiés par nos partenaires au cours de cette seule année, renouvelant profondément le portefeuille d'opérations en études.

Autre illustration : depuis fin 2020, les équipes de l'Epauf sont pleinement mobilisées pour la réalisation de 9 projets immobiliers qui avaient été retenus dans le cadre du plan « France Relance ». La plupart d'entre eux sont désormais entrés en phase de travaux, avec pour objectif de les finaliser pour l'essentiel avant la fin de l'année 2023.

Dès octobre 2022, le premier chantier de l'Epauf financé dans ce cadre du « Plan de Relance » a été réceptionné et remis au maître d'ouvrage, l'Université Paris Saclay. Il s'agit de l'opération de rénovation du bâtiment 425 sur le campus d'Orsay (« Renoval »).

Ces différents exemples témoignent de l'engagement continu de l'Epauf pour accompagner les établissements d'enseignement supérieur et de recherche dans la réalisation de leurs projets immobiliers.

2022 était également la deuxième année de mise en œuvre du Contrat d'Objectifs et de Performance 2021-2025. Elle a ainsi été l'occasion de poursuivre

la structuration de nos activités et d'approfondir en particulier notre engagement en faveur du développement durable. En plus de notre action quotidienne auprès des maîtres d'ouvrage, financeurs et prestataires, pour faire émerger des projets immobiliers plus vertueux, nous avons initié une démarche transversale d'élaboration d'une « feuille de route développement durable ». Le résultat de ce travail a été présenté au conseil d'administration de l'établissement en mars 2023.

Portée par un groupe de travail dédié, stabilisée à l'issue d'un séminaire interne grâce aux apports de tous les collaborateurs, pleinement sensibilisés et acteurs de ces réflexions, cette feuille de route constituera à terme un guide essentiel pour notre action, en vue d'accompagner plus efficacement la décision publique sur l'immobilier de l'ESR.

Pour l'avenir, l'année 2023 s'annonce également comme une année

enthousiasmante, avec déjà de nouveaux projets, de nouvelles perspectives de partenariats et une activité opérationnelle encore très élevée, avec plusieurs livraisons importantes attendues.

Après 12 ans passés dans le quartier du Sentier à Paris, nous anticipons également avec une certaine impatience notre emménagement dans de nouveaux locaux en fin d'année 2023. Ce sera l'occasion de prendre une nouvelle impulsion, de repenser nos modes collaboratifs et donc l'organisation spatiale afférente, comme nous le proposons usuellement aux établissements avec lesquels nous collaborons. Un projet sur lequel s'impliqueront, comme toujours avec passion, tous les collaborateurs de l'établissement !

En attendant de vous y accueillir, nous vous souhaitons une très bonne lecture de ce recueil des faits marquants de l'année 2022 !

CHRISTOPHE KERRERO

Recteur de la région académique d'Île-de-France, Recteur de l'académie de Paris, Chancelier des universités de Paris et d'Île-de-France

Président du conseil d'administration de l'Epauf

JÉRÔME MASCLAUX

Directeur général de l'Epauf



↓
LIVRAISONS



20 DÉCEMBRE 2021
Réception du Campus Nation



AVRIL 2022
Réception et mise en service du Campus Agro Paristech



MAI 2022
Installation de l'université Sorbonne Nouvelle sur le Campus Nation



1^{ER} JUILLET 2022
Mise à disposition du site Henri Moissan pour le pôle Biologie-Pharmacie-Chimie

↓
ÉVÉNEMENTS

2022 < 2021

SEPTEMBRE 2022
Lancement du comité de suivi du projet PariSanté Campus



28 NOVEMBRE 2022
Intervention de l'Eparif lors de la Rencontre sur le BIM organisée par l'IMOA



12 DÉCEMBRE 2022
Séminaire Développement Durable de l'Eparif

DÉCEMBRE 2022
Publication du guide de l'urbanisme transitoire en collaboration avec l'IPR

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Le développement durable et la lutte contre le changement climatique constituent une préoccupation majeure et une priorité de l'action publique, quels que soient les secteurs d'activité.

L'Epaufif intervient pour le compte des universités, grandes écoles et CROUS franciliens dans le champ de l'immobilier, qui est par exemple l'un des secteurs les plus émissifs de gaz à effet de serre. Il se doit donc de porter une ambition et une exigence constantes sur ces questions, qui sont également celles de ses partenaires maîtres d'ouvrages ou financeurs.

Cette ambition se traduit donc concrètement, depuis des années, dans les ambitions des projets immobiliers étudiés et développés par l'Epaufif pour leur compte. Parmi eux, les interventions du Plan de Relance pour la rénovation énergétique accélérée de nombreux bâtiments de l'Etat (cf pages 18-19), des approches intégrées comme la démarche « Bâtiments Durables Franciliens » (cf pages 34-35) ou tout simplement la recherche

permanente de performance et de qualités d'usage supplémentaires dans les divers projets conduits.

Au-delà de ces dimensions opérationnelles, l'établissement s'engage dans son fonctionnement quotidien sur ces enjeux et souhaite que ces questionnements et orientations guident ses méthodes de travail et son dialogue avec ses donneurs d'ordre. Aussi a-t-il commencé à formaliser et valoriser sa démarche sous la forme d'une feuille de route, pour mieux structurer la prise en compte de cette ambition, tant dans l'organisation de sa production que dans les objectifs des projets qu'il porte. Cette feuille de route poursuit ainsi à terme un double objectif :

- Permettre à l'Epaufif de mieux ordonner et de rendre plus lisible son action en faveur du développement durable et inscrire ces sujets dans une démarche d'amélioration continue, et proposer des mutualisations de ressources et de réflexions profitant à l'ensemble de la communauté universitaire.
- Éclairer, à chaque étape du projet, les enjeux et les choix qui se présentent aux maîtres d'ouvrages et financeurs du point de vue du développement durable.

Le développement durable a cette année encore été au cœur de l'action de l'Epaufif. Après avoir réalisé un audit sur les méthodes et outils développés tout au long des opérations pour nos partenaires universitaires, l'Epaufif a travaillé en 2022 à la construction d'une feuille de route en faveur du développement durable.

Cette feuille de route s'inscrit pleinement dans la lignée des politiques publiques définies par l'Etat et notamment le plan climat-biodiversité et transition écologique du ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, également élaboré au cours de l'année 2022. Elle s'appuie également sur les dispositifs législatifs et réglementaires récents s'appliquant aux projets immobiliers, tels que la loi ELAN et le « décret tertiaire », la loi Climat et Résilience ou la loi anti-gaspillage pour une économie circulaire. Elle s'articule également avec les stratégies portées par nos partenaires universitaires ou par les collectivités territoriales comme le guide « Aménagement et construction durable » de la Région Île-de-France.

La première partie de la feuille de route présente des outils ou méthodes à déployer par l'établissement pour



améliorer l'animation des compétences en interne, pour mobiliser des compétences externes adaptées et efficaces, pour capitaliser et partager des retours d'expériences thématiques, mais également pour parfaire notre communication avec les partenaires universitaires sur les enjeux du développement durable. Elle présente également comment ces enjeux sont pris en compte dans le fonctionnement de l'établissement.

La seconde partie présente les cinq enjeux principaux du développement durable que l'Epaufif souhaite mieux appréhender dans ses opérations en déterminant des exigences « socles », applicables à toutes les opérations accompagnées, et des exigences « volontaires » à développer en fonction des opportunités sur des opérations exemplaires. Cette déclinaison opérationnelle qui porte sur des thématiques clés pour les bâtiments ESR de demain vise à :

- Participer à la réduction des émissions des gaz à effet de serre et réduire le recours aux énergies fossiles,
- participer au dynamisme et au développement des territoires,



DÉVELOPPER UNE NOUVELLE DIMENSION DU PILOTAGE STRATÉGIQUE DES PROJETS

Cette feuille de route, initiée en 2022, s'appuie sur les objectifs de développement durable (ODD) de l'ONU et se structure sous la forme d'actions transversales, éclairant ses pratiques et les modalités d'actions que l'établissement se propose de suivre de façon plus systématique.

Elle met également l'accent sur les thématiques que l'établissement juge prioritaires pour inscrire les campus dans une démarche plus vertueuse, prenant pleinement en compte les enjeux environnementaux, sociaux et économiques dans les projets.

12 axes de renforcement d'actions sont ainsi proposés, allant de la gestion responsable des ressources naturelles à la promotion de la santé et du bien-être dans les espaces conçus.



- Mieux appréhender les enjeux liés au bien-être, à la santé et au confort des occupants

- Agir en faveur de la biodiversité et la protection des écosystèmes

- Accompagner le développement d'un patrimoine universitaire performant et économiquement durable

Consolidée début 2023, la feuille de route sera présentée au conseil d'administration de l'établissement et partagée avec les partenaires universitaires afin de traduire cette démarche globale d'amélioration continue dans le projet d'établissement. Elle permettra à l'Epaupif de poursuivre son travail d'aide à la décision, pour traduire cette ambition sur les projets bâtimentaires à toutes les phases des projets dans une démarche globale d'amélioration continue adaptée aux enjeux spécifiques des différents projets.

Le séminaire annuel de l'établissement, organisé en fin d'année sur le site Censier/ Césure, lieu d'expérimentation d'une occupation temporaire initiée par l'Epaupif, avait fait de ce thème du développement durable son fil conducteur.

Les agents ont pu tout d'abord être sensibilisés plus précisément à ces enjeux, à travers la participation à des ateliers dédiés durant la matinée : au choix, fresques du climat, de la biodiversité, de la construction durable ou atelier « objectif 2 tonnes » pouvaient permettre à chacun de compléter sa vision des problématiques posées et des solutions à mettre en œuvre.

Par la suite, des séances d'échanges thématiques ont été organisées, pour partager le projet de feuille de route Développement durable en cours d'élaboration (voir par ailleurs) et proposer des actions pour l'enrichir. Ces réflexions ont par la suite été consolidées par quelques volontaires pour compléter le document initial. Chaque agent aura ainsi pu apporter de façon concrète sa pierre à l'édifice.

AGIR EN INTERNE POUR L'ENVIRONNEMENT

Depuis plusieurs années déjà, l'Epaupif s'inscrit dans une démarche de réduction de son impact environnemental dans son fonctionnement interne à travers plusieurs actions comme le recyclage du matériel informatique, du papier et de divers consommables (toner d'imprimantes, piles et batteries, ampoules et néons, etc.), la mise en place de poubelles de tri des déchets, la suppression des gobelets en plastique... De plus, afin de réduire la consommation énergétique de l'établissement, les systèmes de chauffage ont été réglés sur 19 °C en journée, et 16 °C la nuit. Les éclairages des zones de circulation et des bureaux ont également été paramétrés afin de s'éteindre automatiquement à partir de 19h00.

Depuis 2022, un groupe de travail s'est mobilisé pour proposer des actions complémentaires et sensibiliser les agents de l'Epaupif afin d'œuvrer en faveur de l'environnement dans notre quotidien de travail. La démarche a été également intégrée dans le projet d'établissement.

Ces actions se déclinent en trois axes :

- Accroître la sobriété et réduire la consommation énergétique de l'établissement (mobilité, chauffage, usages électriques des locaux et équipement)
- Poursuivre une réflexion plus globale sur les questions liées à l'impact environnemental du numérique et la sobriété de nos achats et de nos usages.
- Accentuer et améliorer la mise en œuvre de la politique interne en matière de recyclage des consommables courants.

VALORISER LA DIMENSION SOCIALE DANS LA COMMANDE PUBLIQUE

En 2022, la Direction des Affaires Juridiques et des Marchés (DAJM) a poursuivi et intensifié la démarche d'insertion sociale dans les commandes et marchés mise en place depuis 2020. Ces démarches participent pleinement d'un développement plus durable de notre société, en s'assurant qu'une partie des investissements bénéficient également aux personnes les plus éloignées de l'emploi.

Ainsi, 8 nouveaux marchés de travaux ont pu intégrer des clauses d'insertion, représentant 4 408 h. Ces chiffres plus modestes que les années précédentes s'expliquent essentiellement par le cycle des projets, des opérations très importantes en volume ayant été contractualisées les années antérieures, à la différence de 2022. La démarche se veut même désormais systématique sur les marchés de travaux passés par l'Epaupif.

Pour les marchés passés depuis 2020, les clauses sociales représentent presque 160 000 h d'insertion.

La DAJM est au cœur de cette démarche puisqu'en tant que référente, elle est l'intermédiaire entre les équipes techniques et les facilitateurs avec qui elle rédige les conventions d'insertion.

Du côté des moyens généraux : concernant la gestion des moyens généraux, le renouvellement du marché de nettoyage dans les locaux de l'établissement a été l'occasion de l'attribuer à un établissement ou service d'aide par le travail (ESAT) afin de poursuivre la mise en œuvre de la politique d'insertion sociale dans les achats internes de l'Epaupif.

Du côté du services systèmes d'information : afin de favoriser l'économie circulaire, l'Epaupif a fait don de 30 ordinateurs portables obsolètes pour ses besoins mais encore fonctionnels à l'association UNIR qui accompagne les réfugiés et demandeurs d'asile dans leur insertion académique.

FOCUS SUR LES PROJETS

LES MISSIONS DE L'EPAURIF

Sa capacité d'agir et la transversalité de son expertise permettent à l'Epaupif d'intervenir sur une gamme étendue d'opérations, inscrites dans des contextes variés.

MAÎTRISE D'OUVRAGE DÉLÉGUÉE

Le maître d'ouvrage (MOA) est le bénéficiaire du projet, le client, c'est-à-dire celui pour qui l'ouvrage sera réalisé. Souvent, la maîtrise d'ouvrage est le propriétaire ou le principal utilisateur de l'ouvrage : dans le contexte de l'enseignement supérieur et de la recherche publics, ce sont le plus souvent les universités, grandes écoles, institut de recherche ou CROUS qui sont les maîtres d'ouvrages, au nom de l'Etat.

Lorsqu'ils font appel à l'Epaupif pour les aider à réaliser leur projet immobilier, ces maîtres d'ouvrage lui confient généralement un mandat de délégation de maîtrise d'ouvrage. L'Epaupif devient alors le maître d'ouvrage délégué (MOD) de l'opération et se comporte alors comme s'il la réalisait pour son compte. L'ensemble des prérogatives lui sont confiées par ce mandat, même si la convention qui le lie à l'Etat et à l'établissement d'enseignement supérieur et de recherche concerné prévoit bien évidemment plusieurs niveaux de coopération et de validation des décisions importantes. Ainsi, gouvernance, exploitants et utilisateurs finaux liés à l'établissement maître d'ouvrage restent pleinement associés à la vie du projet tout au long de son déroulement.

La convention pré-citée organise également l'apport et le calendrier des financements nécessaires à la bonne réalisation du projet. C'est le positionnement que l'Epaupif adopte dans la très grande majorité de ses opérations, que ce soit en phase d'étude ou en phase réalisation.

En tant que MOD, l'Epaupif est ensemble et chef d'orchestre, pour la bonne exécution du projet. Il se porte garant de l'adéquation entre les objectifs poursuivis et le projet immobilier développé.

L'Epaupif organise donc le projet comme une maîtrise d'ouvrage de plein exercice, en s'assurant de sa bonne réalisation, que cela soit en termes de qualité, de coûts et de délai. Il recrute et pilote tous les intervenants utiles au projet :

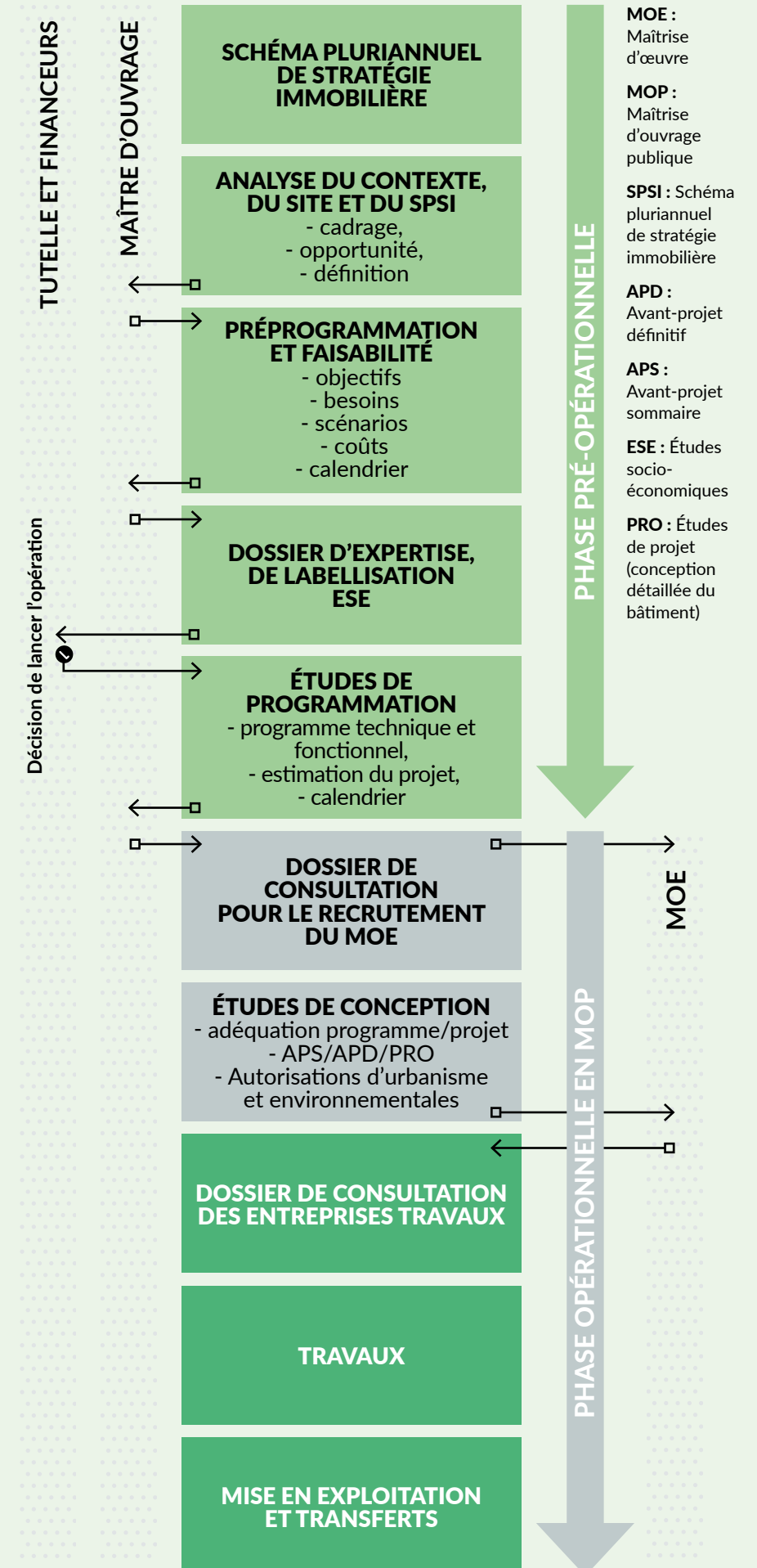
- Les équipes de maîtrise d'œuvre
- Les équipes d'ordonnancement, de pilotage et de coordination du chantier
- Les entreprises de travaux
- Les prestataires associés qui assurent le contrôle de la sécurité et de la conformité du chantier

Il assure la passation et la conduite des marchés passés avec les différents intervenants, assure le paiement des factures et porte les responsabilités juridiques afférentes en cas de contentieux.

L'intérêt majeur de ce type d'organisation est qu'il permet de responsabiliser l'établissement dans le pilotage du projet immobilier et de lui donner tous les leviers permettant la réactivité qui est parfois requise en phase d'exécution. En outre, ce positionnement permet d'assurer la meilleure fluidité juridique, administrative et comptable dans le pilotage et l'exécution de marchés complexes et spécialisés, auxquels les établissements d'enseignement supérieur ne sont pas forcément aussi aguerris.

AUTRES POSITIONNEMENTS

Si nécessaire, l'Epaupif peut également assurer des positionnements différents pour répondre aux besoins des maîtres d'ouvrage. Il prend ainsi parfois en charge des positionnements de conduite d'opération technique, par exemple lorsque le maître d'ouvrage préfère conserver la responsabilité juridique du contractant, comme sur certains contrats complexes de partenariat public privé ou certains marchés globaux de performance, au sein desquels une longue phase d'exploitation-maintenance est prévue. L'Epaupif assure alors des missions relativement proches de celles précédemment décrites en tant que MOD, mais dispose de moins de leviers d'intervention directs. Ces dispositifs plus lourds sont donc plutôt réservés pour les projets les plus importants.



PLAN DE RELANCE : UNE DYNAMIQUE DE PROJETS LARGEMENT ENGAGÉE

France Relance est un plan de relance économique lancé par le gouvernement en septembre 2020 en réponse à la crise économique provoquée par la pandémie de Covid-19. L'objectif de ce plan est de soutenir la reprise économique et de stimuler la croissance en France en investissant massivement dans différents secteurs d'activité. Parmi les mesures prises dans le cadre de France Relance, on peut citer la rénovation énergétique des bâtiments publics, le développement des énergies

renouvelables, l'investissement dans les transports en commun, la modernisation des infrastructures numériques, le soutien aux entreprises, la création d'emplois, la formation des travailleurs, la modernisation de l'administration et des services publics, ainsi que le renforcement de la recherche scientifique et technologique.

Depuis la fin d'année 2020, les équipes de l'Epaurif sont mobilisées pour accompagner les établissements d'enseignement supérieur pour la réalisation de projets immobiliers retenus dans le cadre de ce plan. L'Epaurif se mobilise pleinement aux côtés des établissements d'enseignement supérieur et de recherche pour les aider à mettre en œuvre le volet immobilier du Plan « France Relance ».

Ces interventions s'inscrivent dans un calendrier ambitieux tout en portant des objectifs forts en termes de performance énergétique. Notre établissement accompagne ainsi 9 opérations, désormais en phase de travaux.





EXTENSION DE L'INSTITUT HENRI POINCARÉ (IHP)

PRÉSENTATION DU PROJET

Fondé en 1928, l'Institut Henri Poincaré, d'une surface de 4 200 m², qui développe des activités de recherche, d'organisation d'événements et de diffusion des savoirs, est actuellement sous-dimensionné par rapport à ses besoins.

Le projet d'extension vise à réhabiliter le bâtiment Jean Perrin, situé à proximité sur le même campus Curie, au cœur de Paris, qui pourra offrir 2 600 m² supplémentaires comprenant notamment :

- de nouveaux espaces de recherche
- un espace de médiation scientifique et ludique, sur les mathématiques et leur place dans notre histoire et notre société;
- Des salles de conférence.

Ce bâtiment construit en 1922 possède une forte valeur patrimoniale puisque Jean Perrin, lauréat du prix Nobel de physique en 1926 et fondateur du Centre national de la recherche scientifique (CNRS), a supervisé sa construction. Il a ainsi notamment hébergé les anciens locaux du laboratoire de chimie/physique - matière et rayonnement (Sorbonne Université/CNRS).

GRANDES LIGNES DU PROGRAMME

Outre le développement du cœur de métier de l'IHP et l'aménagement de locaux en capacité de rivaliser avec les standards internationaux, l'extension permet aussi la création d'un espace muséal consacré aux mathématiques et à la physique théorique sous ses différentes formes.

Cet espace d'exposition et de médiation, inspiré de la Maison des mathématiques et de l'informatique de Lyon (MMI), du musée « das Mathematikum » à Giessen (Allemagne) et du Momath à New York, vise à devenir un lieu de rencontre, de recherche, de partage et de transmission entre chercheurs et acteurs du monde économique, culturel, industriel et social.

Une des particularités de ce projet réside dans son caractère historique riche d'une authentique technique de construction, le bâtiment n'ayant subi

que très peu de retouches, mais présentant de fait un décalage par rapport aux objectifs environnementaux actuels. Dans ce contexte, pour garantir aux futurs occupants du bâtiment des conditions optimales de travail en accord avec les contraintes énergétiques qui sont les nôtres aujourd'hui tout en préservant le caractère patrimonial des lieux, celui-ci a fait l'objet d'un financement complémentaire dans le cadre du plan de relance permettant un traitement adapté de son enveloppe.

ÉTAPES FRANCHIES EN 2022

Les travaux ont pu démarrer en juin 2021, et se termineront au printemps 2023.



ACTEURS DU PROJET/OPÉRATION

Maître d'ouvrage : Sorbonne Université

Maître d'ouvrage délégué : Epaurif

Financeurs : Ville de Paris, Région Île-de-France au titre du Contrat Plan Etat Région (CPER), État au titre du CPER et du plan de relance, Sorbonne Université, Centre national de la recherche scientifique (CNRS)

Maîtrise d'œuvre (MOE) : Atelier Novembre (mandataire), EGIS, DU&MA, LAMOUREUX

Entreprises (6 lots) :

- Gros œuvre, VRD : D.P.R
- Corps d'états architecturaux : ETMB
- Chauffage, Ventilation, Climatisation (CVC) Plomberie : Celsio
- Façades : Les charpentiers de Paris
- Courant fort (CFO)/Courant faible (CFA) : Jetrelec-Captelecom
- Appareils élévateurs : FAIN

CHIFFRES CLÉS

1 900 m² de surface utile (SU) dont :

- **40 m²** pour le Hall Perrin ;
- **290 m²** pour les espaces de conférences et d'enseignements ;
- **780 m²** pour les espaces muséaux ;
- **620 m²** de bureaux ;
- **170 m²** pour les espaces logistiques.

Budget total de l'opération (TDC) :
14,6 M€

Budget de travaux Hors taxe (HT) : **9 M€**
60 postes de travail

DATES CLÉS

2016 : Validation du dossier d'expertise et validation du programme technique détaillé

2017 (juillet) : Notification du marché de maîtrise d'œuvre

2018 : Validation des études PRO, lancement des travaux préalables

2019 : Obtention du permis de construire

2021 : Notification des marchés de travaux (avril), et démarrage effectif en juin

Printemps 2023 : Réception du bâtiment

↓
**RECONVERSION
DU BÂTIMENT
DE L'ILLUSTRATION
À BOBIGNY**

PRÉSENTATION DU PROJET

L'Illustration, ancien site d'impression du journal éponyme, constitue l'un des pôles majeurs d'enseignement et de recherche de l'Université Sorbonne Paris Nord, accueillant principalement l'UFR de Santé, Médecine et Biologie Humaine (SMBH) et l'IUT. Environ deux tiers du bâtiment ont été réhabilités au cours des dernières années.

Le présent projet consiste en l'achèvement de la reconversion du bâtiment, afin d'améliorer le confort d'usage et de répondre aux besoins en locaux pour les entités occupant actuellement le site ainsi qu'une nouvelle entité de formation des soins infirmiers.

Il s'agit par ailleurs d'améliorer la performance énergétique du bâti par la rénovation du clos-couvert avec notamment un objectif de gain de 40 % d'énergie finale.

GRANDES LIGNES DU PROGRAMME

L'opération intègre différents leviers en faveur du développement durable :

- Désimperméabilisation des sols limitant l'effet d'îlot de chaleur
- Aménagements paysagers favorisant la biodiversité
- Amélioration de la gestion des eaux pluviales à la parcelle
- Intégration de plusieurs matériaux d'origine biosourcé
- Intégration de matériaux issus du réemploi

L'opération intègre également, dans une phase ultérieure, le réaménagement de l'ensemble des espaces extérieurs du campus de Bobigny (programmation prévue au T2 2023).

Le programme de l'opération prévoit :

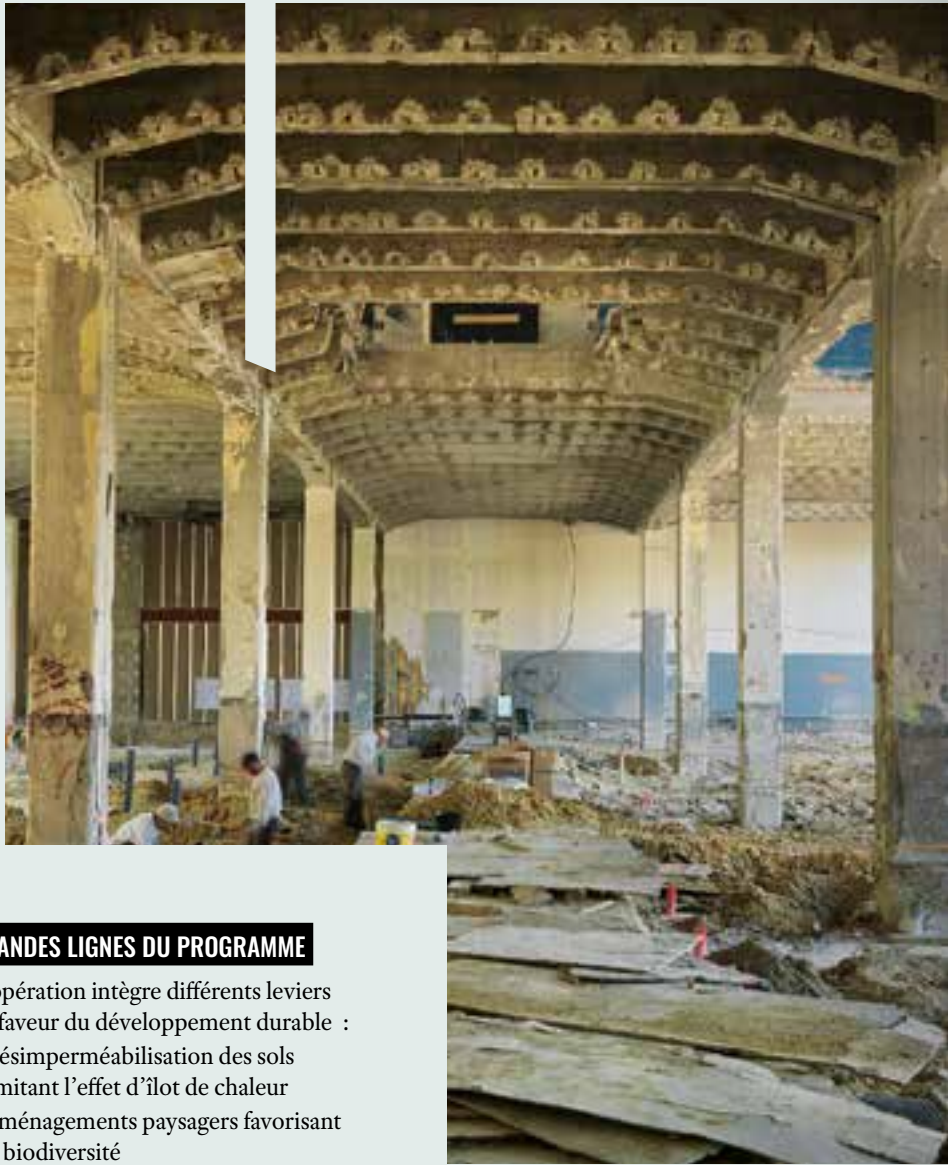
- Phase en cours de réalisation:
 - Désamiantage, déplombage et curage du bâtiment,
 - Rénovation complète de l'enveloppe
 - Création d'une extension au rez-de-chaussée et fermeture des terrasses au R+2,
 - Aménagement intérieur des salles d'enseignement, des laboratoires et des outils pédagogiques innovants tels qu'une nouvelle plateforme de simulation.
 - Les aménagements extérieurs attenants au bâtiment de l'Illustration

- Phase ultérieure:
 - Réaménagement de l'ensemble des espaces extérieurs du campus de Bobigny.

L'Epaufif pilote un marché de conception-réalisation : les études et travaux sont réalisés par un même groupement associant architecte, bureaux d'études, entreprises de construction... Un ambitieux planning de réalisation leur est fixé dans le cadre du Plan de Relance, les premiers travaux devant s'achever fin 2023.

ÉTAPES FRANCHIES EN 2022

- Obtention du permis de construire
- Réalisation des études de conception en temps réduit (1 an)
- Intégration d'une nouvelle entité à l'opération avec programmation des espaces initialement vacants : les IFSI Avicenne-Jean Verdier
- Notification de l'ordre de service Travaux Principaux



ACTEURS DU PROJET/OPÉRATION

Maître d'ouvrage : Université Sorbonne Paris Nord

Maître d'ouvrage délégué : Epaufif

Financeurs : État, Région Île-de-France

Programmist & Assistant Technique à la Maîtrise d'Ouvrage (ATMO) : ARTELIA

Groupeement de Conception-réalisation :
SYLVAMETAL (EG mandataire) –
ARCHI5PROD – MIZRAHI – S'PACE
ENVIRONNEMENT - AKOUSTIK - LMPR
CSPS : DEGOUY

Bureau de Contrôle : Alpha Contrôle

Assistant à Maîtrise d'Ouvrage (AMO)
Environnemental : POUGET

CHIFFRES CLÉS

Ensemble du bâtiment Illustration :
30 152 m² de surface de plancher (SDP)

Espaces concernés par le projet de
réhabilitation (aile Sud et aile centrale) :
4 097 m² de surface utile (SU)

Budget total de l'opération (TDC) :
26 498 000 €

Budget de travaux Hors taxe (HT) :
Env. **20 M€**

Environ **40 postes de travail**
supplémentaires

43 sorbonnes - 250 ml de paillasse

DATES CLÉS

2021 : Programmation, désignation des
AMOs et diagnostics complémentaires

Décembre 2021 : Notification du marché
de conception-réalisation

Été 2022 : démarrage des
travaux préalables (curage, désamiantage,
déplombage)

Septembre 2022 : Obtention du PC

Décembre 2022 : Démarrage
des travaux principaux

Fin 2023 : Livraison des travaux
de clos-couvert

Fin 2024 : Livraison des travaux
d'aménagement intérieur

2025-2026 : Livraison des travaux
d'aménagement des espaces extérieurs
du campus



Des dysfonctionnements constatés depuis la réception de l'ouvrage et la vingtaine d'années écoulée en exploitation ont amené le bâtiment à un état de vétusté nécessitant d'envisager une réhabilitation.

GRANDES LIGNES DU PROGRAMME

Rendu possible par le financement de l'État via deux Contrats Plan Etat Région (CPER) et le plan de relance, le programme de l'opération de réhabilitation doit permettre la mise en conformité du bâtiment avec l'ensemble des normes d'hygiène, de sécurité et d'accessibilité, de requalifier et d'adapter les différents espaces aux besoins actuels et d'améliorer les performances énergétiques du bâtiment. Ces travaux énergétiques consistent plus précisément en :

- l'isolation thermique et l'étanchéité du hall ;
- la réfection et l'isolation de la toiture-terrasse ;
- la réfection à neuf des installations de chauffage, ventilation et climatisation (CVC) ;
- le remplacement des appareils d'éclairage par un éclairage par source LED ;
- le traitement solaire extérieur des vitrages et des menuiseries de la façade sud-ouest ;
- le remplacement du système de gestion technique du bâtiment (GTB).

L'ensemble des travaux doit être réalisé en milieu occupé et permettre au maximum la réutilisation des mobiliers existants (par exemple, sur près de 430 paillasse installées dans les ailes réaménagées, 320 sont réutilisées).

L'Epaupif pilote un marché de conception-réalisation : les études et travaux sont réalisés par un même groupement associant architecte, bureaux d'études, entreprises de construction... Un ambitieux planning de réalisation leur est fixé dans le cadre du Plan de Relance, les premiers travaux devant s'achever fin 2023.

ÉTAPES FRANCHIES EN 2022

Après l'année 2021 consacrée au recrutement du groupement titulaire du marché de conception/réalisation, en 2022 l'Epaupif a démarré la phase de conception pour permettre la mise en œuvre des premiers travaux à l'été. À la fin de l'année, la majeure partie de la réfection et de l'isolation de la toiture-terrasse ont été réalisées. La mise à niveau des installations de CVC et le remplacement des appareils d'éclairage sont en cours ; ils sont terminés dans une partie des ailes du bâtiment (par exemple l'aile Est du 1^{er} étage qui a fait l'objet d'une réception partielle) et se poursuivent dans les autres ailes.



ACTEURS DU PROJET/OPÉRATION

Maître d'ouvrage : Université d'Evry - Paris Saclay

Maître d'ouvrage délégué : Epaupif

Financeurs : État (plan de relance et Contrat Plan Etat Région [CPER]) et Université

Groupeement de conception-réalisation : EIFFAGE/architecture Patrick Mauger/BETEM

Programme technique : Programme technique : PARICA

Programme fonctionnel : ESSOR

Assistant Technique à la Maîtrise d'Ouvrage (ATMO) : ARTELIA

Coordonnateur Sécurité et Protection de la Santé (CSPS) : DEGOUY

Bureau de contrôle : Alpha Contrôle

Assistant à Maîtrise d'Ouvrage (AMO) Environnemental : CARDONNEL

CHIFFRES CLÉS

Surface de plancher (SDP) : **17 000 m²**

Budget total de l'opération (TDC) : **24,8 M€**

Financement :

- État/CPER 2015-2021 : **7 M€**

- État/CPER 2021-2027 : **10 M€**

- État/Plan de relance : **9,8 M€**

- Université/Fonds propres : **1,7 M€**

Nb d'étudiants, chercheurs, et personnels : **1 200 personnes**

À l'issue des travaux achevés :

- la consommation énergétique sera réduite de **73 kWhEEF/an/m²** (par rapport à la consommation du bâtiment avant travaux),

- les émissions de GES seront réduites de **12,4 kg.eqCO₂/m².an** (par rapport aux émissions du bâtiment avant travaux).

DATES CLÉS

Reprise d'avril à juin 2021 : programme

Mai-juin 2021 : Choix des candidats retenus pour le marché de conception/réalisation

Juin 2021 : Programme technique détaillé finalisé

Août 2021 : Lancement de la phase offre

Décembre 2021 : Notification du marché au groupement

Janvier à juillet 2022 : Phase études de conception

Juillet 2022 : Démarrage des travaux
Réalisation des travaux jusqu'à fin 2023

↓
**RÉNOVATION
ÉNERGÉTIQUE ET
FONCTIONNELLE
DU BÂTIMENT
MAUPERTUIS POUR
L'UNIVERSITÉ D'EVRY
- PARIS SACLAY**

PRÉSENTATION DU PROJET

Construit en 2000, le bâtiment Maupertuis du site de l'Université d'Evry - Paris Saclay est constitué par un bâti carré de 4 ou 5 niveaux de superstructures posé sur un niveau d'infrastructure servant de parking. Doté d'une surface de plancher (SDP) d'environ 17 000 m², le site accueille :

- l'IUT Science et Génie des Matériaux, l'UFR Sciences Fondamentales Appliquées, des activités d'enseignement en physique et chimie, l'UFR STAPS, des laboratoires de recherche liés à la biologie ;
- des espaces d'administration (service commun de la formation continue) ;
- au centre du carré, un amphithéâtre.



UNE NOUVELLE MAISON DES ETUDIANTS POUR L'UNIVERSITÉ SORBONNE-PARIS- NORD

PRÉSENTATION DU PROJET

La nouvelle bibliothèque universitaire de Villetaneuse a entraîné la libération de 4 500 m² dans l'actuelle bibliothèque Droit-Lettres, accolée à ce nouvel ouvrage. La rénovation des locaux de l'ancienne bibliothèque universitaire, datant des années 1970, permettra de réaliser une véritable Maison des Etudiants. L'université souhaite ainsi offrir à ces derniers de nouveaux services. Ils y bénéficieront par exemple de lieux de travail collaboratif en lien avec les entreprises et les laboratoires de recherche.

Ces travaux doivent également permettre une mise en conformité du bâtiment et l'amélioration sans précédent de ses performances énergétiques.

GRANDES LIGNES DU PROGRAMME

- Le programme de l'opération est le suivant :
- Isolation par l'extérieur des façades, isolation des toitures et réfection de l'étanchéité
 - Amélioration du confort d'été par la mise en place de brise-soleil et remplacement des lanterneaux
 - Amélioration des systèmes de chauffage
 - Mise en conformité SSI, création de désenfumage
 - Mise en conformité Personne à Mobilité Réduite (PMR)
 - Mise en conformité électrique partielle et relamping.

L'Epaufif pilote un marché de conception-réalisation : les études et travaux sont réalisés par un même groupement associant architecte, bureaux d'études, entreprises de construction... Un ambitieux planning de réalisation leur est fixé dans le cadre du Plan de Relance, les premiers travaux devant s'achever fin 2023.

ÉTAPES FRANCHIES EN 2022

En 2022, le projet est entré en phase de conception avancée avec les phases Avant-Projet Sommaire (APS), Avant-Projet Définitif (APD) et l'étude de projets (PRO) qui ont été validées, permettant également le dépôt du permis de construire.

De premiers travaux préalables ont été menés comme l'installation de la base vie et le désamiantage partiel.

ACTEURS DU PROJET/OPÉRATION

- Maître d'ouvrage** : Université Sorbonne Paris Nord
- Maître d'ouvrage délégué** : Epaurif
- Financeurs** : État, Région Île-de-France, Université Sorbonne Paris Nord
- Assistant Technique à la Maîtrise d'Ouvrage (ATMO)** : Verdi Conseils
- Groupement de conception-réalisation** :
- Entreprise générale mandataire** : TERIDEAL
- Architecte** : GAAP
- Bureau d'étude thermique et fluide** : Pouget Consultant
- Bureau d'étude structure** : GECIBA
- Bureau d'étude amiante** : SCOPING
- Bureau d'étude sécurité incendie - SI PREV
- Acousticien** : META
- Contrôleur technique** : QUALICONSULT
- Coordonnateur Sécurité et Protection de la Santé (CSPS)** : QUALICONSULT
- Assistant à Maîtrise d'Ouvrage (AMO) Environnemental** : CARDONNEL

CHIFFRES CLÉS

- Surfaces : **4 500 m²** de surface de plancher (SDP)
- Budget total de l'opération (TDC) : **7,8 M€**
- Budget de travaux Hors taxe (HT) : **4,5 M€**
- Potentiel de **600 personnes** à terme
- Objectif de réduction de consommation d'énergie primaire de **40 %** par rapport à l'existant

DATES CLÉS

- 2021** : Programmation, désignation des AMOs et diagnostics complémentaires
- Décembre 2021** : Notification du marché de conception-réalisation
- Décembre 2022** : Démarrage des travaux préalables (curage, désamiantage, déplombage) : décembre 2022
- Février 2023** : Obtention du PC
- Mars 2023** : Démarrage des travaux principaux
- Fin 2023** : Livraison des travaux de clos-couvert
- 2024** : Livraison des travaux complémentaires



RÉHABILITATION DU CENTRE SPORTIF UNIVERSITAIRE (CSU)

PRÉSENTATION DU PROJET

Bâti en 1968, le Centre sportif Universitaire (CSU) du campus de Nanterre souffrait de vieillissement et nécessitait une rénovation pour le maintenir à un niveau de performance, d'accueil et de sécurité satisfaisant. L'opération doit permettre l'amélioration des conditions d'enseignement qui souffrent actuellement du froid l'hiver et de surchauffe l'été. Par l'amélioration thermique de l'enveloppe du CSU, un gain énergétique de 40 % est visé, ce qui au-delà du confort apporté, viendra optimiser le coût global de l'équipement. En outre, les locaux seront, à terme, plus accessibles et fonctionnels favorisant ainsi l'essor de la réussite universitaire et sportive.

Plus globalement, il s'agit d'offrir un équipement sportif concourant à l'attractivité, à la fonctionnalité et à l'identité du campus.

GRANDES LIGNES DU PROGRAMME

- Le programme de l'opération prévoit les travaux suivants:
- Reprise de l'enveloppe du bâtiment (façades, menuiseries et toitures)
 - Réfection du réseau de ventilation
 - Refonte du système de chauffage : recours à la géothermie et gaz en appoint local
 - Remplacement du système de traitement d'eau de la piscine
 - Réfection de la salle omnisport
 - Mise aux normes Personne à Mobilité Réduite (PMR) et système de sécurité incendie (SSI) de l'équipement
 - Réfection ponctuelle de second œuvre

L'Epaufif pilote un marché de conception-réalisation : les études et travaux sont réalisés par un même groupement associant architecte, bureaux d'études, entreprises de construction... Un ambitieux planning de réalisation leur est fixé dans le cadre du Plan de Relance, les premiers travaux devant s'achever fin 2023.

ÉTAPES FRANCHIES EN 2022

- Obtention du permis de construire
- Réalisation des études de conception en temps réduit (1 an)
- Lancement et réalisation des travaux anticipés
- Notification de l'ordre de service Travaux Principaux
- Curage de la halle bassin

ACTEURS DU PROJET/OPÉRATION

- Maître d'ouvrage** : Université Paris Nanterre
- Maître d'ouvrage délégué** : Epaurif
- Financeurs** : État, Université Paris Nanterre, Département des Hauts-de-Seine
- Programmist**e : AMOES / H2O
- Groupe**ment de Conception-réalisation : LEON GROSSE, COSTE architecture, GUIBAN, GTA, ETHIS, EODD, AVA.
- Assit**ant Technique à la Maîtrise d'Ouvrage (ATMO) : ANA INGENIERIE
- Coord**onnateur Sécurité et Protection de la Santé (CSPS) : DEGOUY
- Bureau** de Contrôle : QUALICONSULT
- Assis**tant à Maîtrise d'Ouvrage (AMO) Environnemental : AMOES

CHIFFRES CLÉS

- Ensemble du bâtiment concerné par le projet soit **6 250 m2** de surface de plancher (SDP)
- Budget total de l'opération (TDC) : **18,873 M€**
- Budget de travaux Hors taxe (HT) : Env. **13,5 M€**
- Emprise foncière : **6 581 m²**

DATES CLÉS

- 2021** : Programmation, désignation des AMOs et diagnostics complémentaires
- Décembre 2021** : Notification du marché de conception-réalisation
- Juillet 2022** : Obtention du PC
- Été 2022** : Démarrage des travaux préalables
- Décembre 2022** : Démarrage des travaux principaux
- Fin 2023** : Finalisation du clos couvert du bâtiment
- Mars 2024** : Livraison des travaux



GRANDES LIGNES DU PROGRAMME

Le projet de réhabilitation de l'Université Paris Dauphine-PSL est une opération de restructuration lourde du campus de l'Université Paris Dauphine -PSL, complété par la construction d'une aile supplémentaire dans la cour portant la surface totale de Dauphine à 33 330 m² de surface utile.

Le projet permet par ailleurs une amélioration significative des performances énergétiques du bâtiment existant (isolation thermique par l'intérieur, nouvelles menuiseries, raccordement au réseau de chauffage urbain CPCU), qui a permis au projet de bénéficier de crédits au titre du plan de relance de la construction.

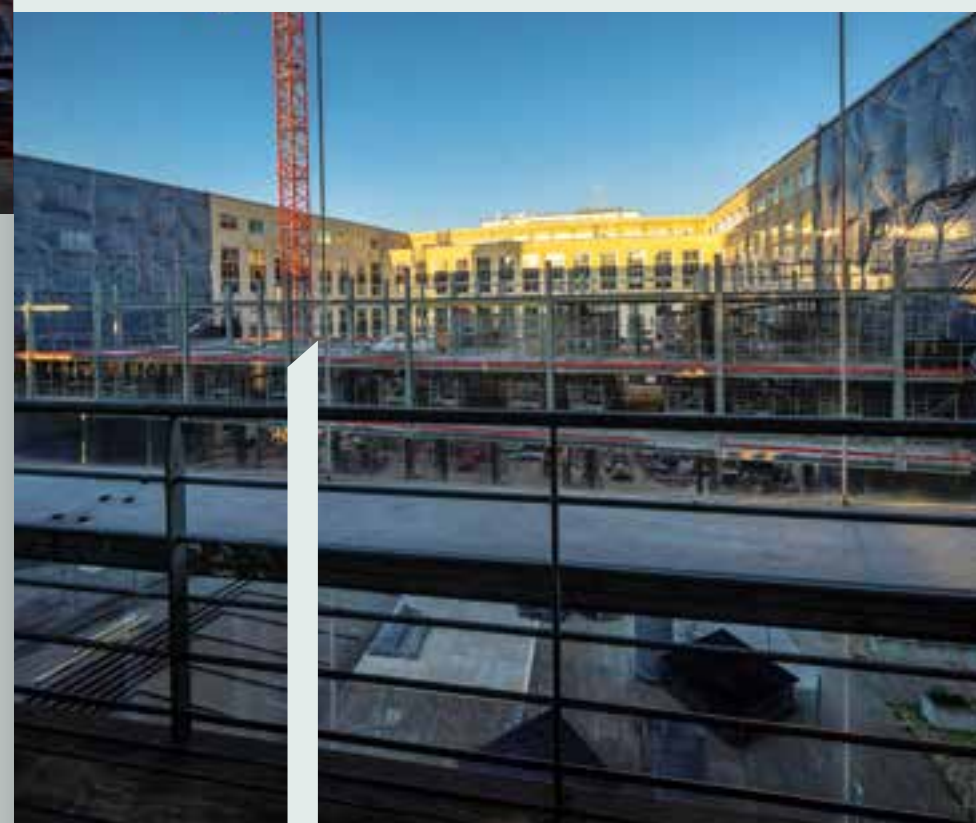
L'Epaupif est maître d'ouvrage délégué du projet et porte les marchés de prestations d'études et les marchés de travaux nécessaires à la réalisation de l'ouvrage.

ÉTAPES FRANCHIES EN 2022

L'année 2022 a été l'année du lancement du chantier après la notification du marché de travaux en janvier. Les premiers travaux ont concerné principalement les sous-sols du bâtiment (fondations de l'aile nouvelle, réaménagement du parking afin

d'accueillir la base vie de l'entreprise, recloisonnement...), la cour de l'Université (mise en place de la grue et de la zone de construction de l'aile neuve) et l'aile D avec la livraison des 16 premières salles de cours.

Le chantier se déroule intégralement en site occupé et se déroulera en 6 phases successives jusqu'en 2027. Une organisation spécifique a été mise en œuvre avec les entreprises, le maître d'œuvre, l'Epaupif et les services de l'Université pour faciliter la cohabitation entre le chantier et les activités d'enseignement et de recherche du site.



ACTEURS DU PROJET/OPÉRATION

Maître d'ouvrage : Université Paris-Dauphine - PSL

Maître d'ouvrage délégué : Epaupif

Financeurs : État (plan Campus et plan de relance), Université Paris-Dauphine - PSL, Région Île-de-France

Mandataire du groupement de maîtrise d'œuvre : GPAA

Groupement de maîtrise d'œuvre (MOE) : GPAA, CET ingénierie, AD Conseil, CITAE

Entreprises travaux : Léon Grosse (mandataire) - INEO - AXIMA

CHIFFRES CLÉS

Surfaces : **33 330 m²** de surface utile, dont **3 600 m²** dans l'aile neuve

Budget total de l'opération (TDC) : **153,5 M€**

Budget de travaux Hors taxe (HT) : **93 M€**

9 400 étudiants en formation initiale, **300 doctorants**, **530 membres du personnel administratif**, **360 enseignants-chercheurs**, **2 200 enseignants et vacataires** directement concernés

90 salles de classe, **740 bureaux**, une crèche de 20 berceaux, une école de journalisme, un Learning center restructuré, un espace partenaires et 40 boxes de travail

DATES CLÉS

18 novembre 2016 : Notification du marché de Maîtrise d'œuvre (MOE)

9 décembre 2020 : Obtention du Permis de Construire

17 décembre 2021 : Notification du marché de travaux principaux

17 janvier 2022 : Lancement du chantier des travaux principaux

T2 2023 : Réception de la première étape du chantier

T1 2024 : Réception de l'aile nouvelle centrale

2027 : Achèvement des travaux

↓ RÉHABILITATION DU CAMPUS DE L'UNIVERSITÉ PARIS DAUPHINE-PSL

PRÉSENTATION DU PROJET

L'Université Paris Dauphine-PSL est un grand établissement d'enseignement supérieur, spécialisé dans les sciences de l'organisation et de la décision. Elle est principalement implantée à Paris, Porte-Dauphine, dans l'ancien siège de l'OTAN construit en 1955 par l'architecte Jacques Carlu. Les locaux de l'université nécessitent des travaux de mise aux normes et de réaménagement afin de donner à Paris Dauphine-PSL les moyens de poursuivre son développement.

RÉHABILITATION DU CENTRE SARRAILH

PRÉSENTATION DU PROJET

Le centre Jean Sarrailh, réalisé en 1961 pour le Crous de Paris, est un bâtiment polyvalent qui héberge des services administratifs, un centre sportif, un restaurant et une résidence universitaire. Sa multifonctionnalité d’origine fait écho aujourd’hui aux besoins de mixité programmatique en ville. Un projet de rénovation ambitieux du bâtiment a été défini. Il vise particulièrement l’amélioration du confort thermique des occupants, la performance énergétique du bâtiment et le traitement acoustique des espaces.

GRANDES LIGNES DU PROGRAMME

L’enveloppe actuelle du bâtiment entraînait de très fortes déperditions thermiques et la diffusion du bruit vers le voisinage. Afin de traiter ces difficultés, une isolation par l’extérieur sera mise en place et une surface en lames de verres sérigraphiées sera créée,

qui jouera également le rôle de protection solaire. En second plan, les coloris des allèges des fenêtres apporteront une animation suivant les différentes fonctions du bâtiment et valoriseront le paysage urbain ouvert de Port-Royal.

En extérieur, la cour anglaise sera végétalisée. La récupération des eaux pluviales de la toiture du gymnase servira à l’arrosage des plantations et à l’alimentation en eau des sanitaires. La conception du projet prend en considération le réemploi de matériaux existants comme celui de certains escaliers de secours. Une étude est par ailleurs en cours pour végétaliser la toiture et y installer des panneaux photovoltaïques, dans l’objectif de rendre cette réhabilitation encore plus vertueuse. De manière globale, le bâtiment sera mis en conformité sur le plan de la sécurité incendie et de l’accessibilité.

Le projet porte aussi sur l’aménagement intérieur des espaces administratifs et d’accueil, avec une réflexion innovante menée par le Crous pour prendre en compte les usages des étudiants et améliorer leur passage dans ce lieu unique et emblématique.

ÉTAPES FRANCHIES EN 2022

Les travaux de rénovation ont démarré en mai 2022 et devraient s’achever à l’automne 2023 pour le centre sportif universitaire et fin 2024 pour les autres espaces.

ACTEURS DU PROJET/OPÉRATION

Maître d’ouvrage : Crous de Paris
Maître d’ouvrage délégué : Epaurif
Financeurs : État (opération campus et plan de relance), Ville de Paris

Mandataire du groupement de maîtrise d’œuvre : Lipksy + Rollet Architectes et co-traitants :
- Éléments Ingénieries,
- C&E Ingénierie,
- Atelier ROUCH,
- Oméga Alliance,
- Casso & Associés,
- Overdrive.

CHIFFRES CLÉS

Surface de plancher (SDP) de l'ensemble du bâtiment : **20 000 m²**
Surface du centre sportif universitaire (CSU) : **9 400 m²**
Surface du restaurant universitaire et administratif : **1 430 m²**
Budget total de l’opération (TDC) : **37,9 M€**
Nb d’étudiants concernés quotidiennement : **3 000**
Nombre de chambres étudiantes : **135**
Capacité d'accueil du restaurant universitaire : **300 places**

DATES CLÉS

Décembre 2017 : Notification du marché de maîtrise d’œuvre
Fin 2019 : Validation de l'avant-projet sommaire et avant-projet définitif
2021 : Désignation des entreprises travaux
1^{er} semestre 2022 : Démarrage des travaux
2024 : Livraison finale



RÉNOVATION DU BÂTIMENT RÉNOVALO DE L’UNIVERSITÉ PARIS SACLAY

PRÉSENTATION DU PROJET

Le bâtiment 425, situé au cœur du campus d’Orsay, abritait les espaces du Laboratoire de Mathématiques d’Orsay (LMO). Le LMO ayant été appelé à rejoindre le nouvel Institut des Mathématiques, la libération d’espaces au sein du bâtiment 425 a permis d’effectuer une remise à niveau technique du bâtiment ainsi que des réaménagements afin d’accueillir de nouvelles activités pédagogiques et de recherche. La réhabilitation du Bâtiment 425 fait partie intégrante du projet de réorganisation du Campus d’Orsay en lien avec le développement de nouvelles activités au sein du Plateau de Saclay. Elle doit participer aux objectifs de création de synergies entre les composantes d’enseignement et de recherche et améliorer leur lisibilité au sein du Campus d’Orsay pour les étudiants.

GRANDES LIGNES DU PROGRAMME

Construit en 1961, le bâtiment 425 est l’un des 130 bâtiments du campus d’Orsay, dans un site marqué par son caractère boisé, de nombreux espaces verts, et la présence de l’Yvette. Le bâtiment se répartit sur 4 niveaux. La rénovation du bâtiment visait à résoudre les principales causes de surconsommation énergétique du bâtiment.

Le programme de l’opération comportait les volets suivants :

- Mise en place d’espaces de qualité en adéquation avec les besoins des différentes composantes abritées
- Remise à niveau du bâtiment sur le plan technique et réglementaire (désamiantage, mise aux normes électriques, mise en accessibilité, etc.).

- Au titre du plan de relance :

- Remplacement des menuiseries extérieures bois par des menuiseries aluminium,
- Mise en place de stores solaires sur les façades exposées

- Remplacement de l’étanchéité et de l’isolation en toiture ;

- Mise en œuvre d’une isolation intérieure des zones réhabilitées au Contrat Plan Etat Région (CPER)

Il s’agit de la première opération avec un financement « Plan de relance » livrée par l’Epaurif

ÉTAPES FRANCHIES EN 2022

Septembre 2022 : Fin des travaux et organisation de la commission de sécurité

Octobre 2022 : réception du projet de rénovation.

ACTEURS DU PROJET/OPÉRATION

Maître d’ouvrage : Université Paris Saclay
Maître d’ouvrage délégué : Epaurif

Financeurs : État (CPER et Plan de Relance)

Mandataire du groupement de Maîtrise d’œuvre : Architecte mandataire Agence Suzel-Brout

Co-traitants : PLBI (BET structure), DAL (économiste) et STL Ingénierie et environnement (BET TCE)

Ordonnancement, pilotage et coordination (OPC) : IPCS

Assistant à Maîtrise d’Ouvrage (AMO) SSI : Lacagne & STAFIE

CHIFFRES CLÉS

Surfaces : **8 000 m²** de surface de plancher (SDP)

Budget total de l’opération (TDC) : **6,75 M€**

Budget de travaux Hors taxe (HT) : **4,1 M€**

50 personnels, 2 463 étudiants

DATES CLÉS

Juillet 2018 : Notification du marché de MOE

Mars 2020 : Réception des travaux préalables de démolition-curage

Juin 2021 : Notification des marchés de travaux principaux

Octobre 2022 : Réception des travaux



RESTRUCTURATION DE L'ECOLE SUPERIEURE DE PHYSIQUE ET DE CHIMIE INDUSTRIELLES (ESPCI)

PRÉSENTATION DU PROJET

L'Ecole Supérieure de Physique et de Chimie Industrielles a, depuis sa création en 1882 par la Ville de Paris, toujours été centrée sur l'excellence scientifique, l'innovation et la formation par la recherche d'élèves ingénieurs de haut niveau. L'Ecole a ainsi été récompensée par sept Prix Nobel décernés à six lauréats, en 1903 (Pierre et Marie Curie), 1911 (Marie Curie), 1935 (Irène et Frédéric Joliot Curie), 1991 (Pierre Gilles de Gennes, Directeur de l'ESPCI de 1976 à 2002) et 1992 (Georges Charpak).

GRANDES LIGNES DU PROGRAMME

Les locaux de l'ESPCI sont aujourd'hui vétustes et ne lui permettent plus d'exercer son activité dans de bonnes conditions. Le projet de restructuration du campus vise donc à offrir à l'école les moyens d'être attractive au sein du pôle universitaire et de recherche parisien, et compétitive au plus haut niveau international.

ÉTAPES FRANCHIES EN 2022

L'année 2022 a été marquée par le démarrage des études relatives à la phase 2 de l'opération en avril 2022 et l'achèvement du gros œuvre de la phase 1 en juin 2022. Elle s'est poursuivie par le démarrage des travaux d'aménagements intérieurs tous corps d'état et de la pose des équipements de laboratoires. À partir du mois d'octobre, les travaux de mise en œuvre du parement de façade ont également débuté.

En dehors du chantier, l'année a donné lieu à de nombreux échanges sur la poursuite du projet en raison de son évolution financière. Ces échanges ont été conclus par la signature d'un avenant à la convention de mandat à l'Epaupif en janvier 2023 permettant de porter le budget à 235,4 M€ TDC pour permettre le lancement de la phase 2 en 2023.

Côté développement social, 20 000 heures d'insertion ont été réalisées par le lot 1 sur le chantier et validées par l'Etablissement Paris Emploi Compétences.



ACTEURS DU PROJET/OPÉRATION

Maître d'ouvrage : ESPCI PSL
Maître d'ouvrage délégué : Epaupif
Financeurs : Ville de Paris, État (plan de relance), Région Île-de-France (CPER)
Mandataire du groupement de maîtrise d'œuvre : Architectures Anne Demians (AAD)
Groupeement de MOE : Architectures Anne Demians (architecte mandataire), VP&Green (structure et façade), Barbanel (fluides), Après la pluie (paysage), Lamoureux (acoustique), PA Gatier (architecte du patrimoine), CICAD (OPC/MOEx)
Entreprises travaux :
Lot 1 TCE – Groupeement Dumez
Île-de-France/Dalkia Smart Building
Lot 2 Façades – Simeon France

CHIFFRES CLÉS

Surfaces : **38 000 m²** de surface hors œuvre nette
Budget total de l'opération (TDC) : **235,4 M€**
Budget de travaux Hors taxe (HT) : **142 M€**
400 élèves ingénieurs, **530** chercheurs, dont **250** doctorants et **100** postdoctorants, **100** agents des fonctions supports de la recherche et de l'enseignement
25 000 m² dédiés aux laboratoires de recherche, **4 000 m²** dédiés à l'enseignement
Environ **200** sorbonnes
2 000 ml de paillasses
Réalisation d'un jardin de **3 900 m²**

DATES CLÉS

Mai 2015 : Notification du marché Maîtrise d'œuvre (MOE)
Février 2018 : Obtention du permis de construire
Novembre 2018 : Démarrage des travaux préparatoires de démolition
Novembre 2020 : Démarrage des travaux de construction du bâtiment cœur d'îlot
Janvier 2023 : Signature de l'avenant à la Convention de mandat Epaupif
PLANNING TRAVAUX
Novembre 2018 – juillet 2020 : Travaux préparatoires (dont démolition)
Deuxième trimestre 2020 : Notification des marchés de travaux principaux
Novembre 2020 – Été 2023 : Travaux phase 1 cœur d'îlot
2023 - 2026 : Travaux phase 2 couronne

DÉMARCHE BÂTIMENTS DURABLES FRANCILIENS (BDF)

La démarche Bâtiment Durable Francilien (BDF) est un dispositif d'accompagnement, d'évaluation et d'apprentissage destiné aux opérations de construction, de réhabilitation et de projets d'aménagement en Île-de-France. Elle est mise en œuvre depuis début 2020 pour plusieurs opérations pilotées par l'Epauf : MathSTIC avec l'université Sorbonne Paris Nord, le bâtiment des Arts pour l'université Paris 8 à Saint-Denis, les opérations pour le Muséum National d'Histoire Naturelle (MNHN) sur le bâtiment

des reptiles au Jardin des Plantes à Paris et sur le site de Brunoy... Ce dispositif permet au maître d'ouvrage de développer ses connaissances et son savoir-faire tout en maintenant un niveau d'exigence dans le temps en termes de développement durable pour son projet immobilier.

Le suivi, animé par l'association Ekopolis, s'organise de la conception à la réalisation et se poursuit pendant deux ans après la livraison. Il existe quatre niveaux de valorisation dépendant du niveau d'ambition visé par l'opération : cap, bronze, argent et or. La démarche, particulièrement détaillée, permet de s'adapter aux spécificités de chaque projet et d'impliquer dès le début du processus les utilisateurs, qui deviennent d'autant plus acteurs de la réalisation et de la gestion de leurs futurs locaux.





↓
**RESTRUCTURATION
DU BÂTIMENT A,
DE L'UNIVERSITÉ
PARIS 8**

PRÉSENTATION DU PROJET

L'Université Paris 8 assiste à la transformation de son bâtiment historique, le bâtiment A, ouvert en 1980 à Saint-Denis pour accueillir les étudiants et enseignants arrivant de Vincennes. Un vaste programme de modernisation technique et d'adaptation aux exigences environnementales réunit l'Université et l'Epaurif depuis 2017 sur une surface totalisant 24 000 m². Le nouveau bâtiment H et ses abords, créés à l'occasion de la première phase de restructuration de ce bâtiment A, seront les pionniers de cette opération d'ampleur.

GRANDES LIGNES DU PROGRAMME

Ce bâtiment accueillera en particulier des enseignements artistiques (théâtre, cinéma, danse, son, photo) et sera bordé d'un jardin intérieur en cœur de campus. Les grands principes de conception de ce projet ont été guidés par le niveau de label E2C1 et le niveau Argent du référentiel « Bâtiment Durable Francilien » auquel le projet adhère depuis 2020. Le bâtiment s'inscrit dans la lutte contre l'îlot de chaleur urbain en mobilisant des matériaux clairs, au sol et en façade, et en libérant de nouvelles surfaces à végétaliser, au sol comme en toiture. Une attention particulière est également portée sur la gestion des ressources, notamment grâce à des matériaux à faible empreinte carbone (structure bois, façade en terre cuite, isolant biosourcé) et au recours au réemploi.

ÉTAPES FRANCHIES EN 2022

Après la sélection du maître d'œuvre en 2021, l'Epaurif a encadré la réalisation des études de conception, l'approfondissement des diagnostics, ainsi que la phase de travaux



préparatoires. Dès la fin de l'année universitaire à l'été 2022, des travaux de curage et de désamiantage ont eu lieu pour préparer la démolition du secteur des amphithéâtres, prévue pour l'été 2023. L'engagement prononcé de l'ensemble des parties prenantes de l'opération a permis de surmonter divers aléas techniques et de lancer les travaux d'un bâtiment à haute performance acoustique, thermique et visuelle.



ACTEURS DU PROJET/OPÉRATION

Maître d'ouvrage : Université Paris 8 Vincennes-Saint-Denis
Maître d'ouvrage délégué : Epaurif
Financeurs : Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, Contrat Plan Etat Région (CPER), Université Paris 8 Vincennes-Saint-Denis
Audit technique : EGIS
Assistant à Maîtrise d'Ouvrage (AMO) programmation : FILIGRANE programmation (mandataire), Archivolt/H3C Énergies, Pierre Noé architecte, BIMTEC
Maîtrise d'œuvre : SOA Architectes (mandataire), Iddigo (Environnement, BIM et BDF), VPEAS (économiste), Labeyrie & associés (scénographe), Orfea (acousticien), Antea (désamiantage et démolition), C&E (structure), Terrasol (géotechnique), Fuga Design (signalétique et mobilier), David Besson-Girard (paysage), TESS (façade), CRX (OPC).
AMO : BIM in Motion (BIM), H3C Énergies (commissionnement)
Entreprise des travaux préalables : SNADEC Environnement (curage-désamiantage)

CHIFFRES CLÉS

Surface démolie : **2 860 m²** de surface de plancher (SDP)
Surface du nouveau projet : **4 790 m²** SDP
Budget total de l'opération (TDC) : **30,1 M€**
Plus de **4 500 étudiants** dans l'UFR Arts, Philosophie et Esthétiques
124 places assises dans le théâtre
135 m² de studio de danse
175 m² de salle d'exposition
1 001 m² de végétalisation en toiture
108 m² de panneaux solaires en toiture
470 m² de pavés de béton de réemploi

DATES CLÉS

2017 : Signature de la convention de mandat + recrutement des prestataires pour les études préalables
2019 : Finalisation des études de programmation
2020 : Lancement du concours de maîtrise d'œuvre (MOE)
2022 : Curage et désamiantage du bâtiment à démolir et lancement de la consultation des entreprises pour les travaux de démolition et de construction neuve
2023 : Démarrage des travaux de démolition et de construction neuve
2025 : Livraison prévisionnelle des travaux



RESTRUCTURATION DU SITE DU MUSEUM NATIONAL D'HISTOIRE NATURELLE (MNHN) A BRUNOY

PRÉSENTATION DU PROJET

Le Centre d'écologie générale de Brunoy est un site du Muséum National d'Histoire Naturelle (MNHN), implanté sur plusieurs parcelles totalisant 12 hectares et présentant un patrimoine naturel remarquable. Il comprend une douzaine de bâtiments d'époques diverses pour une surface utile d'environ 2 700 m².

Les bâtiments du site sont néanmoins fortement dégradés et les activités dispersées dans plusieurs bâtiments, ce qui nuit au développement des activités de recherche des équipes en place.

Dès lors, le MNHN a engagé une réflexion sur l'avenir du site, sur l'amélioration de ce patrimoine bâti avec la volonté de développer la valorisation des activités de recherche auprès du grand public et des collectivités locales.

GRANDES LIGNES DU PROGRAMME

L'opération immobilière, support du projet scientifique de « pôle d'excellence Biodiversité Santé » (BioDiSan), prévoit une rationalisation de l'utilisation générale du site en regroupant l'ensemble des activités sur une seule parcelle avec :

- la construction d'un bâtiment neuf (activités de recherche, dont animalerie et laboratoires) ;

- la réhabilitation des bâtiments présentant un intérêt patrimonial ;
- la déconstruction des bâtiments non adaptés aux activités du site.

Outre le regroupement des équipes de recherche et d'expertise, le projet permettra également d'accroître l'ouverture du site vers l'extérieur : activités d'enseignement/formation auprès de tous publics (citoyen, scolaires, professionnels) et activités de diffusion des connaissances (événements scientifiques, actions d'animation ou de communication en lien avec les collectivités locales).

Engagé sur le volet environnemental, le MNHN a souhaité, pour cette opération, adhérer à une démarche de certification Bâtiment Durable Francilien (BDF) avec un niveau bronze minimum à atteindre et si possible Argent.

Le site du petit château constitue un écrin de verdure exceptionnelle avec une grande partie composée d'un bois constituant une réserve de biodiversité. Ainsi, un des enjeux environnementaux du projet est de minimiser autant que possible l'impact de la nouvelle construction sur l'écosystème existant.

ÉTAPES FRANCHIES EN 2022

L'année 2022 a été consacrée à la procédure de sélection du maître d'œuvre, lors de laquelle l'Epaupif et son programmiste Elix ont analysé les nombreuses candidatures, animé la commission technique et préparé les phases de jurys.

La phase candidature a retenu 4 groupements de Maîtrise d'œuvre (MOE) qui ont pu présenter chacun leur projet en accord avec le programme et les objectifs du MNHN.

Le projet retenu est celui du groupement dont l'agence Groupe 6 est mandataire.

ACTEURS DU PROJET/OPÉRATION

Maître d'ouvrage : Museum National d'Histoire Naturelle (MNHN)
Maître d'ouvrage délégué : Epaurif
Financeurs : MNHN, Région Île-de-France, Département de l'Essonne, Communauté d'Agglomération du Val d'Yerres Val de Seine, Commune de Brunoy
Programmiste : ELIX
Co-traitant : CERIS Ingénierie
Mandataire du groupement de maîtrise d'œuvre :
MOE : Groupe 6
Co-traitants du groupement de maîtrise d'œuvre : Agence Goutal/IGREC Ingénierie/Etamine/Après la pluie
Bureau de contrôle : BATIPLUS

CHIFFRES CLÉS

Réhabilitation : **710 m²** de surface utile (SU)
Construction neuve : **2 100 m² SU**
Budget total de l'opération (TDC) : **19,57 M€**
Budget de travaux Hors taxe (HT) : **10,5 M€**
Effectif : **122 emplois** à terme

DATES CLÉS

2021 : Validation du dossier d'expertise et de labellisation, fin des études de programmation et engagement du recrutement de la maîtrise d'œuvre
29 mars 2022 : Jury Candidature du concours de MOE
3 octobre 2022 : Jury Offre du concours de MOE
15 décembre 2022 : Notification du marché de MOE
23 janvier 2023 : Validation de l'Esquisse +
Novembre 2023 : Validation de l'avant-projet détaillé et dépôt du PC
Avril 2024 : Lancement de la consultation des marchés travaux
2024-2027 : Travaux



RÉNOVATION DU PAVILLON DES REPTILES DU MUSEUM NATIONAL D'HISTOIRE NATURELLE (MNHN)

PRÉSENTATION DU PROJET

Construit en 1874, le Pavillon des reptiles de la ménagerie du jardin des plantes du Museum National d'Histoire Naturelle (Paris, 5^e arrondissement) est un bâtiment classé au titre des monuments historiques depuis le 24 mars 1993 (au même titre que les bâtiments, murs et jardins du Jardin des plantes). La vétusté du bâtiment et de son mobilier zoologique a conduit à sa fermeture en janvier 2019. Le MNHN souhaite profiter de la restauration de l'édifice pour remettre en valeur la dimension patrimoniale du site, proposer un nouveau parcours de médiation zoologique innovant et améliorer la performance énergétique du bâtiment.

Un objectif de réduction des consommations d'énergie de 75 % est notamment visé (ce bâtiment était jusqu'à sa fermeture le plus énergivore de la ménagerie), sur une opération de travaux qui s'inscrit par ailleurs dans la démarche Bâtiments Durables Franciliens (BDF). La démarche poursuit des ambitions qui s'étendent au-delà de l'aspect environnemental (gestion du projet, cohérence avec le territoire, accessibilité, économie sociale et solidaire, confort...).

GRANDES LIGNES DU PROGRAMME

- L'Epaupif est mandaté par le MNHN pour piloter cette opération avec trois maîtres d'œuvre :
- l'architecte en chef des monuments historiques nommée sur le site conduira la restauration du bâtiment (de l'enveloppe aux finitions), dans lequel certains espaces retrouveront leur aspect d'origine, et son amélioration thermique ;
 - les scénographes seront en charge de l'aménagement scénographique totalement réinventé des 540 m² d'espaces de visite, qui occuperont tout le rez-de-chaussée ;
 - un expert zootechnique conduira l'adaptation des vivariums historiques et la mise en place des nouveaux vivariums qui accueilleront les espèces présentées au public.
- Dans les étages, des locaux spécifiques seront aménagés pour les activités de la ménagerie (espaces de reproduction des proies et des espèces, salle de soin animalier, etc.) et des espaces tertiaires remis à neuf.
- L'année 2022 a été consacrée à la notification des marchés de maîtrise d'œuvre et au démarrage des études de conception. Dans le cadre de cette opération complexe, où interviennent 3 missions de maîtrise d'œuvre distinctes, l'Epaupif assure la coordination des différents intervenants, afin de conserver cohérence et ambitions au projet. Les efforts sur les aspects environnementaux ont été récompensés par l'obtention du niveau argent en phase conception lors de la commission Bâtiments durables franciliens de juillet 2022. L'année s'est terminée par la validation des dossiers APS (Avant-Projet Sommaire) des trois groupements de maîtrise d'œuvre : architecte, scénographe et zootechnicien.

ACTEURS DU PROJET/OPÉRATION

Maître d'ouvrage : Museum National d'Histoire Naturelle (MNHN)
Maître d'ouvrage délégué : Epaurif
Financeurs : Museum National d'Histoire Naturelle (MNHN)
Maîtrise d'œuvre bâtiment : H2O ARCHITECTES (ACMH)
Maîtrise d'œuvre (MOE) scénographie : Agence Nathalie Crinière (mandataire)/ Tania Hagemeister/ Gélatie/ La Méduse
Expert Vivariums : BLC Zootech

CHIFFRES CLÉS

5 salles de médiation zoologiques (540 m²)
180 m² pour les coulisses zootechniques
300 m² d'espaces tertiaires
Budget total de l'opération (TDC) : **14,4 M€** (toutes dépenses confondues)
Financement : **100 % MNHN**
49 espèces présentées dans **22 vivariums**, dont **10 adaptés**, dans le mobilier historique et un bassin historique

DATES CLÉS

Décembre 2021 : Remise de l'Esquisse réalisée par l'Architecte en Chef des Monuments Historiques (ACMH) et notification du marché de MOE scénographique (agence NC)
2022 : Démarrage des études de conception (bâtiment, scénographie, zootechnique)
2023 : Dépôt de la demande d'autorisation de travaux (Direction Régionale des Affaires Culturelles, Commission des sites, Préfecture de Police)
2024 : Démarrage des travaux
Fin 2025 : Ouverture



CONSTRUCTION DU BÂTIMENT MATHSTIC POUR L'UNIVERSITÉ SORBONNE PARIS NORD

PRÉSENTATION DU PROJET

L'Université Sorbonne Paris Nord (USPN) a pour ambition de regrouper dans un nouvel édifice du Campus de Villetaneuse ses laboratoires associés au CNRS : le LAGA (laboratoire analyse géométrie et applications), le LIPN (laboratoire d'informatique de Paris nord) et le L2TI (laboratoire de traitement et transport de l'information). Ce nouveau centre de recherche, désigné MATH STIC, vise à devenir un pôle attractif et de partage des connaissances dans les domaines des mathématiques, des sciences et des technologies de l'information et de la communication.

GRANDES LIGNES DU PROGRAMME

Le projet est phasé en deux étapes :

- Le Contrat Plan Etat Région (CPER) 2015-2020 a permis de lancer le concours pour la 1^{re} phase d'environ 2 500 m² de surface utile répartie sur 5 niveaux, comprenant une partie des laboratoires, les espaces de séminaire et les espaces supports communs aux deux phases

- Le CPER 2021-2027 a permis de lancer les études de la seconde phase, qui regroupera sur environ 2 800 m² le reste des laboratoires, des espaces de réunion, la bibliothèque et la cafétéria.

La proposition de VIB architecture, lauréat du concours, a su séduire le jury avec sa proposition fonctionnelle et une représentation symbolique de l'infini (∞), permettant une communication idéale entre les deux parties du projet.

Le projet, ambitieux sur le plan environnemental, s'inscrit dans le cadre de la démarche Bâtiments Durables Franciliens (BDF) - niveau de certification Argent en phase Conception atteint pour l'ensemble du bâtiment et dans les objectifs environnementaux du guide d'aménagement de la construction durable de la Région Île-de-France.

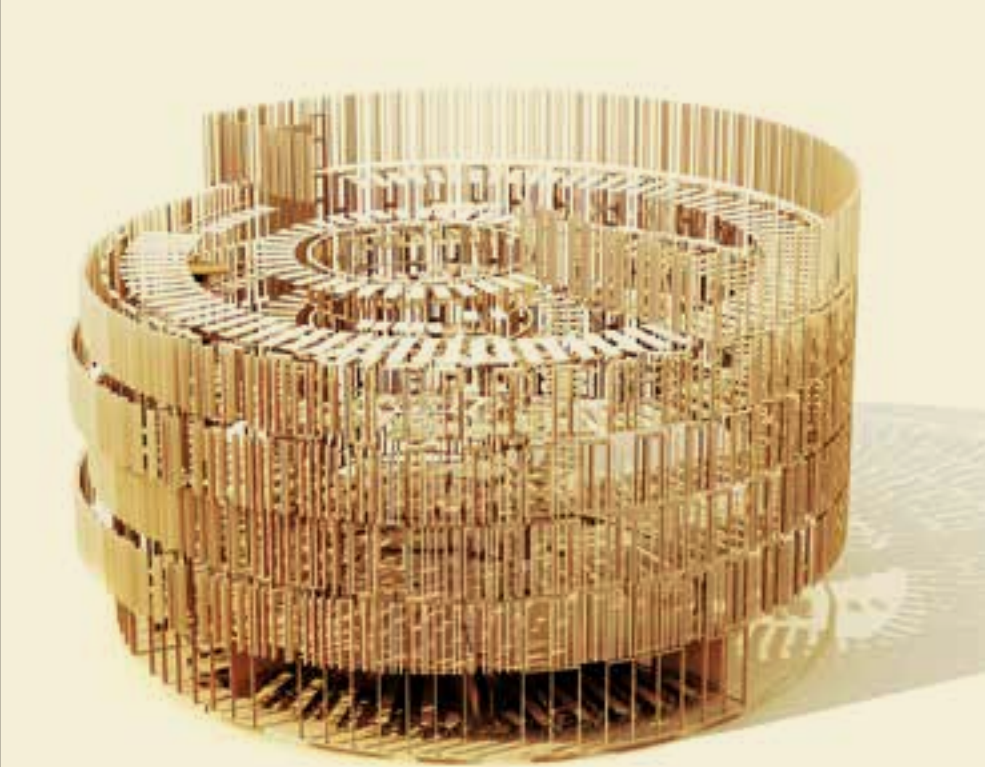
ÉTAPES FRANCHIES EN 2022

L'année 2022 a été particulièrement active pour l'Epaupif et l'ensemble des acteurs impliqués dans le projet : elle a à la fois permis de poursuivre l'avancée du projet en phase 1, avec les passations de marchés puis le démarrage des travaux au dernier trimestre, et d'assurer, une fois le financement acquis

à l'été, le lancement des études de conception pour la phase 2 en début d'automne ainsi que le dépôt du permis de construire en décembre 2022.

Sur le volet « développement durable », en plus des aspects environnementaux le projet se démarque par sa prise en compte des aspects humains. En effet, dès l'origine du projet, l'USPN a associé ses utilisateurs pour concevoir le bâtiment. Le groupe utilisateurs est composé de représentants des 3 laboratoires (LAGA, LIPN et L2TI) et de deux personnes en situation de handicap.

La concertation entre les équipes projet, les utilisateurs et les services techniques de l'USPN a permis de proposer de nombreuses améliorations dans la recherche de solutions techniques performantes et sur l'évolution des usages.



ACTEURS DU PROJET/OPÉRATION

Maître d'ouvrage : Université Sorbonne Paris Nord (USPN)

Maître d'ouvrage délégué : Epaupif

Financeurs : Région Île-de-France, État, Université

Groupement de maîtrise d'œuvre : Groupement VIB architecture - TPFI - OASIS (mandataire VIB)

CHIFFRES CLÉS

Phase 1 : 2 369 m² de surface utile (SU)

Phase 2 : 3 142 m² de SU

Total : 5 511 m² de SU

Budget total de l'opération (TDC) :

Phase 1 et phase 2 : 35 M€

Budget de travaux Hors taxe (HT) :

Phase 1 : 7,3 M€ € HT - **Phase 2 :** 9 M€ HT

Capacité totale : 499 chercheurs et personnels - Phase 1 : 225 et phase 2 : 274

1 bibliothèque de recherche (phase 2)
- 1 zone Etablissement Recevant du Public (ERP) avec 6 salles de séminaire (4 en phase 2)

DATES CLÉS

2019 : Jury de sélection de la maîtrise d'œuvre

2021 : Obtention du permis de construire

2022 : Démarrage des travaux de la phase 1 et des études de conception de la phase 2

2024 : Livraison de la phase 1 et début des travaux de la phase 2

2025 : Livraison de la phase 2

LIVRAISONS DE L'ANNÉE ET TRANSFERTS

L'année 2022 a vu la livraison et autorisation d'ouverture de deux nouveaux campus d'envergure : l'AgroParis Tech et le pôle Biologie-Pharmacie-Chimie de l'Université Paris-Saclay tous deux installés sur le Plateau de Saclay, qui ont accueilli leur première rentrée étudiante en septembre.

Elle a été également marquée par la livraison du premier chantier de rénovation de l'Eclairif, dans le cadre du « Plan de Relance » : le bâtiment 425 (Renovalo) sur le campus d'Orsay (réceptionné et remis au maître d'ouvrage, l'Université Paris Saclay voir page 6-7).

Durant cette année, les opérations de transferts de l'université Sorbonne Nouvelle ont eu lieu sur le campus Nation concrétisant l'installation définitive de l'université au sein de son nouveau campus.





constituent les espaces administratifs et logistiques, ainsi que les espaces nécessaires à la vie de l'établissement et des étudiants. Le bâtiment d'entrée, le forum, est composé d'une grande verrière qui rappelle la conception des serres expérimentales. Conçu en verre et tout en transparence, il affirme l'ouverture du site sur le quartier et le grand parvis public que l'EPA Paris-Saclay aménage à son abord : la place de l'Agronomie. Autour du grand jardin ouvert, traversé par l'axe central qui structure les espaces du quartier, sont érigés cinq bâtiments d'enseignements et deux grands bâtiments dédiés à la recherche.

d'ultimes audits et concrétisent le travail de longue haleine mené par les nombreux acteurs du projet. L'intégralité des cibles HQE a été atteinte conformément au profil annoncé, du confort des espaces intérieurs (hygrométrie, visuel, acoustique, olfactif) à l'écogestion (eaux, déchets...).

Tous les moyens pour tendre vers une sobriété énergétique des bâtiments ont été mis en œuvre de par la conception bioclimatique de leur enveloppe (morphologie, compacité, isolation par l'extérieur très performante, protections solaires en adéquation avec le taux de vitrage élevé...) et les installations techniques performantes, en grande partie approvisionnées par le réseau de chaleur géothermique local.

La durabilité des ouvrages a également été réfléchi par l'optimisation des prestations liées à l'entretien et la maintenance, cible HQE prépondérante et intérêt majeur du montage en Conception, de Réalisation et d'Exploitation ou de Maintenance (CREM).

À fin 2022, les derniers équipements scientifiques sont en voie d'être mis en service. Le Campus Agro Paris-Saclay a pris vie et accueille la quasi-totalité des effectifs attendus.

LIVRAISON DU CAMPUS AGRO PARIS-SACLAY

PRÉSENTATION DU PROJET

Le campus Agro Paris-Saclay est composé d'un ensemble de huit bâtiments d'une surface de 66 000 m², autour d'un parc arboré de près de deux hectares. Il offre aux deux organismes partenaires (AgroParisTech et INRAE) une implantation au cœur de l'écosystème universitaire Paris-Saclay. Symbole de leur forte implication dans la structuration en France des grands sites universitaires, le campus Agro Paris-Saclay renforce la visibilité à l'échelle internationale de ce pôle universitaire d'excellence.

GRANDES LIGNES DU PROGRAMME

Un tiers des surfaces est affecté aux laboratoires de recherche (dont des serres expérimentales, des chambres de culture, une halle de technologie et une zone alimentaire), un tiers à l'enseignement (dont deux grands amphithéâtres de 400 places et quatre de 150 places). Les surfaces restantes

ÉTAPES FRANCHIES EN 2022

Après trois années de chantier, l'année 2022 a démarré sur les chapeaux de roues par la conduite des opérations préalables à la réception (OPR) de janvier à mars. Plusieurs dizaines de milliers de réserves relatives à des défauts d'exécution ou des dysfonctionnements ont été consignées. La commission de sécurité organisée méticuleusement, sur trois jours, a rendu un avis favorable le 12 avril 2022. Le 13 avril 2022, Campus Agro SAS en qualité de maître d'ouvrage a prononcé la réception, signifiant mise en service du campus, démarrage du délai de trois mois pour lever l'ensemble des réserves et démarrage de la phase exploitation.

Les certifications Haute Qualité Environnementale (HQE) Bâtiments Tertiaires niveau excellent et Effinature Pass ont été obtenues au terme

ACTEURS DU PROJET/OPÉRATION

Maîtrise d'ouvrage : Campus Agro SAS (société de réalisation dont l'actionnariat est constitué d'AgroParisTech, d'INRAE et de la CDC)

Conduite d'opération : Epaurif (mandataire), CET Ingénierie, GESCEM et TERA

Titulaire du contrat de conception, réalisation, exploitation, maintenance

- **Mandataire :** GTM Bâtiment, filiale du groupe VINCI Construction France

- **Architectes :** Agences Marc Mimram & Associés et Lacoudre Architectures/ Patriarche architecte associé

- **Entreprise de travaux :** Campenon Bernard Construction (CBC)

- **Entreprise assurant l'exploitation maintenance et les services :** ENGIE

CHIFFRES CLÉS

Budget d'investissement (Phases Conception et Réalisation hors maîtrise d'ouvrage, Assistant à maîtrise d'ouvrage [AMO], etc.) : **200 M€ HT**

Budget Exploitation Maintenance Services : **75 M€ HT** (sur 25,5 ans)

Surface de la parcelle : **4,0 ha**

Surface du projet : environ **66 000 m²**

Plus de **4 km** de paillasse

Plus de **210** sorbonnes

2 200 étudiants, **220** doctorants,

980 enseignants-chercheurs,

250 personnels support

DATES CLÉS

2015 : Désignation du groupement dont l'Epaurif est mandataire, comme titulaire du marché de conduite d'opération et d'AMO

Octobre 2017 : Signature du contrat de CREM d'une durée de 30 ans

Octobre 2018 : Obtention du permis de construire

Janvier 2019 : Lancement des travaux de construction

Juillet 2019 : Fin des terrassements et travaux de fondations

Octobre 2020 : Fin des travaux de gros œuvre

Décembre 2021 : Fin des Travaux

Avril 2022 : Réception et mise en service du Campus

Mai 2022 : Certification Haute Qualité Environnementale (HQE) bâtiments tertiaires niveau Excellent

Fin août 2022 : Rentrée universitaire





Le déménagement d'AgroParisTech et des UMR INRAE a été conçu comme une opération de fusion des activités et des services à l'arrivée sur le nouveau Campus. Il a débuté par le transfert du Centre de Documentation, dont les 4 bibliothèques d'origine ont été réunies au sein des espaces du bâtiment Forum. Les activités d'enseignement en Travaux Pratiques ont été emmenagées par vagues successives venant des différents sites et réunies dans un bâtiment unique.

Les transferts sont particulièrement techniques et requièrent la mobilisation de nombreux prestataires spécialistes en déménagement de produits dangereux ou déconnexion et reconnexion d'instruments scientifiques sensibles.

GRANDES LIGNES DU PROGRAMME

Les opérations de transfert ont pris en compte le souhait exprimé par AgroParisTech et INRAE d'offrir une seconde vie aux mobiliers et objets présents dans les lieux de départ et non destinés au déménagement, puisque les mobiliers tertiaires étaient fournis par le marché de travaux. Un inventaire qualitatif des mobiliers présents sur les différents sites a été réalisé, permettant, catalogue à l'appui, de repérer et de choisir les objets destinés soit aux ventes organisées par l'Etablissement, soit de les orienter vers des dons ou du recyclage.

Par ailleurs, dans l'objectif d'utiliser les inventaires existants d'équipements scientifiques prévus d'être installés dans

les nouveaux locaux, une Base de Données a été spécifiquement programmée pour y verser les informations disponibles, consolidées lors de la conception des locaux de laboratoires et formalisées dans le modèle Building Information Modeling (BIM) lors du maquetage des locaux. Cette base de données programmée en open source et mise en ligne devait permettre l'accès aux informations disponibles à tous les acteurs du projet, ainsi qu'une gestion agile des opérations de déconnexion et reconnexion nécessaires au déménagement des équipements scientifiques. Elle pourrait, par la suite, être utilisée pour gérer le parc d'instruments scientifiques déménagés.

ÉTAPES FRANCHIES EN 2022

L'année 2022 a été employée à finaliser la préparation des transferts avec les prestataires missionnés par l'Epaurif et à déménager les entités d'AgroParisTech et INRAE par vagues successives, permettant de s'assurer de la bonne remise en route des différentes activités et de la libération ordonnée des différents sites de départ.



ACTEURS DU PROJET/OPÉRATION

Maître d'ouvrage : AgroParisTech/INRAE
Co-Maître d'ouvrage : Epaurif
Financeurs : AgroParisTech
Assistant à maîtrise d'ouvrage (AMO) Transfert : ISOTOP
Déménageur : Groupement ORGANIDEM
Déménageur Produits chimiques : SUEZ IWS Chemicals France
Déménageur Produits biologiques : SAFETYLOG
Déménageur Halles Technologiques : BOVIS

CHIFFRES CLÉS

Budget total de l'opération (TDC) : **5,1 M€ TTC hors coût de maîtrise d'ouvrage (MOA)**
Nb de bâtiments d'arrivée : **8 bâtiments** dont **2 de recherche** et **un bâtiment dédié aux Travaux Pratiques**
Nb de sites et bâtiments de départ : **4 sites AgroParisTech** et **3 sites INRAE de départ**
Environ **80 000 m²** de locaux de départ à libérer
Sous-opérations remarquables : Transfert des Halles Technologiques
Relocalisation du Musée du Vivant sur le site Grignon haut

DATES CLÉS

Mi-2019 - mi-2021 : Études Epaurif – visites de sites, définition du périmètre et du budget de l'opération, ordonnancement du déménagement
Septembre 2021 : Notification du marché d'AMO Transfert
T4 2021 au T1 2022 : Recrutement des prestataires déménageur, et opérateurs produits dangereux et thermosensibles
Premier trimestre 2022 : Validation du planning de transfert, finalisation des microzonings par entité
Avril 2022 : Réception des travaux du Campus Agro Paris-Saclay et début des transferts de locaux tertiaires - Centres de Documentation et Administration
Juillet 2022 : Transferts venant de Massy et Grignon
Août à novembre 2022 : Libérations et remises successives de Claude Bernard, Maine, Ivry et Massy
2023 : Libération de Grignon et Réorganisation des Collections du Vivant

TRANSFERTS CAMPUS AGRO PARIS-SACLAY : PRÉPARER LA CONVERGENCE VERS LE CAMPUS AGRO

PRÉSENTATION DU PROJET

L'opération de déménagement sur le Campus Agro Paris-Saclay a également pour corollaire la libération des différents sites de départ, dont le produit des ventes contribue au financement de la construction. La remise du site de Claude Bernard au propriétaire fin août 2022 était à ce titre un enjeu majeur de l'opération de transfert menée par l'Epaurif. De même, le site Maine situé à Paris, les sites de Massy et de Grignon devaient être libérés, tandis que les sites INRAE d'Ivry, de Jouy-en-Josas et de Versailles constituaient des sites de départ ponctuels de l'opération.



LIVRAISON DU CAMPUS NATION POUR L'UNIVERSITÉ SORBONNE NOUVELLE

PRÉSENTATION DU PROJET

Construits à Paris (12^e), les nouveaux locaux de l'Université Sorbonne Nouvelle (USN) permettent d'accueillir environ 18 000 étudiants et 2 250 enseignants et personnels administratifs dans un nouveau campus certifié Haute Qualité Environnementale (HQE).

GRANDES LIGNES DU PROGRAMME

D'une surface totale de près de 40 000 m², le site s'articule autour de quatre bâtiments, dont un bâtiment historique sur 3 étages réhabilité et trois bâtiments neufs de 6 étages reliés entre eux par des passerelles et par leurs niveaux inférieurs.

L'université s'affirme dans ces nouveaux locaux comme un établissement ouvert sur le monde extérieur, avec une

bibliothèque universitaire de premier plan et des espaces de conférences et d'expositions. Les enseignements artistiques sont également privilégiés avec une salle de spectacle, 3 salles de pratiques théâtrales, une salle de projection, une salle de pratique muséale et un plateau télévision.

Conçu selon une véritable logique de campus, le lieu dispose de lieux de vie étudiante, d'un restaurant universitaire en partenariat avec le CROUS de Paris, de jardins et d'une ouverture sur la ville.

DÉMARCHE HQE

La réalisation de cette opération s'inscrit dans la politique d'exemplarité en matière de développement durable, souhaitée par les financeurs, avec une démarche « Haute Qualité Environnementale » et une certification obtenue en juillet 2022. En plus de l'utilisation de l'énergie géothermique, pour la production de chaleur et le rafraîchissement, la démarche prévoit également de très bonnes performances en isolation thermique, la régulation des stores via une gestion technique centralisée et la récupération des eaux de pluie.

L'opération se caractérise aussi par une végétalisation des espaces extérieurs, comprenant plusieurs toitures et terrasses végétalisées et

un théâtre de verdure pédagogique, offrant des espaces de pause agréables pour les étudiants et des opportunités nouvelles d'appropriation pour des performances.

ÉTAPES FRANCHIES EN 2022

Le chantier ayant été réceptionné le 20 décembre 2021, l'Epaupif a été particulièrement mobilisé pour suivre les travaux de levée de réserves, qui se sont déroulés en site occupé tout au long de l'année 2022 et notamment au premier semestre. Cet accompagnement auprès de l'université se poursuivra jusqu'à la levée des derniers désordres.

Les premiers personnels ont pu être accueillis à partir du mi-janvier 2022 et les premiers étudiants fin janvier. À partir de mai 2022, l'intégralité des services de l'USN s'est installée sur le nouveau site afin de préparer la rentrée de tous les étudiants en octobre 2022.



ACTEURS DU PROJET/OPÉRATION

Maître d'ouvrage : Epaupif

Financeurs :

- État Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche (MESR), Ville de Paris, Région Île-de-France

Groupement de maîtrise d'œuvre :

Atelier Christian et Élisabeth de Portzamparc, architecte, IGREC Ingénierie, BET structure –VRD, CERIS Ingénierie - BET fluides (abandon en cours de chantier), VSA – BET Façades, GREENAFFAIR – BET HQE, GVI – économiste

Assistants à maîtrise d'ouvrage (AMO) :

Bureau de contrôle technique : Batiplus, Coordonnateur SPS : Bureau Veritas Construction, OPC : Egis Bâtiments Management

Entreprises de travaux :

CBC – SARMATES – SIMEON - ROUX FRERES - LOISON – VALLEE – SERTAC – GUIBAN – INEO – LAGOONA - BC CAIRE – OTIS – IDFC – SAVIEX – SAONOISE

1 % Artistique :

Ivan ARGOTTE et Eva ALBARRAN & Co – Béatrice CASADESUS – Studio 5.5 Collectif

CHIFFRES CLÉS

39 600 m² de surface de plancher (SDP), dont **5 230 m²** de la bibliothèque universitaire

Budget total de l'opération (TDC) : **144 M€**

9 800 personnes par jour (étudiants, enseignants, personnels administratifs...)

Rayonnages :

- **5 600 m** aux niveaux 1, 2 et 3

- Plus de **10 000 m** dans les compactus

3 bâtiments neufs (A, B, C) et **un bâtiment rénové** (D)

DATES CLÉS

Décembre 2013 : Lancement du concours de MOE

Décembre 2015 : Obtention du permis de construire pour la construction de trois bâtiments et la réhabilitation d'un bâtiment existant

Janvier 2017 : Réception des travaux préalables

Décembre 2021 : Réception des travaux de la phase 3

Année 2022 : Suivi des levées de réserves de réception et traitement des désordres, réalisation des travaux de parachèvement

Année 2023 : Finalisation des travaux de parachèvement, ouverture des dernières salles et amphithéâtres



TRANSFERTS SUR LE CAMPUS NATION : INVESTIR LE NOUVEAU CAMPUS

PRÉSENTATION DU PROJET

L'opération de transfert a pour objectifs l'emménagement du nouveau Campus et la libération des sites Censier (Université Sorbonne Nouvelle), Bièvre (CROUS), rue des Bernardins, rue de l'Ecole de Médecine (Ville de Paris), et une partie des locaux de la Sorbonne (Rectorat), Tolbiac (Université Panthéon Sorbonne) et de Dauphine.

GRANDES LIGNES DU PROGRAMME

L'opération de déménagement concerne des locaux à majorité tertiaires (services support, d'enseignement et de recherche). Elle comprend également un chantier de fusion des différents fonds des bibliothèques de section implantées sur les différents sites de départ. Les opérations, dites d'intercalation, sont particulièrement longues et incluent outre des collections d'ouvrages, des média vidéo et films.

Les locaux situés en Sorbonne sont à libérer en vue de leur réaffectation (en partie à USN). Les autres sites sont rendus à leurs propriétaires.

L'Epaurif a été missionné pour concevoir et piloter les opérations de transfert et la libération des sites de départ.

La libération de Censier a été organisée à partir de fin mai. Après repérage par les nouveaux occupants du site, des espaces à laisser en l'état et choix des mobiliers réutilisés sur place, des acteurs de l'Economie Sociale et Solidaire (ESS) ont ensuite effectué un tri préalable à l'évacuation en recyclage parmi les mobiliers disponibles en vue d'une reprise (seconde vie).

Les opérations de transfert ont été réalisées par vagues, en commençant par les locaux Sorbonne à réemménager après travaux et suivant les nécessités de continuité de service de l'enseignement. Après le déménagement d'une partie de l'administration et des services support en février et mars, les UFR de Censier ont été relocalisées en mai sur le site Nation. Les composantes situées sur les autres sites se sont installées en juin.



ACTEURS DU PROJET/OPÉRATION

Maître d'ouvrage : Université Sorbonne Nouvelle
Mandataire Maître d'ouvrage : Epaurif
Financeurs : Université Sorbonne Nouvelle
Assistant à maîtrise d'ouvrage (AMO) Transfert : INGENOVA
Déménageur : ORGANIDEM

CHIFFRES CLÉS

Emménagement de **26 000 m²** de surface utile (SU)
Montant opération : **1,7 M€ TTC**
Nb de sites et bâtiments de départ : Campus Censier et sites Sorbonne, Ecole de Médecine, Bernardins, Dauphine
Environ **80 000 m²** de locaux de départ à libérer
Linéaires de bibliothèques : Plus de **10 km** linéaires
Mobiliers et équipements réutilisés et recyclés : Volume laissé sur place et réutilisé par les nouveaux occupants : **2 350 m³**
Volume repris et destiné à une seconde vie : **2 200 m³**
Volume recyclé : **7 500 m³**
Sous-opérations remarquables : Emménagement des espaces pour les nouveaux occupants de Censier

DATES CLÉS

Janvier à mars-2021 : Déménagement puis libération du site Bièvre
Mars à avril 2021 : Fusion des fonds vers Nation sous le régime de mise à disposition des locaux anticipée (vers les magasins puis vers les salles en libre accès)
Juin à décembre 2021 : Livraison des mobiliers neufs sous le régime de la mise à disposition anticipée
Décembre 2021 : Déménagement de l'Ecole supérieure d'interprètes et de traducteurs (ESIT)
Février - Mai 2022 : Déménagement d'Université Sorbonne Nouvelle depuis Censier
Juin 2022 : Libération de Censier
Juillet 2022 : Restitution des sites extérieurs



GRANDES LIGNES DU PROGRAMME

Les principales ambitions du projet sont :

- satisfaire aux exigences d'une recherche d'excellence en offrant des locaux modernes de laboratoires, plateformes de recherche mutualisées, serres scientifiques, animaleries, etc.,
- offrir des conditions d'enseignement et de travail de qualité pour les étudiants et les personnels avec des espaces d'enseignement, des lieux de convivialité, un restaurant (1 500 repas par jour), des espaces tertiaires et des zones logistiques mutualisées,
- maîtriser et optimiser la maintenance et répondre à des exigences de qualité environnementale.

Le site principal, appelé « Henri MOISSAN », est localisé à proximité immédiate de la future station de la ligne 18. Sur une surface de 74 000 m², il regroupe les locaux de recherche et d'enseignement en pharmacie et en chimie et biologie, l'institut de chimie moléculaire et des matériaux, ainsi qu'un espace de restauration.

Le second site, davantage en lien avec les espaces agricoles du plateau de Saclay, accueille l'Institut Diversité Écologie et Évolution du Vivant (IDEEV) sur une surface de 14 000 m² comprenant des serres scientifiques.

Le projet est réalisé via un contrat de partenariat public-privé (PPP), confié à la société de projet Platon-Saclay. Ce contrat, signé en avril 2018, comprend la conception et la réalisation du pôle BPC ainsi que son entretien et sa maintenance durant 25 ans.

ÉTAPES FRANCHIES EN 2022

Après des opérations préalables aux réceptions (OPR) et d'essais et vérifications (OEV), le site IDEEV a été mis à disposition de l'Université le 1^{er} février 2022 et le site MOISSAN le 1^{er} juillet, marquant le début de la période d'exploitation.



LIVRAISON DU PÔLE BIOLOGIE- PHARMACIE-CHIMIE POUR L'UNIVERSITÉ PARIS SACLAY

PRÉSENTATION DU PROJET

L'opération Biologie-Pharmacie-Chimie (BPC) consiste à créer deux sites sur le campus de l'Université Paris-Saclay, sur les communes d'Orsay et de Gif-sur-Yvette, afin d'offrir une surface de près de 90 000 m² d'installations d'enseignement, de recherche et d'administration pour accueillir plus de 3 150 étudiants et 1 400 utilisateurs (enseignants, chercheurs).



ACTEURS DU PROJET/OPÉRATION

Personne publique du contrat de partenariat public-privé (PPP) : Université Paris-Saclay

Partenaire privé du PPP et maître d'ouvrage : Société de projet Platon-Saclay

Constructeur : Bouygues Construction

Conducteur d'opération et assistant de l'Université : Epaurif

Assistants techniques : Setec Bâtiment (principal), Gopura (laboratoires) Arwytec (cuisines), Ingérop (VRD),

CHIFFRES CLÉS

Site IDEEV : 14 000 m² de surface de plancher (SDP)

Site MOISSAN : 74 000 m² de SDP

Coût d'investissement (hors exploitation-maintenance) : 305 M€ HT

Effectif : 3 150 étudiants et 1 400 utilisateurs (chercheurs)

Autres chiffres remarquables : 6 km de paillasses et 600 sorbonnes

DATES CLÉS

Avril 2018 : Signature du contrat de partenariat,

Mars 2019 : Démarrage du chantier,

Septembre 2021 : Début des opérations préalables aux réceptions (OPR) et d'essais et vérifications (OEV),

1^{er} février 2022 : Livraison et mise à disposition du site Institut Diversité Écologie et Évolution du Vivant (IDEEV),

1^{er} juillet 2022 : Livraison et mise à disposition du site MOISSAN



GRANDES LIGNES DU PROGRAMME

L'opération d'emménagement concerne des locaux tertiaires (services support, d'enseignement et de recherche) et des locaux expérimentaux (surfaces d'enseignement de Travaux Pratiques, laboratoires de recherche humides ou secs, et des plateformes animalerie, spectrométrie Résonance Magnétique Nucléaire [RMN], notamment).

Les opérations de transfert sont particulièrement techniques et requièrent la mobilisation de nombreux prestataires spécialistes en déménagement de produits dangereux et thermosensibles ainsi que les mainteneurs et fabricants d'instruments scientifiques pour réaliser les opérations de déconnexion et reconnexion. L'installation des équipes dans les locaux a nécessité par ailleurs des ajustements en termes de raccordements et de fixations d'éléments aux murs.

L'Epaupif a été missionné pour concevoir et suivre les opérations de transfert et la libération des sites de départ de l'Université Paris-Saclay. Cette dernière a particulièrement demandé à l'Epaupif de sécuriser la tenue de la rentrée universitaire

à H. Moissan début septembre 2022 et la libération complète du Campus de Châtenay-Malabry en vue de sa remise au futur propriétaire selon l'échéancier contractuel prévu.

L'opération de transfert a mis en œuvre le souhait exprimé par l'Université Paris-Saclay d'offrir une seconde vie aux mobiliers et objets présents dans les lieux de départ et non destinés au déménagement, puisque les mobiliers tertiaires étaient en partie fournis par le marché de travaux. Les diagnostics de libération de site successivement réalisés par l'Assistant à maîtrise d'ouvrage (AMO) ont permis d'évaluer les gisements de mobilier réutilisables, réemployables ou recyclables. Lors de chaque libération de site ont été organisées des campagnes de dons entre unités, de récupération de lots de

mobilier d'enseignement en bon état ou de modèles singuliers de façon plus ponctuelle par les acteurs de l'économie circulaire. D'autre part, des objets particuliers (récupérateur d'eau de pluie, bungalows de chantier) ainsi que des équipements (techniques bâtimentaires, de levage) ont été repris ou vendus (pompes à essence).

Les plans d'implantation des mobiliers neufs des locaux tertiaires ont été générés automatiquement dans les modèles Building Information Modeling (BIM) livrés par le groupement constructeur. Une extension logicielle développée par un prestataire (DATA BIM) a permis de mettre à jour la maquette en croisant la liste des mobiliers commandés (sous forme de tableur) et les éléments mobiliers déjà présents dans les maquettes.

ACTEURS DU PROJET/OPÉRATION

Maître d'ouvrage : Université Paris-Saclay

Mandat de Maître d'ouvrage : Epaupif

Financeurs : Université Paris-Saclay

Assistant à Maîtrise d'Ouvrage (AMO)

Transfert : Assist Partner

Déménageur : Groupement ORGANIDEM

Déménageur Produits chimiques : SUEZ IWS Chemicals France

Déménageur Produits biologiques : SAFETYLOG

BIM – Facility Management :

Implémentation des mobiliers neufs dans les modèles

CHIFFRES CLÉS

Budget total de l'opération (TDC) : **6,2 M€**

58 000 m² de surface utile dans les deux bâtiments d'arrivée, IDEEV et MOISSAN

Volumes movimentés : Env. **13 000 m³** de mobilier, d'équipements, de contenus (documents, verrerie, etc.)

Env. **80 tonnes** de produits chimiques démantées

50 congélateurs -80 °C et l'équivalent de **300 réfrigérateurs/congélateurs**

5 sites de départ Université Paris Saclay (Le Moulon, Châtenay-Malabry, Gif-sur-Yvette, Orsay-Vallée, Clamart)

Environ **65 000 m²** de locaux de départ
Recyclage : Environ **16 000 m³** envoyés en recyclage papier, mobilier, D3E

DATES CLÉS

Mi-2019 – mi-2021 : Études Epaupif – visites de sites, définition du périmètre et du budget de l'opération, ordonnancement

Janvier 2022 : Livraison du rapport d'études sur l'UFR de Pharmacie, présentation de la démarche des prestataires aux utilisateurs

Février - Avril 2022 : Transfert vers le site IDEEV depuis La Ferme Le Moulon, Gif-sur-Yvette, Orsay-Vallée

Juillet 2022 : Début du transfert vers le site H. Moissan depuis Châtenay, Clamart et Orsay

Septembre 2022 : Rentrée universitaire à H. Moissan et reprise du transfert des unités de recherche vers le site H. Moissan

Octobre 2022 : Transfert ICMMO depuis Orsay

Janvier 2023 : Fin des opérations de raccordements

Juin 2023 : Fin du transfert de l'animalerie



TRANSFERTS EN DEUX TEMPS POUR LE PÔLE BIOLOGIE- PHARMACIE-CHIMIE (BPC)

PRÉSENTATION DU PROJET

L'ensemble immobilier « Biologie-Pharmacie-Chimie » renouvelle le patrimoine de l'Université Paris-Saclay et lui permet de libérer le Campus de Châtenay-Malabry et le site de La Ferme Le Moulon, de même que certains bâtiments sur les Campus d'Orsay Vallée, de Gif-sur-Yvette et de Clamart.

Fort de son expérience en conduite d'opérations complexes, l'Epaufif assure le suivi des projets en phase chantier tout en veillant au respect de l'environnement pendant cette étape sensible.

Entreprises, maîtrises d'œuvres, assistants à maîtrise d'ouvrage, tous les partenaires sont sensibilisés et mobilisés aux côtés de l'Epaufif pour assurer le déroulement du chantier dans les meilleures conditions pour les occupants, les riverains, les futurs

utilisateurs et l'environnement du bâtiment. La limitation des impacts, la protection de l'environnement et de la biodiversité durant le chantier, la prise en compte d'une démarche de réemploi sont autant de leviers qui viennent compléter en phase de construction les actions environnementales développées sur chacun des projets.

La sécurité des chantiers est également au cœur des préoccupations de l'Epaufif. C'est un point de vigilance majeur, particulièrement sensible pour les chantiers réalisés en milieu occupé, pour lesquels l'établissement met à profit son expertise en concertation étroite avec les maîtres d'ouvrage et les utilisateurs.

Ces chantiers, poursuivis ou lancés en 2022, mobilisent les compétences de l'Epaufif pour livrer des projets immobiliers toujours plus économes énergétiquement avec des objectifs toujours plus marqués en termes de développement durable, tout en veillant à répondre au mieux aux besoins des universités partenaires.

PROJETS EN CHANTIERS





CONSTRUCTION DU BÂTIMENT D'ENSEIGNEMENTS MUTUALISÉS SUR LE CAMPUS DE L'ÉCOLE POLYTECHNIQUE

PRÉSENTATION DU PROJET

L'Ecole Polytechnique assure le pilotage de la construction d'un bâtiment d'enseignements mutualisés (BEM). Le bâtiment a vocation à être utilisé conjointement par l'Ecole Polytechnique, AgroParisTech, l'Institut Mines-Telecom, l'Ecole Nationale Supérieure de Techniques Avancées (ENSTA ParisTech), l'Ecole Nationale de la Statistique et de l'Administration Economique (ENSAE Paris Tech) et l'Institut d'Optique Graduate School (IOGS).

Il s'agira d'un lieu nouveau, au sein duquel seront hébergés des programmes pédagogiques coproduits par les six écoles d'ingénieurs. Le bâtiment sera composé de 5 niveaux.

Au rez-de-chaussée prennent place un espace d'accueil, les fonctions support et une partie des espaces de pédagogies innovantes ainsi que des amphithéâtres.

Les trois niveaux supérieurs accueillent les espaces d'enseignement (salle de cours, salles informatiques et certains espaces dédiés à la pédagogie innovante). Le sous-sol est réservé aux locaux techniques et à un parking.

GRANDES LIGNES DU PROGRAMME

La spécificité du projet réside dans son hall en quadruple hauteur, lieu de rencontre promouvant échanges, connexions et fertilisations scientifiques. Ce grand espace est traversé par quatre amphithéâtres ouverts, sous forme de gradins, et un réseau de passerelles, escaliers et terrasses, favorisant les rencontres entre les étudiants, les enseignants et les chercheurs.

Intégrant une forte composante environnementale, le projet s'inscrit dans une démarche de certification Haute Qualité Environnementale (HQE).

ÉTAPES FRANCHIES EN 2022

Interrompue par un sinistre qui a nécessité une expertise approfondie l'opération n'a pu s'achever au cours de l'année 2022. C'est en 2023 que le bâtiment d'enseignements mutualisés verra ses portes ouvrir.

Durant cette période complexe, l'Epaupif a mobilisé les entreprises, prestataires de maîtrise d'œuvre et experts, à la fois pour faire aboutir le processus assurantiel et pour poursuivre la réalisation des travaux qui pouvaient être achevés indépendamment.



ACTEURS DU PROJET/OPÉRATION

Maîtrise d'ouvrage : Ecole Polytechnique

Maître d'ouvrage délégué : Epaupif

Financeurs : Etat (Agence Nationale pour la Recherche - ANR, Plan Campus), Ecole Polytechnique

Groupement de maîtrise d'œuvre :

- Sou Fujimoto Architects (mandataire)
- Nicolas Laisné Architects/OXO (architectes co-traitants)
- EGIS (BET + OPC)
- Franck Boutté Consultants (Bureau d'études HQE)
- Lamoureux Acoutics (acousticien)
- Les Eclaireurs (éclairagiste)
- MOZ Paysage (sous-traitant paysagiste)

Entreprises travaux : NGE (mandataire)

- ACML, Castel Alu et Barbot (cotraitants) - Conserto (mandataire), Artopia (cotraitant) - Roux Frères (mandataire), Vallée, Les Plâtres Modernes (cotraitants) - Electrofluid - INEO Tertiaire IdF - TKE

CHIFFRES CLÉS

Surfaces : **9 142 m²** de surface de plancher (SDP) et **8 653 m²** de surface utile (SU)

Budget total de l'opération (TDC) : **38 M€**

Un Etablissement Recevant du Public (ERP) : **ERP de seconde catégorie, le bâtiment accueillera environ 1 400 étudiants, enseignants et personnels administratifs**

DATES CLÉS

Octobre 2015 : Notification du marché de MOE

Avril 2017 : Obtention du Permis de Construire

Décembre 2018 : Notification des marchés de travaux

Janvier 2019 : Démarrage des travaux

2023 : Ouverture du Bâtiment d'Enseignements Mutualisés (BEM)



CONSTRUCTION DE LA MAISON INTERNATIONALE DE LA RECHERCHE A CERGY

PRÉSENTATION DU PROJET

Par son programme, son organisation fonctionnelle et son architecture, le projet de la Maison Internationale de la Recherche (MIR) a pour ambition d’encourager la pluridisciplinarité et les échanges autour des sciences humaines et sciences de la modélisation. Cette opération s’inscrit dans l’ambition portée par la communauté d’agglomération et CY Cergy Paris Université de renforcer le pôle enseignement supérieur dans l’agglomération et d’imbriquer celui-ci dans la ville.

Ainsi, le futur bâtiment sera composé d’un rez-de-chaussée dédié aux événements et moments de convivialité, facilitant l’accueil de chercheurs étrangers (auditorium, salles des congrès...), de deux niveaux d’enseignement et de quatre niveaux tournés vers la recherche (bureaux et salles de réunion).

GRANDES LIGNES DU PROGRAMME

Le développement de la maquette Building Information Modeling (BIM), démarré lors des études de conception, s’est poursuivi durant les études d’exécution. Les réflexions sont en cours pour poursuivre son utilisation en phase exploitation du site.

En complément du pilotage et du suivi des travaux, l’Epaurif s’est vu confier une mission mobilier pour accompagner l’Université dans le choix des mobiliers, la passation des marchés et leur mise en œuvre.

ÉTAPES FRANCHIES EN 2022

Après un démarrage des travaux en fin d’année 2021, l’année 2022 a vu le gros œuvre du bâtiment se réaliser. Celui-ci s’est achevé début 2023 et les travaux se poursuivront tout au long de l’année.



ACTEURS DU PROJET/OPÉRATION

Maître d’ouvrage : CY Cergy Paris Université

Maître d’ouvrage délégué : Epaurif

Financeurs : État (plan Campus), Communauté d’Agglomération de Cergy-Pontoise, CY Cergy-Paris Université

Groupement de maîtrise d’œuvre : Groupement K-ARCHITECTURES/AIA INGENIERIE/ALTIA/AIA ENVIRONNEMENT

Bureau de contrôle : BTP Consultants

Coordonnateur Sécurité et Protection de la Santé (CSPS) : DEGOUY

Assistant à Maîtrise d’Ouvrage BIM : Z Studio

Entreprises de travaux : Le Foll TP, Donato – Leuillet, Roux Frères, Vallée, Otis, Engie Energie Service, Empreinte

CHIFFRES CLÉS

5 485 m² de surface de plancher (SDP)
Budget total de l’opération (TDC) :
22,64 M€

DATES CLÉS

Mars 2018 : Lancement du concours de maîtrise d’œuvre

Juillet 2019 : Lancement des études de conception

Mai 2020 : Obtention du permis de construire

Août 2021 : Notification des marchés de travaux et démarrage de la préparation de chantier

Novembre 2021 : Démarrage des travaux

Début 2024 : Livraison du bâtiment



L'opération concerne la rénovation de locaux affectés au département de physique et la restructuration d'espaces du département de chimie.

Le programme répond aux enjeux d'adaptation des locaux existants aux nouveaux usages, de rénovation dans une perspective d'amélioration du confort et des conditions de travail et d'accroissement des capacités d'accueil.



RÉAMÉNAGEMENT DES DÉPARTEMENTS DE PHYSIQUE ET CHIMIE DE L'ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE-PSL

PRÉSENTATION DU PROJET

L'École Normale Supérieure-PSL (ENS-PSL) s'est engagée depuis quelques années dans une dynamique d'opérations de travaux visant à moderniser son patrimoine immobilier, pour le mettre à niveau de l'excellence scientifique de l'école et de l'ambition des projets portés par ses équipes.

Le projet de restructuration du site Lhomond se situe dans la continuité des travaux de mise en sécurité réalisés entre 2008 et 2011 et de restructuration du bâtiment Erasme et Lhomond réalisés dans le cadre du Contrat Plan Etat Région (CPER) 2007-2013.

GRANDES LIGNES DU PROGRAMME

Les travaux de rénovation consistent notamment en la reprise des distributions électriques et informatiques, des huisseries intérieures, des revêtements de sols, murs et faux plafonds, le remplacement du parc éclairage en LED et l'isolation par l'intérieur. Les prestations afférentes aux travaux de restructuration prévoient la modification des cloisonnements, ouvertures et planchers, et la suppression et création de mezzanines.

Ces travaux sont réalisés alors que les locaux jouxtant l'opération restent en activité. Ce maintien en exploitation nécessite une conduite phasée de l'opération, espace par espace, avec libération et réintégration progressive des locaux.

Après les études de programmation, l'Epaurif assure la bonne coordination de cette opération complexe et sensible, car très phasée et réalisée en site occupé.



ÉTAPES FRANCHIES EN 2022

Les travaux ont démarré en septembre 2021 et les premières réceptions partielles des zones du département de physique ont pu intervenir au printemps 2022.

La réception partielle des zones de la phase 1 du département de chimie sont intervenues en août 2022 et les travaux de la phase 2 ont pu démarrer dès septembre 2022.



ACTEURS DU PROJET/OPÉRATION

Maître d'ouvrage : Ecole Normale Supérieure – Paris Sciences et Lettres (ENS-PSL)

Maître d'ouvrage délégué : Epaurif

Financeurs : État (MESR) - au titre du Contrat Plan Etat Région (CPER), Région Île-de-France au titre du CPER, Ville de Paris, ENS-PSL

Groupement de maîtrise d'œuvre : AFE Architecture (mandataire architecte) – Cabinet Andriot (Economiste) – BIM Ingénierie (BET TCE-SSI)

Entreprises Travaux :

LOÏ – Gros œuvre
ISOPHON – Second œuvre
CPIC – CVC plomberie
CEREL - Electricité
POSSEME - Paillasse

CHIFFRES CLÉS

Surfaces : **4 090 m²** de surface utile (SU) rénovée

150 m² de surface utile créée

Budget total de l'opération (TDC) : **5,83 M€**

Budget de travaux Hors taxe (HT) : **3,76 M€**

Interventions ponctuelles en site occupé : **2 bâtiments**

4 niveaux

17 zones de travaux

DATES CLÉS

Avril 2021 : Obtention permis de construire

Juillet 2021 : Notification des marchés de travaux

Mars 2022 : Réception des travaux du département de physique

Août 2022 : Réception des travaux du département Chimie Phase 1

2023 : Réception des travaux du département de Chimie phase 2 puis phase 3

Les projets immobiliers qu'accompagne l'Epaufif présentent des complexités calendaires, financières, organisationnelles, fonctionnelles ou spatiales qui peuvent trouver une réponse plus adaptée dans des montages contractuels particuliers, permettant d'associer plus en amont les compétences des différents acteurs du projet. L'association des compétences du constructeur à celles du concepteur, la prise en compte des compétences en exploitation

et maintenance, etc. : les modalités contractuelles mises en œuvre pour la réalisation d'un projet sont stratégiques, de même que l'accompagnement mis en place en termes d'assistance à maîtrise d'ouvrage.

L'expérience acquise par l'Epaufif sur le montage de projets complexes lui permet d'apporter conseil et accompagnement aux maîtres d'ouvrage, depuis la phase d'études préalables, au moment de choisir le mode de dévolution opérationnel, jusqu'à la préparation de l'exploitation et de la maintenance, dans le cadre de montages contractuels adaptés aux enjeux de réalisation et aux performances attendues des projets.

Cette expérience se renforce année après année, grâce à des opérations variées telles que le Campus Hospitalo-Universitaire du Grand Paris Nord – Saint-Ouen, la transformation de l'ancien hôpital d'instruction des armées du Val-de-Grâce pour le programme PariSanté Campus, ou encore la création du Pôle National d'Education Inclusive de CY Université à Saint-Germain-en-Laye. Ces projets permettent aux équipes de l'Epaufif de développer des process adaptés pour répondre aux exigences spécifiques des projets complexes.

MONTAGES EN MARCHÉ GLOBAL DE PERFORMANCE/ MARCHÉ DE CONCESSION/ CONTRAT DE PROMOTION IMMOBILIÈRE





PARISANTÉ CAMPUS :
RESTRUCTURATION
ET EXTENSION
DU VAL-DE-GRÂCE

PRÉSENTATION DU PROJET

PariSanté Campus est un programme de campus de recherche, de formation et d’innovation dans le domaine du numérique pour la santé, qui s’installera à l’horizon 2029 sur le site de l’ancien Hôpital d’Instruction des Armées du Val-de-Grâce située 74, boulevard de Port-Royal (Paris 5^e).

L’objectif de ce pôle innovant est d’une part, de contribuer à développer et à structurer une filière dédiée au numérique pour la santé de rayonnement mondial.

PariSanté Campus vise le regroupement de plusieurs entités publique et privée au sein d’un même bâtiment afin de créer des synergies, générer des rencontres et renforcer les relations déjà existantes dans le domaine de la santé numérique.

Pour accueillir le programme PariSanté Campus, le site historique de l’ancien Hôpital d’Instruction des Armées du Val-de-Grâce (HIA) qui développe actuellement une surface de 50 000 m² de surface de plancher (SDP) sera réaménagé et étendu d’environ 20 000 m² de SDP, dans un souci de respect et de valorisation de sa dimension historique et patrimoniale.

Le montage juridique prévu pour la mise en œuvre de ce projet est la concession. Le concessionnaire sera en charge, à ses risques et périls et sous sa maîtrise d’ouvrage, de la conception et de la réalisation des travaux de réhabilitation, extension et aménagement de l’ensemble du site, des procédures réglementaires, de l’entretien-maintenance de l’ensemble



du site réhabilité et de son exploitation selon les modalités qui seront prévues au contrat.

PROGRAMME

L’objectif est une répartition des surfaces entre les opérateurs publics et privés, ces derniers occupant une majorité des espaces :

- Programmes dédiés à la partie publique : environ 48 % du programme
- Laboratoires de recherche (espaces d’expérimentation),
- Espaces d’enseignement et de formation,
- Tertiaire,
- Vie du Campus,

- Programmes privés : environ 52 % du programme
- Hôtel d’entreprises, appui au développement de projets entrepreneuriaux (start-up) et mise à disposition d’outils en faveur de l’innovation et de l’expérimentation,
- Événementiel et centre de conférences,
- Services aux occupants du campus (restauration, etc.).

Le projet s’inscrit dans un contexte environnemental ambitieux et

prescriptif, composé de plusieurs règles et/exigences européennes, nationales ou locales.

En synthèse, PariSanté Campus sera soumis à une base réglementaire générale constituée de plusieurs règles et/ou exigences.

Ce socle réglementaire sera complété par le respect des futures exigences du PLU Bioclimatique de la Ville de Paris.

Les études et diagnostics environnementaux menés en 2021/2022 ont précisé les enjeux liés aux exigences réglementaires.

À ce stade, il est proposé que le projet s’inscrive dans une dimension internationale et obtienne les certifications suivantes :

- HQE® Bâtiment Durable ;
- BREEAM (Building Research Establishment Assessment Method).

PariSanté Campus répondra également aux labels suivants, en lien avec la thématique du Campus :

- WELL Building Standard : ce label d’origine américaine vise à offrir un confort de vie exemplaire aux occupants des bâtiments de bureaux ;

- WiredScore, qui améliore la connectivité et les technologies intelligentes des immeubles de bureaux.

ÉTAPES FRANCHIES EN 2022

Au cours de l’année 2022, les différentes études préalables se sont poursuivies, pour pouvoir affiner les réflexions sur le programme souhaité et le transcrire dans un dossier de consultation. Celle-ci devrait être lancée au 1er semestre 2023.

Un dossier de mise en compatibilité du Plan Local d’Urbanisme (PLU) de Paris a également été préparé.

Enfin, différentes étapes-clés du projet, relatives à l’appréciation de son opportunité, ont également été franchies : passage en Conférence Nationale de l’Immobilier Public en mars 2022, contre-expertise d’évaluation socio-économique par le Secrétariat général pour l’investissement (SGPI) de février à juillet 2022, examen du projet par l’Autorité Environnementale en juin 2022...

ACTEURS DU PROJET/OPÉRATION

Maître d’ouvrage : Ministère de l’Enseignement Supérieur et de la Recherche (MESR)

Appui à la maîtrise d’ouvrage : Groupement d’intérêt scientifique (GIS) PariSanté Campus constitué par l’État (représenté par le MESR et le MSP) et cinq membres fondateurs : l’INSERM, Inria, l’université Paris Sciences et Lettres (PSL), le Health Data Hub (HDH) et l’Agence du numérique en santé (ANS).

Maître d’ouvrage délégué : Epaurif
Financeurs : MESR et concessionnaire

Assistant à maîtrise d’ouvrage (AMO) programmation : Mandataire du groupement de programmation EPPC, accompagné de l’Agence CH.V (architecte du patrimoine) Alternet (fluides, CVC, lot techniques), Geciba (structure), Qualiconsult (SSI) et Axhoma (planning travaux).

Assistent à Personne Publique (APP) juridique : Cabinet OYAT

APP financier : Ernst and Young Advisory

Diagnostics techniques et bâtimentaires :
- Qualité de l’air – Cap Environnement
- PEMD – EODD
- Enveloppe et Étude des systèmes d’approvisionnement énergétique : EPPC/EODD

CHIFFRES CLÉS

Surfaces projetées : **70 000 m²** de surface de plancher (SDP)
Budget total de l’opération (TDC) : **432 M€**
3 000 chercheurs et personnels,
2 000 étudiants.
28 000 m² de surface

DATES CLÉS

2020 : Lancement des études préalables
2021 : Diagnostics et engagement des études de programmation - Concertation préalable sous l’égide de la Commission Nationale du Débat Public (CNDP)
2022 : Poursuite des études de programmation et de la concertation, validation de l’opportunité du projet
2023 : Lancement de la consultation de concession, sélection des candidatures, engagement du travail des groupements candidats
2024-2025 : Négociation et choix du lauréat
2026-2029 : Projet et chantier



LE FUTUR CAMPUS HOSPITALO UNIVERSITAIRE SAINT-OUEN GRANDPARIS NORD

PRÉSENTATION DU PROJET

Le campus hospitalo-universitaire Saint-Ouen Grand-Paris Nord prévoit l'ouverture d'un hôpital qui abritera des activités médico-chirurgicales des hôpitaux de l'APHP Bichat (Paris XVIII^e) et Beaujon (Clichy) et un pôle universitaire réunissant les activités d'enseignement et de recherche de l'Université Paris Cité en médecine, odontologie et soins infirmiers. Le projet permettra le regroupement d'activités de formation et de recherche aujourd'hui dispersées géographiquement, ainsi que la construction de locaux neufs, mieux adaptés aux besoins et normes techniques.

GRANDES LIGNES DU PROGRAMME

Le projet universitaire sera connecté avec le futur hôpital via une passerelle. Il prévoit la construction d'un ensemble immobilier comprenant :

- Un volet recherche ;
- Des espaces d'enseignement ;
- Un espace commun à la vie du campus ;
- Un pôle logistique.

Il sera réalisé à travers un marché global de performance. Le recrutement du groupement qui en aura la charge fait l'objet d'un dialogue compétitif.

Le projet Bâtiment de Services viendra compléter l'aménagement du campus, il concerne la construction d'un bâtiment neuf ayant vocation à accueillir les installations nécessaires au bon fonctionnement du campus universitaire. Le programme du bâtiment, conçu dans une logique de mise à disposition des équipements pour l'ensemble du campus, est constitué d'un restaurant universitaire, d'installations sportives et de logements étudiants et pour chercheurs.

Après avoir accompagné l'Université Paris Cité pour toute la phase de programmation, l'Epaufif assure la conduite d'opération sur cette opération qui implique de multiples acteurs tant à l'échelle du site (APHP, CROUS pour le bâtiment de services) qu'à l'échelle du territoire (EPT Plaine Commune, CD93, Commune de Saint-Ouen-sur-Seine, SNCF, concessionnaires...) avec de forts enjeux de coactivités.

Dans le cadre du projet, l'Epaufif a également la charge de la conduite des études préalables au projet de bâtiment de services du campus, dont la maîtrise d'ouvrage est portée par le CROUS de Paris.

ÉTAPES FRANCHIES EN 2022

L'année 2022 a permis l'avancement de la procédure de dialogue compétitif du marché public global de performance de l'opération universitaire. Ainsi après avoir piloté l'analyse des propositions sommaires, l'Epaufif a engagé avec Université Paris Cité en avril 2022 le deuxième tour du dialogue compétitif. Cette séquence s'est achevée à la fin de l'année à l'issue des auditions avec les 3 groupements.

L'année 2022 a également vu se concrétiser la finalisation des études de faisabilité au projet Bâtiment de services.

ACTEURS DU PROJET/OPÉRATION

Maître d'ouvrage : Université Paris Cité (volet universitaire), CROUS de Paris (volet bâtiment de Services)

Conduite d'opération (volet universitaire) : Epaufif

Maître d'ouvrage délégué (volet Bâtiment de Services) : Epaufif

Volet universitaire : Conduite d'opération : Epaufif

Bâtiment de service : Maître d'ouvrage délégué Epaufif

Financeurs : État, Région Île-de-France

Assistant à Maîtrise d'Ouvrage (AMO) programmation :

AMO Technique (volet universitaire) :

Artelia

Programmist (volet bâtiment de services) : SCET/Latitude

Autres AMO/volet universitaire :

AMO Juridique : Parme Avocats

AMO Assurances : Risques, Qualité & Conseils

Mission OPCIC (CHU) : Agence 360

CHIFFRES CLÉS

Surface de plancher (SDP) : volet universitaire : env. **81 000 m²** (hors extension recherche : env. **7 000 m²** supplémentaires)

SDP du bâtiment de Services : env. **5 000 m²**

Volet universitaire : **12 500 étudiants** et **1 600 enseignants-chercheurs et assimilés**

Regroupement de plusieurs sites UP Cité de recherche et enseignement existants (Bichat, Beaujon, Garancière, Villemain...) et des services communs au sein de **3 « bâtiments »** répartis sur une emprise de **3 hectares**.

DATES CLÉS

2019 : Arrêté qualifiant d'intérêt général le projet CHUS-SO-GPN

2021 : Lancement du dialogue compétitif pour le recrutement du groupement en charge du volet universitaire

2022 : Déclaration d'utilité publique emportant modification PLUi

2025-2028 : Travaux



RESTRUCTURATION DU BÂTIMENT DE L'ALLIANCE FRANÇAISE-SITE DE PARIS

PRÉSENTATION DU PROJET

L'Alliance Française Paris Île-de-France (AFPIF) est un établissement d'enseignement supérieur privé hors contrat reconnu par l'État, dispensant des diplômes d'enseignement supérieur privés et d'un organisme de formations continues. Sa mission, comme celles de l'ensemble des alliances françaises à travers le monde, est de promouvoir et diffuser la langue française et les cultures francophones.

L'AFPIF est propriétaire d'un bâtiment dans le 6^e arrondissement de Paris, datant du début du XX^e siècle pour la partie jusqu'au R+2 sur un niveau de sous-sol et des années 1950 pour la surélévation.

L'Epaufif a piloté ce dialogue compétitif en 2 tours et analyse les offres. L'Etablissement a également eu un rôle de conseil et d'accompagnement du maître d'ouvrage à chaque étape du projet.

GRANDES LIGNES DU PROGRAMME

La modernisation du siège de l'AFPIF a été envisagée pour permettre d'améliorer son fonctionnement, de mettre aux normes le bâtiment, tout en visant de meilleures performances énergétiques, acoustiques et techniques. L'AFPIF souhaitait confier à un opérateur immobilier, à travers un contrat de promotion immobilière (CPI), les études et travaux de cette opération.

ÉTAPES FRANCHIES EN 2022

Après une sélection de 3 groupements candidats fin 2021, l'année 2022 a été consacrée à la procédure de recrutement du promoteur sous la forme d'un dialogue compétitif avec négociation permettant de définir et développer des solutions alternatives pour répondre aux objectifs et ambitions de l'AFPIF.

L'amélioration de la performance énergétique est au cœur du projet. L'audit énergétique réalisé en 2022 a révélé qu'une intervention sur les points faibles de l'enveloppe du bâtiment permettra l'atteinte des objectifs du décret tertiaire.

ACTEURS DU PROJET/OPÉRATION

Maître d'ouvrage : Alliance Française Paris Île-de-France

Maître d'ouvrage délégué : Epaufif

Financeurs : Alliance Française Paris Île-de-France

Assistant à Maîtrise d'Ouvrage (AMO) programmation :

- Programmation architecturale et fonctionnelle : Co-S
- Programmation technique et environnementale : Artelia

Assistant technique à maîtrise d'ouvrage (ATMO) : ESSOR & PARICA

CHIFFRES CLÉS

Surfaces : **3 015 m²** de Surface Dans Œuvre (SDO)

Budget total de l'opération (TDC) : **Entre 8,5 et 10 M€ TTC**

Budget de travaux Hors taxe (HT) : **6 M€ 10 000** étudiants et stagiaires de **160** nationalités différentes

DATES CLÉS

Septembre 2020 : Approbation par le CA de l'Epaufif de la convention de mandat pour les études préalables, le pilotage de la consultation en CPI

Mai 2021 : Validation des orientations programmatiques

Septembre 2021 : Lancement de la consultation en CPI

Décembre 2021 : Désignation de 3 candidats

Avril à septembre 2022 : Remise des propositions (initiales et intermédiaires), auditions et négociation

Novembre – décembre 2022 : Remise et analyse des offres finales



CONSTRUCTION D'UN NOUVEAU PÔLE NATIONAL D'ÉDUCATION INCLUSIVE ET RELOGEMENT TRANSITOIRE DE L'INSHEA À SURESNES

PRÉSENTATION DU PROJET

Le projet du Pôle National pour l'Education Inclusive (PNEI), situé au cœur de CY Campus Saint-Germain-en-Laye, a vocation à devenir un pôle international de formations, de recherche et de ressources sur les pratiques éducatives inclusives. Seront rassemblés sur le même site l'Institut National Supérieur du Professorat et de l'Education (INSPE) - dont la principale mission est de former les futurs enseignants ainsi que les futurs conseillers principaux d'éducation – et l'Institut National Supérieur de formation et de recherche pour l'éducation des jeunes Handicapés et les Enseignements Adaptés (INSHEA), qui forme les acteurs de l'accompagnement et de l'accessibilité éducative, sociale et professionnelle.

Le terrain destiné à la construction du projet était occupé par un EHPAD qui a fermé ses portes et a été acquis par la ville de Saint-Germain-en-Laye. La commune assure la déconstruction du bâtiment et la dépollution du terrain. Elle mettra le terrain à disposition du Rectorat, maître d'ouvrage du PNEI, via un bail emphytéotique permettant sa construction. Le bâtiment sera ensuite exploité par CY Cergy Paris Université (CYU).

GRANDES LIGNES DU PROGRAMME

Le programme, construit dans une logique de mutualisation des services et équipements à l'échelle du campus, porte sur une surface utile d'environ 4 900 m². La conception du bâtiment vise l'exemplarité dans la prise en compte des différentes formes de handicap. En outre, le programme présente des performances environnementales ambitieuses, aussi bien en conception et réalisation avec notamment l'atteinte du niveau E3C2, qu'en phase d'exploitation-maintenance. Ainsi, le mode de réalisation retenu pour la mise œuvre du PNEI est un marché global de performance (MGP) qui engagera le futur titulaire sur des niveaux de consommations énergétiques et de confort d'été à atteindre lors de l'exploitation du site. Enfin, le planning de réalisation du PNEI étant ambitieux, il a été décidé de recourir à la filière sèche pour les travaux. Ce mode constructif est particulièrement vertueux quant aux nuisances de chantier (moins de nuisances sonores, de déchets, de salissures...).

ÉTAPES FRANCHIES EN 2022

L'année 2022 a permis de finaliser les études de programmation et de lancer la consultation visant à retenir un groupement en charge du MGP. La procédure s'est achevée en mars 2023 par la désignation du titulaire.

ACTEURS DU PROJET/OPÉRATION

Maître d'ouvrage : Rectorat de la Région Île-de-France, pôle Versailles
Maître d'ouvrage en phase exploitation maintenance : CY Cergy Paris Université
Maître d'ouvrage délégué : Epaurif
Financeurs : Etat (CPER, Fonds Vert), Département des Yvelines
Commune d'accueil : Ville de Saint-Germain-en-Laye
Assistant à Maîtrise d'Ouvrage (AMO) programmation : CO-S – ANA INGENIERIE – ACCESMETRIE
AMO Technique : SETEC Organisation – SETEC Bâtiment
AMO Environnement : VIZEA
AMO Economiste : COS-B
AMO BIM : BIM in Motion
AMO Géotechnique : SAGA Ingénierie
Coordonnateur SPS : DEGOUY
Bureau de Contrôle : BTP Consultants

CHIFFRES CLÉS

Surfaces : Environ **4 900 m²** de surface utile (SU)
Environ **6 500 m²** de surface de plancher (SDP)
Budget total de l'opération (TDC) : **33 M€**
Nb d'étudiants, chercheurs, personnels qui sont concernés : **1 200 à 1 400 étudiants** de manière permanente et **3 500 élèves** par an
167 postes de travail
Mise en valeur d'un espace paysager protégé de plus de **2 000 m²**

DATES CLÉS

21 décembre 2021 : Signature de la convention de mandat
8 avril 2022 : Publication de l'Avis d'Appel Public à la Concurrence (AAPC) dans le cadre de la consultation du MGP
Juin 2022 : Notification marchés AMO Techniques - réalisation des études géotechniques
11 juillet 2022 : Jury de sélection des candidatures
28 octobre 2022 : Réception des offres initiales du MGP
3 février 2023 : Réception des offres finales (offres n°2)
22 février 2023 : Comité technique – Analyse des offres finales
Mars 2023 : Notification du marché global de performance
Janvier 2024 : Démarrage prévisionnel des travaux
Été 2025 : Livraison prévisionnelle



RELOGEMENT TRANSITOIRE DE L'INSHEA À SURESNES

PRÉSENTATION DU PROJET

L'Institut National Supérieur de formation et de recherche pour l'éducation des jeunes Handicapés et les Enseignements adaptés (INSHEA) est actuellement implanté à Suresnes (92) dans des bâtiments répartis sur un vaste site divisé en deux grandes parcelles. La parcelle sud héberge les bâtiments de l'ancien Centre National d'Education de Plein Air (CNEPA) dont la construction initiale date de 1957 et la parcelle Nord héberge les bâtiments de l'ancienne Ecole de Plein Air (EPA), dont la construction date des années 30, et qui est classée monument historique.

Le site de l'ex-Ecole de Plein Air (parcelle nord du site) accueillera en 2027 le Musée-Mémorial aux victimes du terrorisme. Le démarrage des travaux est prévu début 2024, sous maîtrise d'ouvrage du ministère de la Culture, avec mandat de maîtrise d'ouvrage à l'OPPIC.

Parallèlement, l'INSHEA a vocation à quitter le site de Suresnes pour déménager dans un nouveau bâtiment, le Pôle National d'Education Inclusive (PNEI), qui prendra place à Saint-Germain-en-Laye. Le bâtiment PNEI, dont le projet est en cours d'étude, est prévu d'être mis en service en octobre 2025.

Réalisation des études, lancement de la consultation du marché de maîtrise d'œuvre.

GRANDES LIGNES DU PROGRAMME

Afin de maintenir un fonctionnement de l'INSHEA entre le démarrage des travaux du futur Musée Mémorial des victimes du terrorisme sur la parcelle nord du site de Suresnes au début de l'année 2024 et la mise à disposition du bâtiment PNEI à Saint-Germain-en-Laye au dernier trimestre 2025, un relogement transitoire des fonctions de l'INSHEA occupant les bâtiments situés sur la parcelle « nord » est nécessaire.

Une étude de faisabilité a été réalisée pour tester le relogement transitoire des activités de l'INSHEA sur la partie sud du site de Suresnes. Cette étude de faisabilité propose des travaux d'adaptations des locaux existants (dans le bâtiment de l'ancien Centre National d'Education Plein Air) et la mise en place de locaux temporaires pour pouvoir permettre la continuité de l'activité de l'institut entre 2024 et fin 2025.

Au regard de la période de relogement temporaire réduite (moins de 2 ans), seuls les travaux essentiels sont prévus, principalement sur le lot courant fort/courant faible et SSI, complétés par quelques travaux de second œuvre ainsi que la mise en place d'une signalétique.

ÉTAPES FRANCHIES EN 2022

L'année 2022 a vu se concrétiser, dans des délais très contraints, l'établissement du programme technique détaillé de l'opération ainsi que le lancement du recrutement de l'équipe de maîtrise d'œuvre, notifié en janvier 2023.

ACTEURS DU PROJET/OPÉRATION

Maître d'ouvrage : INSHEA
Maître d'ouvrage délégué : Epaurif
Financeurs : État, Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (MESR), Fonds National d'Aménagement et de Développement du Territoire (FNADT), INSHEA
Mandataire du groupement de Maîtrise d'œuvre : SaAU – Syras & Associés – Architecture - Urbanisme
BET DELAGE ET COULIOU (BET), SARL EICP (économiste)
Assistant à Maîtrise d'Ouvrage (AMO) programmiste : COS

CHIFFRES CLÉS

Surface de la parcelle : **7 750 m²**
Budget total de l'opération (TDC) : **882 k€**
Budget de travaux Hors taxe (HT) : **450 k€**
135 personnels administratifs et enseignants-chercheurs, 2 200 stagiaires/étudiants

DATES CLÉS

20 octobre 2022 : COPIL de validation de la programmation
30 janvier 2023 : Notification du marché de MOE
21 septembre 2023 : Notification des marchés de travaux
Mars 2024 : Réception travaux A/B-pavillon
Juin 2024 : Réception des modulaires

RÉNOVATION, PATRIMOINE ET ADAPTATION À DE NOUVEAUX USAGES

La rénovation du patrimoine universitaire est un enjeu majeur pour les établissements d'enseignement supérieur franciliens, d'autant plus que l'intervention sur l'immobilier et les bâtiments existants représente le plus souvent l'un des principaux leviers à leur disposition pour accroître leur performance environnementale.

Le patrimoine universitaire est riche d'une histoire et d'une architecture exceptionnelles. Les établissements d'enseignement supérieur sont souvent installés dans des bâtiments classés ou représentatifs d'une époque particulière. Cependant, cette richesse patrimoniale peut complexifier les projets de rénovation face aux enjeux de transition écologique et d'adaptation aux nouveaux usages.

Dans ce cas se posent différentes questions : Comment prendre en compte un patrimoine parfois

vieillissant et conçu à l'origine pour d'autres fonctions ? Comment optimiser les surfaces utiles alors que la rareté foncière et la non-artificialisation sont de mise ? Comment garantir la préservation du caractère patrimonial et la sobriété énergétique ?

Fort de ses compétences techniques et réglementaires, et porteur d'une démarche volontariste sur les enjeux environnementaux, l'Epaufif accompagne les acteurs dans leurs réflexions et le pilotage de leurs opérations pour rénover, adapter, valoriser ou optimiser, dans des contextes toujours différents, où doivent cohabiter qualité environnementale et préservation du patrimoine.

La première étape de cet accompagnement consiste en un ciblage des enjeux environnementaux propres à l'établissement et son projet immobilier. Cette étape permet d'intégrer, dès la programmation, la dimension environnementale de l'opération immobilière projetée. Une fois ces enjeux identifiés, l'Epaufif accompagne les établissements dans la définition, la conception puis la mise en œuvre de solutions techniques, parfois innovantes, adaptées aux ambitions environnementales fixées au projet.





OCCUPATION TEMPORAIRE DU SITE DE CENSIER

PRÉSENTATION DU PROJET

En mai 2022, les services et étudiants de l'Université Sorbonne Nouvelle ont été transférés vers le nouveau site de Nation Picpus (opérations également pilotées par l'Epaupif). Dans l'attente d'une future opération de curage, dépollution et démolition partielle du site de Censier lui-même, le bâtiment devait à l'origine être condamné pendant deux ans, le temps de la réalisation des études de conception. Grâce à une opération originale d'urbanisme temporaire, le site ne restera finalement pas portes closes.

GRANDES LIGNES DU PROGRAMME

Désigné gestionnaire du site dans l'attente des futurs travaux et désireux de s'insérer dans une démarche sociale et solidaire, à un moment de grandes tensions sur le marché immobilier, l'Epaupif a fait réaliser une étude de programmation des potentialités du site de 25 000 m², répartis sur 5 bâtiments. Celle-ci confirmait la possibilité d'accueillir un public varié, principalement réparti en cinq typologies de programmation identifiées :

- Tiers lieux accueillants (acteurs de l'Économie sociale et solidaire, ateliers d'artistes, artisans)
- Activités médico-sociales (hébergement d'urgence, accueil de jour)

- Ouverture au public (maison du projet, buvette, associations locales, programmation culturelle et étudiante...)
- Formation et recherche
- Relogement des services administratifs de l'État.

ÉTAPES FRANCHIES EN 2022

Ces études de programmation ont conduit l'Epaupif à lancer un appel à projets à l'été 2021 dont PLATEAU URBAIN, coopérative d'urbanisme transitoire, s'est trouvé lauréat. L'Epaupif a accompagné la prise en main du site par les équipes de Plateau Urbain, afin qu'ils puissent l'occuper dès sa libération, le 1^{er} juin 2022 pour une durée d'au moins 2 ans. Le projet, renommé « Césure » a accueilli ses premiers occupants dès le premier jour, avant de se remplir progressivement à l'été 2022 pour être à pleine occupation à la rentrée de septembre. Il accueille au total plus de 180 structures occupantes et 1 000 étudiants chaque jour. Le site ouvrira plus largement au public au 1^{er} semestre 2023 autour d'une programmation culturelle et festive, avec un amphithéâtre, une cantine couplée à une boutique Emmaüs Campus, une cour intérieure et d'autres espaces à découvrir.

Parallèlement à cette opération d'urbanisme transitoire, le bureau d'études ARTELIA a été retenu pour conduire les études de curage, dépollution du site et démolition à terme des bâtiments modulaires. L'année 2022 a été consacrée à la réalisation des diagnostics nécessaires pour mener à bien ces travaux qui suivront la libération du site lorsque Plateau Urbain le quittera, à l'horizon de juin 2024.

ACTEURS DU PROJET/OPÉRATION

Maître d'ouvrage : Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche

Maître d'ouvrage délégué : Epaupif

Financeurs : État

Assembleur et gestionnaire du site pendant la période d'urbanisme transitoire : Plateau Urbain

Maîtrise d'œuvre (MOE) (opération de curage, désamiantage, démolition) : ARTELIA

CHIFFRES CLÉS

Surfaces : **25 000 m²** de surface de plancher (SDP) réparties en **5 bâtiments**

DATES CLÉS

2019 : Convention MESR/Epaupif pour les travaux lourds de curage, désamiantage et dépollution du site.

2020 : Avenant à la convention prévoyant une occupation intercalaire du site

2021 : Désignation de Plateau Urbain pour l'occupation temporaire à l'issue d'un Appel à Projets

26 avril 2022 : Notification du marché de MOE pour le curage/désamiantage

Juin 2022 : Démarrage de l'occupation temporaire Césure

T4 2022 : Réalisation des diagnostics (Amiante et Plomb, Réseaux intérieurs, PEMD)

T2 2022 à T1 2024 : Réalisation des études pour le curage/désamiantage du site

Prévisionnel (sous réserve) :

T3 2024 : Fin de l'occupation temporaire et notification du marché de travaux de désamiantage

T4 2025 : Réception des travaux de curage/désamiantage



RENAISSANCE DU SITE DE CENSIER

PRÉSENTATION DU PROJET

La libération de Censier par le déménagement de Sorbonne Nouvelle dans le nouveau campus à Nation offre une opportunité exceptionnelle de rénover et restructurer ce site afin d'y accueillir de nouvelles activités universitaires au cœur du grand Quartier Latin parisien. Les universités Panthéon-Assas et Sorbonne Université ont été désignées comme futurs bénéficiaires de cette emprise.

Plusieurs études ont été pilotées par l'Epaupif en 2022 pour définir les grandes orientations et principes de transformation du site, au regard notamment de son insertion urbaine, des aspects patrimoniaux et mémoriels, des capacités de surélévation et d'extension, des règles d'urbanisme avec notamment l'évolution du PLU parisien en PLU bioclimatique.

À l'appui de ces études et de diagnostics techniques (géotechnique, structure), des études de faisabilité ont été initiées afin de vérifier l'adéquation entre les concepts programmatiques des deux universités et les contraintes capacitaires, techniques, architecturales, patrimoniales, urbaines, réglementaires du site tout en favorisant la sobriété carbone et énergétique de l'opération. Pour cela, très en amont des études de conception, et, dès la phase de programmation, une étude d'analyse du cycle de vie (ACV) a été réalisée afin, d'une part d'analyser l'état existant du site au titre de ses performances carbone, puis d'autre part, de définir des orientations de projet au stade des études de faisabilité qui tiennent compte de la performance carbone de chacun des scénarii de faisabilité étudié.

Les études de faisabilité tiennent compte de la sobriété, de l'efficacité énergétique, du recours aux énergies renouvelables, du confort d'été, du recours indispensable à la végétalisation, et ont pour objectif d'aller au-delà de la RE2020 sur les seuils de l'enseignement secondaire afin d'anticiper les évolutions de la réglementation environnementale.

Ces études de faisabilité seront poursuivies en 2023 et permettront de réaliser un préprogramme, d'élaborer les dossiers réglementaires (dossier d'expertise, de labellisation, évaluation socio-économique) et de poursuivre les études préalables en élaborant le programme technique détaillé.

ACTEURS DU PROJET/OPÉRATION

Maître d'ouvrage : Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche

Maître d'ouvrage délégué : Epaupif (conduite d'une mission d'études préalables)

Financeurs : État

Assistant à Maîtrise d'Ouvrage (AMO) programmation : Filigrane - IN4 - Eegenie

AMO aménagement du site : Atelier Xavier Lauzeral (constructibilité), APUR (étude urbaine et réglementaire), Grahall Conseil (étude patrimoniale et mémorielle), ALA Ingénierie (analyse du cycle de vie - ACV), Lacagne & Stafie (Analyse et stratégie sécurité incendie), Filigrane (étude de parangonnage)

CHIFFRES CLÉS

Surfaces : Entre **18 000** et **20 000 m²** de surface utile (SU) à terme

Environ **7 000 personnes** (4 500 personnes en simultané)

Parcelle de **8 878 m²**

Ensemble construit par Jacques Carlu en 1964 (bâtiments A, B et C)

Extension-surélévation du bâtiment C en 1993

Bâtiments D et E modulaires construits en 2012

DATES CLÉS

2019 : Conventions d'études préalables en vue de définir les conditions de réalisation de la restructuration du site de Censier

2019 : Lancement des études préalables et premiers diagnostics techniques (amiante/plomb, études de sol, étude de constructibilité)

2020-2023 : Recueil des besoins des deux universités et validation du concept programmatique, poursuite des diagnostics techniques (structures et fondations), réalisation d'une étude de parangonnage...

Prévisionnel

2023 : Poursuite des études de faisabilité, rédaction du préprogramme puis du programme technique détaillé (PTD), élaboration des dossiers réglementaires (dossier d'expertise et de labellisation) et de l'évaluation socio-économique



INSTITUT DE LA SANTÉ DES FEMMES SUR L'IMMEUBLE TARNIER

PRÉSENTATION DU PROJET

L'immeuble Tarnier a été construit en 1881 par la ville de Paris. La clinique Tarnier a été, de la fin du 19^e siècle jusqu'à 1960, un lieu unique d'innovations et de formation en santé maternelle et périnatale.

L'Université Paris Cité a pour projet de rénover ce bâtiment, présentant des signes avancés de vétusté et d'obsolescence, pour le transformer en un institut universitaire pour la santé des femmes.

GRANDES LIGNES DU PROGRAMME

Ce projet est construit autour de 6 grandes thématiques, la santé des mères et de leurs nouveau-nés, IVG - contraception - droits sexuels et reproductifs des femmes, les pathologies des femmes et médecine conceptionnelle, la santé des femmes après 50 ans, les violences faites aux femmes et l'impact de l'environnement sur la santé des femmes.

Les actions de l'Institut se feront par une approche transdisciplinaire impliquant soignants, chercheurs et des représentants des usagers.

L'opération immobilière permet en outre le regroupement des deux écoles de sage-femmes parisiennes en un département interuniversitaire de maïeutique, répondant ainsi aux problématiques bâtimentaires rencontrées aujourd'hui par ces entités, mais également au processus actuel d'universitarisation de ces formations.

Un projet connexe de logements, dont une partie pourra permettre d'héberger des chercheurs ou étudiants, est également prévu dans le bâtiment ; il sera porté par la Régie immobilière de la ville de Paris (RIVP).

ÉTAPES FRANCHIES EN 2022

En 2022, l'Epaupif a pu faire réaliser des diagnostics techniques sur le bâtiment et conduire les études de faisabilité, aboutissant au préprogramme de l'opération. Un travail effectué sur son phasage a permis de définir une première tranche d'intervention correspondant à la part financée, en se concentrant sur une aile du bâtiment à rénover intégralement. Cette réflexion par phase permet de fixer des objectifs de performance énergétique ambitieux, en intégrant notamment des travaux sur le clos couvert (changement des menuiseries extérieures, isolation par l'intérieur), la création de nouveaux réseaux de distribution (chauffage, ventilation), ainsi que des objectifs sur le choix des matériaux (valorisation, recyclage et biosourcés). La démarche est menée en cohérence avec le guide aménagement et construction durable de la Région Île-de-France.

ACTEURS DU PROJET/OPÉRATION

Maître d'ouvrage : Université Paris Cité

Rôle de l'Epaupif : Conduite des études préalables

Financeurs : Université Paris Cité, Région Île-de-France, Ville de Paris

Partenaires : Sorbonne Université, AP-HP, RIVP

Assistant à Maîtrise d'Ouvrage (AMO) programmation : CO-S

CHIFFRES CLÉS

5 240 m² de surface utile (SU)
Budget total de l'opération (TDC) :
16,2 M€
Effectifs : **480** étudiants
220 chercheurs

DATES CLÉS

Novembre 2021 : Lancement des études de programmation

Novembre 2022 : Finalisation du préprogramme

Mars 2023 : Dépôt du dossier d'expertise et de labellisation

Prévisionnelles

T2 2023 : Finalisation du programme technique détaillé

T3 2023 : Lancement de la consultation pour le recrutement de l'équipe de maîtrise d'œuvre

2024 : Lancement des études de conception

2025 : Dépôt du permis de construire et travaux préparatoires

2026 : Début des travaux

2028 : Fin de la première tranche de travaux



RESTRUCTURATION DU BÂTIMENT DE LA FACULTÉ COCHIN

PRÉSENTATION DU PROJET

Le bâtiment facultaire Cochin accueille des équipes de recherche de l'Institut Cochin, des formations de la faculté de Santé de l'Université Paris Cité et les locaux de l'incubateur d'entreprises Paris Biotech Santé.

Le bâtiment présente un état de vétusté important d'un point de vue patrimonial et technique illustré par exemple par les filets installés en façade. L'intervention au titre du Contrat Plan Etat Région vise l'amélioration de la performance énergétique du bâtiment et une remise à niveau technique globale du bâtiment.

GRANDES LIGNES DU PROGRAMME

La prise en compte des enjeux de développement durable s'appuie sur les travaux de sobriété énergétique avec l'isolation par l'extérieur des façades, la reprise de l'étanchéité de la toiture, le remplacement des menuiseries extérieures, mais aussi d'efficacité énergétique avec une réflexion sur des systèmes de chauffage et de ventilation moins consommateurs. La réalisation des travaux en site occupé est une contrainte forte du projet et nécessitera d'étudier finement les modalités de maintien des activités.

ÉTAPES FRANCHIES EN 2022

L'année 2022 a permis le recrutement de l'équipe de programmation et le lancement en octobre des premières missions relatives à :

- la mise à jour de l'audit énergétique,
- la réalisation d'un état des lieux technique,
- le recueil des besoins auprès des utilisateurs afin de notamment identifier les contraintes liées aux activités de recherche à maintenir durant les travaux.

ACTEURS DU PROJET/OPÉRATION

Maître d'ouvrage : Université Paris Cité

Maître d'ouvrage délégué : Epaupif (convention décembre 2021 – juin 2023)

Financeurs : État et Région au titre du CPER

Assistant Technique à la Maîtrise d'Ouvrage (ATMO)/Programmation : CO-S en groupement avec OASIIS (BE énergétique) et QUADRIIM (BE exploitation-maintenance)

CHIFFRES CLÉS

12 023 m² de surface de plancher (SDP)
Budget total de l'opération (TDC) :
19,25 M€

1 100 personnes (dont 800 étudiants) - Le personnel de l'Institut Cochin dans le bâtiment est constitué en **17 équipes de recherche**

Notamment **deux animaleries, des laboratoires type L1, cinq laboratoires type L2, des chambres froides, un amphithéâtre, une bibliothèque**

1 bâtiment de 1967, constitué de **deux ailes, deux cours**

DATES CLÉS

4 octobre 2022 : Notification du marché de l'ATMO/programmiste

Décembre 2022 : Engagement études préalables

1^{er} semestre 2023 : Élaboration de la faisabilité et du pré-programme

Prévisionnel

2nd semestre 2023 : Élaboration et dépôt du dossier d'expertise – programme technique détaillé

2024 : Recrutement MOE

2025 : Études de conception

2026/2027 : Travaux



RÉHABILITATION DE L'HÔTEL DE LA MEILLERAYE AU CŒUR DU CAMPUS PARISIEN DE SCIENCES PO

PRÉSENTATION DU PROJET

L'hôtel de la Meilleraye, situé au 56 et 58 rue des Saints-Pères dans le 7^e arrondissement de Paris, constitue l'un des sites majeurs du campus parisien de Sciences Po, directement mitoyen du siège historique de l'institution par un jardin en cœur d'îlot.

GRANDES LIGNES DU PROGRAMME

Ce site prestigieux est bien calibré pour les usages de Sciences Po, en accueillant près d'une vingtaine de salles d'enseignement et des locaux associatifs, et se caractérise par une grande richesse historique et patrimoniale (hôtel particulier du 17^e siècle au cœur du plan de sauvegarde et de mise en valeur [PSMV] du 7^e arrondissement).

Les travaux devront permettre d'assurer la mise en sécurité et en accessibilité de cet Etablissement Recevant du Public (ERP) et de son jardin assurant la liaison avec le siège, tout en adaptant ce patrimoine ancien aux usages de demain.

ÉTAPES FRANCHIES EN 2022

L'année 2022 a permis le confortement du programme technique et fonctionnel détaillé de l'opération, en y intégrant la Démarche Bâtiment Durable Francilien (BDF) afin d'être ainsi exemplaire en termes de développement durable dans un contexte patrimonial contraint.

L'année 2022 a également été marquée par l'élargissement de la mission de l'Epaupif : Une nouvelle convention de mandat déléguant la maîtrise d'ouvrage à l'Epaupif a été signée, avec une première tranche relative à l'organisation de la consultation de maîtrise d'œuvre et au suivi des études de conception.

La convention a été signée en décembre 2022 par le Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (MESR), Sciences Po et l'Epaupif et permettra ainsi d'aboutir en 2023 sur le recrutement du maître d'œuvre.

ACTEURS DU PROJET/OPÉRATION

Maître d'ouvrage : Sciences Po Paris

Maître d'ouvrage délégué : Epaupif

Financeurs : État (mise en sécurité), Région Contrat Plan Etat Région (CPER), Sciences Po (fonds propres)

Groupement de Programmation : CO-S, Elementaire Conseil et Capla Architecture

CHIFFRES CLÉS

Surfaces : **3000 m²** de surface de plancher (SDP) ou **2000 m²** de surface utile (SU) et un jardin de **1 700 m²**

Budget total de l'opération (TDC) : **19,9 M€**

Effectif cible : **750** (étudiants et salariés)

Réaménagement du jardin historique de **1 700 m²**

DATES CLÉS

2015-2018 : Élaboration des études de préprogrammation et de l'audit patrimonial des bâtiments

2016-2017 : Première campagne de diagnostics techniques

2020 : Reprise des études avec l'intégration du jardin dans le périmètre opérationnel

2021 : Programme détaillé et poursuite de la campagne des diagnostics techniques

2023 : Lancement du recrutement du MOE



METTRE EN VALEUR LE PATRIMOINE INDUSTRIEL DU CAMPUS DE L'ENSAM

PRÉSENTATION DU PROJET

L'Ecole Nationale Supérieure des Arts et Métiers (ENSAM) est un établissement public supérieur et de recherche dédiée aux technologies. Elle est implantée sur 11 sites sur le territoire national. Son activité de recherche et d'innovation s'appuie sur des laboratoires de recherches, des start-up incubées, des entreprises partenaires et des chaires d'entreprises.

L'ENSAM a sollicité l'Epaupif pour l'accompagner sur la poursuite de la rénovation de son site parisien.

GRANDES LIGNES DU PROGRAMME

Le campus parisien de l'ENSAM est établi sur une seule parcelle formant un îlot avec ses bâtiments datant de 1909-1912, construit par l'architecte Georges Roussi.

Le site est composé de deux bâtiments principaux : le bâtiment principal côté boulevard de l'Hôpital séparé par une rue intérieure du bâtiment des ateliers plus compact et à l'arrière. Le bâtiment des ateliers est composé de 4 halles, similaires dans leur architecture et leur volume, et de sheds.

ÉTAPES FRANCHIES EN 2022

L'Epaupif a piloté en 2022 l'élaboration d'un schéma directeur immobilier pour porter les ambitions du projet global et définir un phasage opérationnel en cohérence avec les financements alloués.

Il s'agit de :

- moderniser les sheds et les halles 3 & 4;
- réhabiliter l'ensemble des bâtiments en améliorant en particulier les performances énergétiques ;
- regrouper les activités des laboratoires du Procédés et Ingénierie en Mécanique et Matériaux (PIMM) et du Laboratoire d'Ingénierie des Fluides et des Systèmes Energétiques (LIFSE) ;
- aménager un Evolutive Learning Factory pour accueillir des équipements industriels et des espaces pédagogiques ;

La phase 1 devrait se concentrer sur la rénovation du clos couvert et l'amélioration fonctionnelle pour le laboratoire PIMM et le LIFSE. Le projet intègre également l'aménagement d'une Evolutive Learning Factory et l'augmentation de la capacité d'accueil de l'incubateur.

La rénovation de la toiture et des menuiseries améliorera l'étanchéité à l'air et par conséquent réduira les consommations énergétiques de ces grands volumes. La réflexion portera également sur la ventilation de ces locaux et l'amélioration de la qualité de l'air.

Ces deux espaces seront placés à l'articulation entre le LIFSE et le PIMM pour favoriser les synergies, et à proximité de l'atelier d'usinage et de prototypage (2CRP) pour faciliter son accès à tous.

ACTEURS DU PROJET/OPÉRATION

Maître d'ouvrage : ENSAM

Maître d'ouvrage délégué : Epaupif

Partenaires :

Financeurs : État, Région, ENSAM, Ville de Paris

Assistant à Maîtrise d'Ouvrage (AMO) programmation : EGIS Conseil

Étude patrimoniale : Aurélie ROUQUETTE – Laure MARIEU

CHIFFRES CLÉS

Surface totale : **10 000 m²** de surface de plancher (SDP)

Surface concernée par la 1^{re} phase de travaux : **1 659 m²** SDP

Budget total de l'opération (TDC) : Projet global : **32 M€ HT**

Phase 1 : **14 M€ HT** (estimation février 2023)

Budget de travaux Hors taxe (HT) : Projet global : **17,2 M€**

Phase 1 : **8 M€**

Nb d'étudiants, chercheurs, personnels qui sont concernés : **300 chercheurs**

Capacité de l'espace d'incubation : **135 personnes**

Capacité de l'Evolutive Learning Factory : **60 personnes**

DATES CLÉS

Mars 2022 : Lancement de la mission du schéma directeur

S2 2022 : Diagnostics techniques

Janvier 2023 : Validation du schéma directeur

2023 : Rédaction du préprogramme et du programme de l'opération phase 1

Fin 2023 – début 2024 : Recrutement du maître d'œuvre

2024/2025 : Études de conception

2026/2028 : Travaux



↓ RESTRUCTURATION DE LA FACULTÉ DE PHARMACIE À PARIS

PRÉSENTATION DU PROJET

La restructuration de la faculté de pharmacie de Paris a débuté avec une première étape achevée en 2019 qui a permis la création d'un pôle de formation continue, d'un espace de vie étudiante et d'un nouveau cœur de réseau informatique.

La deuxième tranche de travaux, actuellement en étude, aura pour objet principal la restructuration de l'aile 700, bâtiment qui a été édifié à la fin du XIX^e siècle.

Des travaux préalables porteront sur le remplacement et la modernisation des installations HT-BT du site, ainsi que sur l'aménagement de locaux pour les logements temporaires.

GRANDES LIGNES DU PROGRAMME

L'opération fait face à de fortes contraintes liées à l'exiguïté des lieux, à la simultanéité de plusieurs travaux en site occupé avec la poursuite des activités d'enseignement et de recherche, et à la nécessité de logements temporaires dans le cadre d'opérations tiroirs.

Le projet présente également de forts enjeux patrimoniaux. Outre la qualité patrimoniale de l'aile 700, le site est situé dans le périmètre de protection de plusieurs monuments historiques au cœur du 6^e arrondissement et à proximité du jardin du Luxembourg. De plus, le site intègre le jardin botanique de la faculté, qui sert de support d'enseignement auprès des étudiants.

ÉTAPES FRANCHIES EN 2022

En 2022, les études de conception des travaux électriques préalables ont été poursuivies et une nouvelle équipe a été recrutée pour établir le programme de l'opération de restructuration de l'aile 700, en parallèle des diagnostics techniques, visant à constituer le dossier de la consultation de maîtrise d'œuvre prévue en 2023.



ACTEURS DU PROJET/OPÉRATION

Maître d'ouvrage : Université Paris Cité

Utilisateurs : UFR de pharmacie

Maître d'ouvrage délégué : Epaurif

Financeurs : État (plan Campus)

Tranche actuelle :

- Maîtrise d'œuvre travaux préalables: T3E IDF (génie électrique), cabinet Andriot (économiste)
- Assistant à Maîtrise d'Ouvrage (AMO) programmation restructuration aile 700 : EGIS Conseil

CHIFFRES CLÉS

Surfaces : **6 200 m²** à restructurer

Budget total de l'opération (TDC) : **37,07 M€**

Le site abrite une dizaine de bâtiments, pour **35 000 m²**

ERP de **1^{re} catégorie** avec un effectif de **2 400 personnes** en simultanée sur site

DATES CLÉS

2018-2019 : Travaux de la tranche 1

2020-2021 : Réalisation des études de programmation et campagne de diagnostics complémentaires

2021 : Démarrage des études de maîtrise d'œuvre pour le remplacement des installations HT/BT (travaux préalables de la tranche 2)

2023 : Lancement de la consultation de maîtrise d'œuvre pour la restructuration de l'aile 700

2025 : Livraison prévisionnelle des travaux préalables de la tranche 2 ; démarrage prévisionnel des travaux de restructuration de l'aile 700

↓
**RÉNOVATION
ET EXTENSION
DE L'IUT
DE NEUVILLE**

PRÉSENTATION DU PROJET

L'IUT de CY Cergy Paris Université est la composante professionnelle de CY Cergy Paris Université. Son enseignement est actuellement dispersé sur 4 sites dans le Val-d'Oise (Sarcelles, Argenteuil, Pontoise Saint-Martin et Neuville-sur-Oise). Afin d'améliorer son attractivité et sa visibilité, il a été décidé de regrouper une partie de ses enseignements dans un nouveau bâtiment situé dans le périmètre de la ZAC Neuville Université, face au Campus Universitaire Scientifique et Technique existant.

GRANDES LIGNES DU PROGRAMME

L'opération vise à rénover un bâtiment et à réaliser une extension pour accueillir 3 départements (logistique/transport, logistique/organisation, commercialisation) ainsi que la direction de l'IUT. Le bâtiment existant accueillera principalement la plateforme logistique au rez-de-chaussée et les bureaux des enseignants et personnels administratifs dans les étages. L'extension sera quant à elle réservée à l'enseignement et la vie étudiante avec au rez-de-chaussée deux amphithéâtres de 120 places, une cafétéria et des salles de travail libre, les salles de cours seront réparties sur les 3 niveaux supérieurs.

La démarche environnementale est forte avec notamment le respect de l'agenda 21 de la Région Île-de-France et les seuils E3C1 du label E+C- pour l'extension. L'accent est également mis sur l'économie circulaire in et ex-situ.

ÉTAPES FRANCHIES EN 2022

L'Epaupif encadre actuellement la réalisation des études de maîtrise d'œuvre. L'APS a pu être validé en début d'année 2022. L'Avant-Projet Définitif (APD) est en cours de validation afin d'organiser en 2023 le dépôt du permis de construire.



ACTEURS DU PROJET/OPÉRATION

Maître d'ouvrage : CY Cergy Paris Université

Maître d'ouvrage délégué : Epaurif

Financeurs : Région Île-de-France, État, Université, Département du Val-d'Oise, Fond Interdépartemental de solidarité, Communauté d'Agglomération de Cergy-Pontoise

Groupement de maîtrise d'œuvre :

- AZC (mandataire architecte)
- SCOPING (BET)
- Atelier Roberta (Aménagement paysager)
- Antea (Valorisation et réemploi des déchets)
- Althing (Sûreté)
- Lasa (Acousticien)

CHIFFRES CLÉS

Surfaces : **5 600 m²** de surface de plancher (SDP) et **4 340 m²** de surface utile (SU)

Budget total de l'opération (TDC) : **25,2 M€**

ERP de 2^{de} catégorie destiné à accueillir **1 180 étudiants, enseignants et personnels administratifs**

1 bâtiment existant (ancienne pépinière d'entreprises) et **1 extension**, indépendants structurellement, mais communicant fonctionnellement

DATES CLÉS

Avril 2021 : Notification du marché de Maîtrise d'œuvre (MOE)

T1 2024 : Notification des marchés de travaux

T1 2026 : Fin des travaux



RÉNOVATION DE L'IUT DE L'UNIVERSITÉ D'EVRY PARIS- SACLAY SUR LE SITE ROSTAND

PRÉSENTATION DU PROJET

L'IUT d'Evry Paris-Saclay est réparti sur 5 sites sur l'ensemble du département de l'Essonne. Les locaux du site Rostand de l'IUT se situent à Évry-Courcouronnes, dans une copropriété sur dalle gérée en Association foncière urbaine libre (AFUL) mêlant des établissements d'enseignement supérieur, des commerces et des logements. Sur ce site, l'IUT est intégré à un groupement d'établissements recevant du public (ERP) constitué avec deux autres établissements d'enseignement supérieur : le CNAM et l'ENSIIE.

GRANDES LIGNES DU PROGRAMME

L'opération de réhabilitation du site Rostand a débuté avec une première tranche de travaux pilotée par l'université (travaux préalables restant à achever).

Sous maîtrise d'ouvrage déléguée Epaurif, une deuxième tranche permettra de conclure la réhabilitation du site.

Les principaux objectifs de l'opération consistent :

- au retour de l'IUT dans ses locaux quittés en 2015 avec l'accueil de deux départements d'enseignement et la direction de l'IUT ;
- à offrir un outil et des espaces adaptés aux activités d'enseignement et à la pédagogie ;
- à améliorer la visibilité et l'accessibilité de l'établissement par la démolition d'une partie du bâtiment existant et la création d'une nouvelle façade sur rue ;
- et à assurer une réhabilitation technique et une mise aux normes des locaux.

L'opération doit être coordonnée avec d'autres travaux qui seront réalisés en parallèle : achèvement de la tranche 1 (par l'Université), réfection des toitures-terrasses et des patios (pilotée par l'AFUL), travaux préfigurant la séparation des ERP (sous maîtrises d'ouvrage l'Université et l'École Nationale Supérieure d'Informatique pour l'Industrie et l'Entreprise [ENSIIE]).

ÉTAPES FRANCHIES EN 2022

L'année 2022 a été consacrée aux négociations du périmètre foncier et à une expertise sécurité incendie pour préciser les interfaces et l'organisation des tâches préfigurant la dissolution du groupement d'ERP. Celle-ci sera effective à l'issue des travaux de la deuxième tranche.

ACTEURS DU PROJET/OPÉRATION

Maître d'ouvrage : Université d'Evry Paris-Saclay

Maître d'ouvrage délégué : Epaurif

Utilisateurs : IUT d'Evry Paris-Saclay

Financeurs : ÉTAT (CPER 2015-2020 et 2021-2027), Conseil départemental de l'Essonne, Université Evry Paris-Saclay

Assistant à Maîtrise d'Ouvrage (AMO) programmation : Programmation fonctionnelle : SCET

Programmation technique : Cigma Ouest Saint-Brieuc (COSB) et Alto Ingénierie

CHIFFRES CLÉS

Surfaces : **6 750 m²** de surface de plancher (SDP)

Budget total de l'opération (TDC) : **19,5 M€**

DATES CLÉS

2015 : Libération du site pour permettre la réalisation des travaux de la tranche 1A (2016-2018) par l'Université

2018 : Signature de la convention de mandat entre le Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (MESR), l'Université et l'Epaurif et lancement des études préalables de la tranche 2

2019 : Préprogramme

2020/2021 : Programme détaillé

2021/2022 : Négociation du périmètre foncier

2022/2023 : Finalisation des études préalables menées par l'Epaurif et lancement de la consultation de maîtrise d'œuvre

2024 : Notification du marché de maîtrise d'œuvre de la tranche 2, et démarrage des études

2026 : Date prévisionnelle de démarrage des travaux de la tranche 2 pilotés par l'Epaurif

2027 : Livraison prévisionnelle des travaux de la tranche 2



SCHÉMA DIRECTEUR POUR LA RESTRUCTURATION DE L'ECOLE DE CHIMIE PARIS

PRÉSENTATION DU PROJET

ChimieParistech, membre de l'Université Paris Sciences et Lettres (PSL), est une grande école d'ingénieurs qui a pour mission la formation des cadres scientifiques et techniques dans le domaine de la chimie et de ses interfaces.

Du fait notamment d'extensions successives réalisées sans projet d'ensemble, le bâtiment historique de l'école, situé sur l'îlot Curie à Paris 5^e, est de moins en moins adapté à la pratique de l'enseignement de la recherche en chimie du XXI^e siècle et à une réglementation de plus en plus stricte sur les enjeux de sécurité.

Dans ce contexte, l'École Nationale Supérieure de Chimie de Paris (ENSCP) a confié à l'Epaurif la conduite des études préalables à la restructuration de son site, avec pour objectif de réaliser une programmation compatible avec les évolutions pédagogiques et numériques, le projet d'accroître les programmes de recherche et d'innovation et des objectifs d'amélioration bâtiminaire.

GRANDES LIGNES DU PROGRAMME

Après l'analyse du site en 2019, l'établissement d'un diagnostic technique et fonctionnel en 2020, l'étude de faisabilité menée en 2021 et 2022 a permis d'établir un schéma directeur pour la transformation progressive du site.

Le cadre de schéma directeur projetant la restructuration du bâtiment, l'objectif de rénovation énergétique cible le remplacement des menuiseries extérieures, d'isolations intérieures et de combles, la réfection des systèmes de chauffages et ventilations comprenant l'amélioration des réseaux et la détection des fuites sur les réseaux d'air comprimés en laboratoires.

Dans cette perspective d'amélioration significative du confort thermique, une stratégie d'obtention d'un label bâtiment basse consommation (BBC) rénovation pourrait être recherchée.

ÉTAPES FRANCHIES EN 2022

L'année 2022 a permis de lancer le préprogramme qui sera à finaliser en 2023 au regard des projets en cours de développement par l'école (notamment pour la restructuration de l'aile Friedel).

ACTEURS DU PROJET/OPÉRATION

Maître d'ouvrage : Ecole Nationale Supérieure de Chimie Paris (ENSCP)

Maître d'ouvrage délégué : Epaurif

Financeurs : Ville de Paris

Assistant à Maîtrise d'Ouvrage (AMO)

programmation : EGIS Conseil (programmation), MAZARS/DENTONS (montages juridiques et financiers), LAB Consulting (organisation des laboratoires)

Étude de constructibilité : APUR

Diagnostics techniques : SAGA ingénierie (Géotechnique), QCS services (Structure)

CHIFFRES CLÉS

Construction du bâtiment : **1920**

Surface de plancher (SDP) de **13 300 m²** (pour **9 800 m²** de surface utile [SU], dont la moitié pour la recherche, et 1/3 pour la formation

Capacité constructive maximale estimée à **17 500 m²** surfaces de plancher

DATES CLÉS

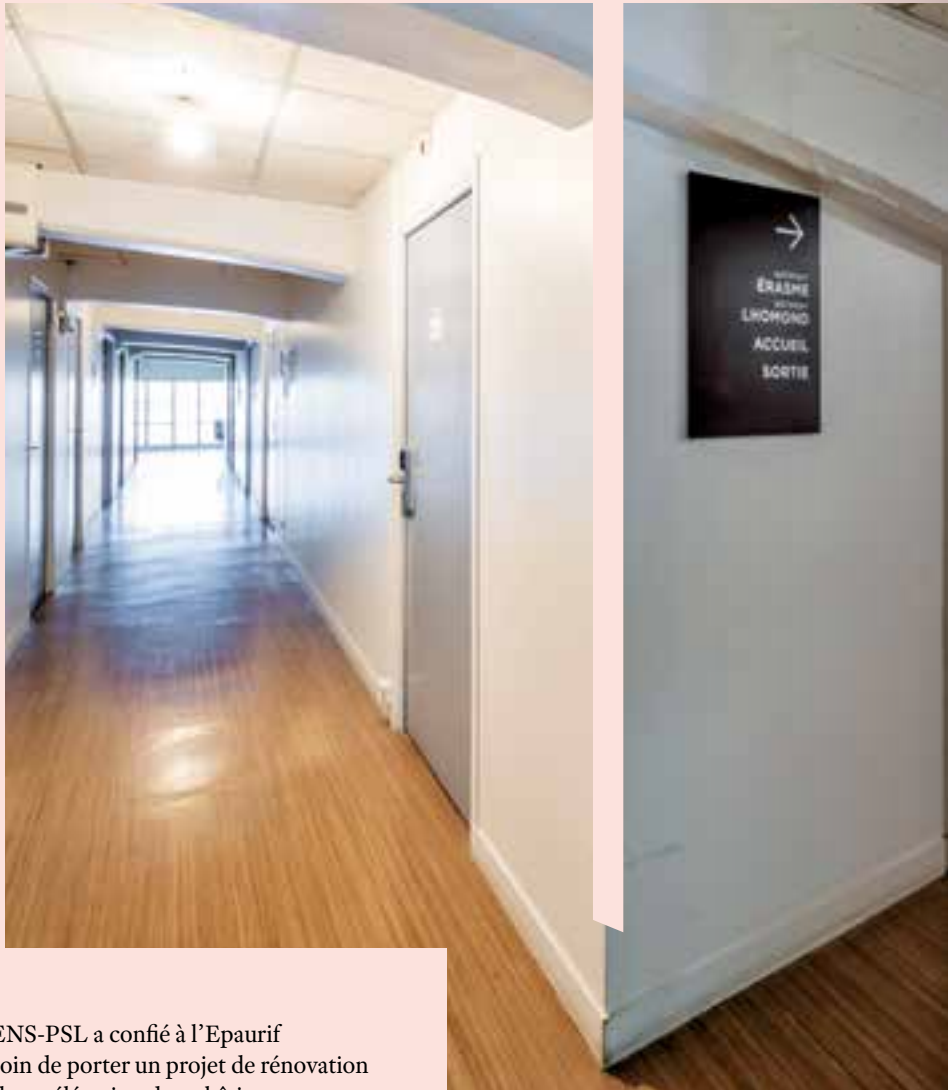
Début 2019 : Signature de la convention pour les études préalables,

S2 2019 : Diagnostics techniques, fonctionnels et réglementaires

2020 : Études foncières, mission de recueil des besoins

2021 : Volet fonctionnel et étude de faisabilité, réalisation des diagnostics techniques (structure et sol)

2022 : Finalisation de l'étude de faisabilité, la définition du schéma directeur et compléments de diagnostic structure, lancement du préprogramme



L'ENS-PSL a confié à l'Epaupif le soin de porter un projet de rénovation et de surélévation de ce bâtiment.

↓ RÉAMÉNAGEMENT DU HALL DE PHYSIQUE DE L'ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE DE PARIS-PSL

PRÉSENTATION DU PROJET

Le bâtiment Grand Hall de l'Ecole Normale Supérieure PSL, situé sur le site Lhomond dans le 5^e arrondissement de Paris, abrite des laboratoires du département de Physique. Conçu dans les années 30 pour accueillir des équipements scientifiques de très grande taille (accélérateur de particules), il offrait en son intérieur un grand volume vide sur plusieurs étages. Ces équipements n'ont finalement jamais été installés et le bâtiment a fait l'objet de plusieurs aménagements dans le temps afin d'adapter ses volumes aux exigences de l'école.

GRANDES LIGNES DU PROGRAMME

Le programme prévoit le transfert des activités de cryogénie dans le bâtiment Lhomond, la démolition de la quasi-totalité des planchers, la réorganisation des espaces (laboratoires, salles de cours, bureaux/co-working, Fablab, locaux techniques et logistiques...), la création d'une salle de conférence de 120 places, le réaménagement de l'aire de livraison et réinstallation d'un pont roulant d'une capacité.

Le projet prévoit le réaligement des niveaux avec ceux du bâtiment Lhomond afin de fluidifier les circulations, la réorganisation des espaces prévus au programme, la surélévation du bâtiment pour accueillir des espaces de bureaux, ainsi que la création d'un grand hall d'accueil ouvert sur le jardin, qui sera réaménagé. Le projet s'appuie par ailleurs sur une stratégie environnementale forte avec l'amélioration des performances énergétiques, le réemploi des matériaux issus de la démolition, la préservation de la biodiversité en cœur d'îlot ou encore l'utilisation de matériaux biosourcés.

Le projet est articulé en 3 phases de travaux :

- Phase 0 : Déplacement des équipements de cryogénie (liquéfacteur d'hélium)
- Phase 1 : Curage/désamiantage du Grand Hall
- Phase 2 Démolition, extension et réaménagement du Grand Hall et du jardin en cœur d'îlot.

ÉTAPES FRANCHIES EN 2022

L'Epaupif pilote actuellement la réalisation par la Maîtrise d'œuvre (MOE) des études de conception, en étroite relation avec les utilisateurs finaux, permettant en 2022 le dépôt et l'obtention du permis de construire pour les travaux préalables de la phase 0 et le lancement de l'appel d'offres pour ces travaux qui pourront commencer en 2023.

De même, les études de projet et de Dossier de Consultation des Entreprises (DCE) de la phase 1 ont pu être validées en 2022 pour un appel d'offres et un démarrage des travaux en 2023.



ACTEURS DU PROJET/OPÉRATION

Maître d'ouvrage : Ecole Normale Supérieure de Paris – Paris Sciences et Lettres (ENS-PSL)

Maître d'ouvrage délégué : Epaupif

Financeurs : Ville de Paris, État, Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (MESR) - au titre du Contrat Plan Etat Région (CPER), Région Île-de-France au titre du CPER, ENS-PSL

Groupement de maîtrise d'œuvre : Antonini Architecte et Associés / Roubaud Architectes / Arnoud Architecte / Altéréa / EVP Ingénierie / ACS / VPEAS / Peutz / Fugro / Samex / Ixans

Bureau de contrôle : Qualiconsult

Coordonnateur Sécurité et Protection de la Santé (CSPS) : APAVE

CHIFFRES CLÉS

Surface utile actuelle : **2 025 m²**

Surface utile projet : **3 038 m²**

Budget total de l'opération (TDC) : **28,7 M€**

Effectif actuel : **100 personnes**

Effectif projet : **332 personnes**, dont salle de conférence **120 places**

1 liquéfacteur d'Hélium à déplacer

730 m² de laboratoires créés

Espace vert protégé : **2 850 m²**

Dont **2 291 m²** pleine terre (restitution de **106 m²** par le projet)

3 phases de travaux

DATES CLÉS

Juillet 2021 : Notification du marché de maîtrise d'œuvre

Septembre 2022 : Arrêté PC Phase 0

Octobre 2022 : Publication du Dossier de Consultation des Entreprises (DCE) travaux phase 0

Mars 2023 : Dépôt PC Phase 2

Avril 2023 : Démarrage travaux phase 0

Septembre 2023 : Démarrage travaux Phase 1

2024 : Réception travaux Phase 0 et Phase 1 et Démarrage travaux phase 2

2026 : Réception travaux Phase 2

GPA ET PARACHÈVEMENT

En phase opérationnelle, l'Epaurif accompagne la livraison des ouvrages jusqu'à 12 à 18 mois après la réception du bâtiment.

Sa mission d'accompagnement se poursuit en effet au-delà des travaux, à travers deux moments clés : la levée des réserves et le suivi de l'année de garantie de parfait achèvement (GPA). Cette dernière permet à l'Epaurif et au maître d'ouvrage de s'assurer de la bonne réalisation de l'ensemble des travaux et du bon fonctionnement du bâtiment et de ses équipements dans le temps. Si cela est nécessaire, des travaux de parachèvement peuvent être envisagés pour finaliser une opération et réaliser les travaux complémentaires nécessaires à la bonne exploitation du bâtiment.





FAÇULTÉ DE
MEDECINE NECKER :
AMENAGEMENT FINAL
DU PARVIS

PRÉSENTATION DU PROJET

Le site de la faculté de médecine Necker est la 3e implantation de la faculté de médecine de l'université de Paris, l'une des plus importantes de France. Il dispose également de laboratoires de recherches et d'une animalerie. La tour conçue par l'architecte Wogenscky dans les années 60 est située au cœur de Paris et au plus proche du site hospitalier. La phase principale de cette opération de réhabilitation d'envergure s'est achevée en 2019, offrant un nouvel espace à ses centaines d'utilisateurs quotidiens, chercheurs, enseignants, et étudiant.

La dernière phase de l'opération consiste en l'aménagement final du parvis et l'amélioration de l'animalerie.

GRANDES LIGNES DU PROGRAMME

Ce projet qui a été engagé en 2021 prévoit : une réflexion programmatique sur le traitement du parvis et du auvent sur l'accès au 160 rue de Vaugirard. Par ailleurs cette intervention comporte également une dimension patrimoniale importante avec la restauration et mise en valeur de la sculpture de l'artiste Marta Pan sur le parvis du site. Après avoir subi des dégradations, celle-ci a pu être reposée et nettoyée sur site en novembre 2021 par une entreprise spécialisée en restauration et en lien avec la fondation « Marta Pan & André Wogenscky ».

ÉTAPES FRANCHIES EN 2022

L'Epaufif encadre les études de conception et la réalisation des travaux. En 2022, les études programmatiques du auvent et du parvis se sont poursuivies permettant de préciser un projet et de lancer la consultation travaux.

Toutefois, les réponses reçues n'ont pas permis de répondre de façon satisfaisantes aux attentes du programme. Des nouvelles réflexions sont à engager avec l'université en 2023 pour partager les modalités de poursuite de cet aménagement.

L'amélioration du fonctionnement de l'animalerie :

À la demande de l'Université, un diagnostic a été réalisé en 2022 pour déterminer les points d'amélioration

des installations existantes. Les actions seront axées sur l'amélioration de l'étanchéité des laboratoires, la gestion technique du bâtiment, et le système de ventilation.

L'animalerie étant en partie occupée par les activités des chercheurs, l'opération nécessitera la mise en place d'un phasage pour permettre la continuité de service.

L'appel d'offres pour le marché de maîtrise d'œuvre a été publié en décembre 2022, et le titulaire du marché désigné en mars 2023.

Par ailleurs, afin d'optimiser le fonctionnement du réseau d'eaux usées, des travaux de dévoiement du réseau d'assainissement sont également prévus en 2023.



ACTEURS DU PROJET/OPÉRATION

Maître d'ouvrage : Université Paris Cité
Maître d'ouvrage mandaté : Epaufif
Mandataire du groupement de maîtrise d'œuvre : Cabinet d'architecture Henn,
Co-traitants du groupement de maîtrise d'œuvre : Patriarche, Visionlab, Vanguard, Y Ingénierie

CHIFFRES CLÉS

Travaux parvis
Durée du chantier : **9 mois**
3 000 m² de chantier sur le parvis
4 sculptures de Marta Pan
Travaux animalerie
Durée prévisionnelle du chantier : **20 mois**
Animalerie de **2 000 m²**

DATES CLÉS

2019 : Livraison des travaux de réhabilitation de la tour
Novembre 2021 : Repose de la sculpture de Marta Pan, et nettoyage
Mars 2023 : Notification du marché de Maîtrise d'œuvre (MOE) pour l'animalerie
Juin 2023 : Démarrage des travaux de dévoiement du réseau d'assainissement
Début 2024 : Démarrage des travaux de l'animalerie
2025 : Réception



CENTRALESUPÉLEC : LA RESTRUCTURATION DU BÂTIMENT BRÉGUET

PRÉSENTATION DU PROJET

L’Epaurif a été missionné pour piloter les études préalables portant sur la réalisation des études de programmation du projet Bréguet. L’objectif était de questionner les potentialités de transformation du bâtiment Louis-Charles Bréguet, inauguré pour Supélec en 1975, ainsi que les conditions pour accueillir de nouveaux usages et activités de valorisation.

GRANDES LIGNES DU PROGRAMME

Les objectifs principaux de CentraleSupélec pour cette opération sont de :

- « Faire naître » le bâtiment en mettant en valeur les qualités « différenciantes » de cet édifice paysage au regard des constructions récentes du campus.
- « Faire campus » d’un point de vue fonctionnel et spatial, en rééquilibrant les fonctions à l’échelle du site et en réinterrogeant l’insertion du bâtiment dans son environnement proche.

- « Ouvrir le campus », en mettant en place des espaces et des organisations permettant la coprésence et les collaborations avec le monde économique, la recherche, les autres établissements et les habitants du quartier.

Le recours à un marché global de performance traduit les ambitions d’exemplarité visées par l’Ecole en matière d’engagements techniques et environnementaux et notamment :

- Une stratégie de certification et d’obtention de labels avec des objectifs de suivi et de conformité (HQE bâtiment durable niveau très performant, BBKA, BBC-Effinergie et Biodiversity) ;
- Une réduction des consommations d’énergie (enveloppe performante, liaison au réseau de chaleur, systèmes techniques performants, étude de panneaux photovoltaïques) ;
- Une garantie de confort aux usagers (visuel, acoustique, hygrothermique, qualité de l’air) ;
- Un souci de préserver le milieu naturel et la biodiversité ;
- Une réflexion en coût global assurant la maîtrise des coûts d’exploitation.

ÉTAPES FRANCHIES EN 2022

L’Epaurif accompagnait CentraleSupélec dans la préparation de sa consultation. L’année 2022 a été consacrée à la finalisation des livrables du programme technique et performanciel en vue du lancement de la procédure de dialogue compétitif, marquant la fin de la mission de l’Epaurif.

ACTEURS DU PROJET/OPÉRATION

Maître d’ouvrage : CentraleSupélec
Maître d’ouvrage délégué : Epaurif
Financeurs : Fondation CentraleSupélec, État, Région Île-de-France, Département de l’Essonne, Etablissement Public d’Aménagement du Plateau de Saclay
Partenaires : État, Région Île-de-France, Université Paris Saclay (UPSay) et Etablissement Public d’Aménagement du Plateau de Saclay (EPAPS)
AMO programmation fonctionnelle : Ville Ouverte/Propolis (sous-traitant)
AMO programmation technique : Cigma Ouest Saint-Brieuc (COSB), G-ON et Armor Ingénierie
AMO juridique et financier : FCL gérer la cité et LWA

CHIFFRES CLÉS

Surface existante **36 330 m²** de surface de plancher (SDP), dont 1/3 des surfaces dédiées à la valorisation
Budget total de l’opération (HT) : Budget prévisionnel : **92 M€ HT**
Effectifs en simultané : **3 160 usagers**
Bâtiment Breguet conçu dans les années 1975 par Michel Longuet et Michel Herbert

DATES CLÉS

2018 : Signature de la convention
2019 : Lancement des études préalables,
2020 : Diagnostics (amiante/plomb, et études de sol).
2021 : Étude de faisabilité et finalisation du préprogramme, élaboration du programme détaillé, réalisation de l’évaluation socio-économique – dépôt du dossier d’expertise et labellisation (passage en Conférence Nationale de l’Immobilier Public [CNIP]), diagnostics des structures et fondations.
2022 : Fin de la mission de l’Epaurif, lancement du dialogue compétitif dans le cadre d’un marché public global de performance (MPGP) par CentraleSupélec et clôture de la convention



RÉHABILITATION DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE AU KREMLIN-BICÊTRE

PRÉSENTATION DU PROJET

Au sein du CHU du Kremlin-Bicêtre, le bâtiment de la faculté de médecine, datant des années 80, héberge les locaux d’enseignements, de recherche et administratifs de la faculté.

Le projet de réhabilitation vient en complément d’un projet d’extension, porté en propre par l’université, dont l’objectif est de regrouper les équipes de recherche au sein d’une construction neuve, permettant la libération des espaces de recherche au sein du bâtiment existant, point de départ de la réflexion du projet de réhabilitation.

GRANDES LIGNES DU PROGRAMME

Le projet de réhabilitation a vocation à augmenter la capacité d’accueil du bâtiment, y structurer les enseignements, et développer l’attractivité des filières santé de l’université Paris-Saclay. La nécessité de reloger les effectifs de 1^{re} année de médecine et les réformes en cours des études de santé conduisent à devoir repenser le bâtiment de la faculté pour y concevoir des surfaces d’enseignement complémentaires dans des locaux adaptés aux nouvelles pratiques pédagogiques : Cours théoriques en plus petits effectifs, plus de travaux dirigés et surtout, plus de formation dite « pratique » avec l’apprentissage des gestes au sein de la plateforme de simulation dédiée.

Le projet de réhabilitation répond également à des objectifs de dépollution, l’amiante étant présent en grande quantité dans le bâtiment ; et des objectifs techniques, dont l’amélioration de la performance énergétique et du confort thermique pour permettre la mise en application du Dispositif Eco Energie Tertiaire. L’atteinte de ces objectifs est possible grâce à la mise en place de travaux tels que le renforcement de l’isolation en toiture, le remplacement de l’ensemble des menuiseries extérieures du bâtiment, la mise en œuvre de Centrale de traitement d’air (CTA) double-flux à récupération d’énergie, et des travaux sur la sous-station chauffage pour atteindre de meilleurs rendements.

Le chantier est prévu d’être réalisé en site occupé.

ÉTAPES FRANCHIES EN 2022

L’Epaurif accompagnait l’université pour la réalisation du programme de l’opération, préalable à la consultation de maîtrise d’œuvre. L’année 2022 a permis d’achever les études préalables avec la constitution du programme technique détaillé et la réalisation des derniers diagnostics techniques, ainsi que le dépôt du dossier d’expertise et de labellisation pour instruction avec obtention de l’agrément à la fin de l’année 2022.

L’université portant en propre le recrutement de l’équipe de maîtrise d’œuvre et la suite des études de l’opération, la convention de mandat Epaurif a été clôturée en fin d’année 2022.

ACTEURS DU PROJET/OPÉRATION

Maître d’ouvrage : Université Paris Saclay
Rôle de l’Epaurif : Conduite des études préalables
Financeurs : État, Région Île-de-France
Assistant à Maîtrise d’Ouvrage (AMO) programmation : EGIS Conseil

CHIFFRES CLÉS

Surface utile : **3 500 m²** de surface utile (SU)
Estimation coût TDC : **21,2 M€ TTC**
Effectifs : **7 065 étudiants/apprenants** et **101 personnels**

DATES CLÉS

T1 2020 à T3 2022 : Études préalables (programmation et diagnostics techniques)
Novembre 2022 : Obtention de l’agrément du dossier d’expertise et de labellisation
2025 – 2027 : Travaux

NOUVELLES OPÉRATIONS

Cette année 2022 a été l'occasion pour les équipes de l'Epairif de se mobiliser sur de nouvelles opérations, et ce dès la phase études.

Ces nouvelles opérations sont en majorité inscrites dans le cadre du Contrat Plan État Région (CPER) 2021-2027 signé en juillet 2022. Le volet enseignement supérieur

et la recherche y dispose d'une enveloppe historique de plus d'1 milliard d'euros, qui permettra de financer la rénovation de bâtiments universitaires, soutenir l'acquisition de matériels scientifiques de pointe, renforcer la place des sciences de la vie et de la santé dans la recherche, créer des centaines de places, supplémentaires dans les CROUS...

Sept nouvelles conventions ont ainsi été signées avec des partenaires habituels ou nouveaux, à travers lesquelles les équipes de l'Epairif se mobilisent pour piloter des projets diversifiés pour l'amélioration du patrimoine dédié à l'enseignement supérieur et à la recherche.





RELOGEMENT DES SIÈGES DE L'EHESS ET DE LA FMSH SUR LE CAMPUS CONDORCET

PRÉSENTATION DU PROJET

Opération sélectionnée dans le cadre du plan « opération campus » lancée en 2008, le campus Condorcet vise à doter les sciences humaines et sociales d'un équipement d'envergure internationale qui bénéficiera à l'ensemble de la communauté scientifique.

Sous la gouvernance de l'Etablissement Public Campus Condorcet (EPCC), le projet global est porté par onze établissements et organismes d'enseignement supérieur et de recherche et rassemble plus d'une centaine d'unités de recherche.

Au regard de l'ampleur du projet, l'opération immobilière a été réalisée de manière progressive. À ce jour, la 1^{re} tranche est livrée dont l'Humathèque (ex-GED), un bâtiment de l'École des hautes études en sciences sociales (EHESS), le siège de l'Institut national d'études démographiques (INED), des locaux mutualisés pour la recherche et l'enseignement, des pôles de services et de soutien à la vie de campus et des logements étudiants.

GRANDES LIGNES DU PROGRAMME

Dans la perspective d'engager la réalisation d'un nouveau bâtiment de la deuxième phase, dédié notamment à l'accueil des sièges de l'EHESS et la Fondation Maison des Sciences de l'Homme (FMSH), le Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (MESR) a missionné l'Epaurif en 2021, pour accompagner la phase d'études préalables jusqu'à l'élaboration du programme.

Les objectifs de l'opération sont de :

- Répondre aux enjeux d'évolution des sciences humaines et sociales par la flexibilité des espaces.
- Privilégier les espaces communs en tant qu'identité commune et partagée de chaque bâtiment du campus et en faveur de la mutualisation et des échanges,
- Inscrire l'opération dans une démarche Haute Qualité Environnementale (HQE) qui pourra aller vers un label Bâtiments Durables Franciliens (BDF) pour optimiser les performances énergétiques, environnementales des immeubles de l'opération, et dans le contexte du renforcement de la dimension de « campus vert ».

ÉTAPES FRANCHIES EN 2022

L'année 2022 a été consacrée à préciser les attentes respectives des établissements concernés ainsi qu'à ajuster leurs besoins. Lors du lancement de la faisabilité au dernier trimestre, la mission a porté préalablement sur une réflexion des implantations disponibles sur le site d'Aubervilliers, afin d'ajuster les capacités du site à accueillir concomitamment les programmes l'EHESS/FMSH et du siège l'École Pratique des Hautes Études (EPHE), porté par l'Etablissement public de coopération culturelle (EPCC).



ACTEURS DU PROJET/OPÉRATION

Maître d'ouvrage : Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (MESR)

Maître d'ouvrage délégué : Epaurif (MOA délégué pour les études préalables de programmation)

Financeurs : État

Partenaires : Etablissement Public Campus Condorcet (EpCC), Ecole des hautes études en sciences sociales (EHESS), Fondation Maison des sciences de l'Homme (FMSH)

Assistant à Maîtrise d'Ouvrage (AMO) programmation : Groupement EPPC avec agence d'architecture AVEC Bureau d'études Structures PCM Bâtiment, GECIBA et Conseil en exploitation et maintenance QUADRIIM Rhône Alpes

CHIFFRES CLÉS

Surfaces : Environ **22 000 m²** de surface de plancher (SDP)

Environ **3 100 usagers**

Un campus situé sur **2 sites** à Aubervilliers et à la porte de la Chapelle à Paris

Îlot parcellaire n°4 sur site d'Aubervilliers : **10 467 m²**

Bâtiment EHESS phase 1 : **6 400 m²** de surface utile (SU)

DATES CLÉS

2021 : Livraison des bâtiments de l'École des hautes études en sciences sociales (EHESS) (phase 1) et HUMATHEQUE (ex-GED) sous maîtrise d'ouvrage de la région Île-de-France

Janvier 2022 : Lancement des études préalables pour l'EHESS (phase 2) et la FMSH

Juillet 2022 : Finalisation du recueil des besoins de l'EHESS et la Fondation Maison des Sciences de l'Homme (FMSH)

T4 2022 : Réalisation de plusieurs scénarios capacitaires sur le campus Condorcet afin de décider de l'îlot sur lequel sera implanté le programme EHESS, FMSH.

Décembre 2022 : Lancement de l'étude de faisabilité sur l'îlot 4.

Prévisionnel 2023 : Finalisation de la faisabilité, rédaction du préprogramme et du programme technique détaillé, réalisation de l'évaluation socio-économique et des dossiers réglementaires



RÉHABILITATION DE L'INSTITUT DE BIOLOGIE DE L'ENS PARIS PSL

PRÉSENTATION DU PROJET

Le bâtiment de l'institut de Biologie de l'Ecole Normale Supérieure héberge des locaux de recherche (laboratoires, bureaux, animalerie), objets de l'opération de réhabilitation, et une résidence d'hébergement, non concernée par l'opération.

Le bâtiment, datant des années 60, souffre de divers désordres : perte de cohérence fonctionnelle d'ensemble liée aux nombreux réaménagements successifs du bâtiment au fil des ans, dysfonctionnement de la plupart des installations techniques, présence d'amiante en grande quantité et performance thermique médiocre couplée à un mauvais bilan énergétique.

GRANDES LIGNES DU PROGRAMME

L'opération de réhabilitation est prévue d'être réalisée en 2 phases de travaux avec une première phase se concentrant sur une réhabilitation technique et énergétique et une seconde phase centrée sur l'amélioration fonctionnelle du bâtiment.

Le chantier est prévu d'être réalisé en site occupé.

Le financement alloué à l'opération est consacré à la phase 1 de l'opération.

ÉTAPES FRANCHIES EN 2022

L'année 2022 a vu se concrétiser la prise en main de l'opération par l'Epaurif.

Les études préalables de l'opération se développeront sur l'année 2023 en vue d'un lancement de recrutement de l'équipe de maîtrise d'œuvre au début de l'année 2024.

ACTEURS DU PROJET/OPÉRATION

Maître d'ouvrage : Ecole Normale Supérieure (ENS-PSL)
Rôle de l'Epaurif : Conduite des études préalables
Financeurs : État, Région Île-de-France
Assistant à Maîtrise d'Ouvrage (AMO) programmation : RATP REAL ESTATE mandataire du groupement

CHIFFRES CLÉS

14 000 m² de surface utile (SU)
Budget financé de l'opération (TDC) : **12,8 M€**
Effectifs : **30 équipes** de recherche regroupant **300 personnes**
Une centaine d'étudiants

DATES CLÉS

Novembre 2022 : Approbation du CA de l'Epaurif de la Convention de mandat
PRÉVISIONNELLES
Mars 2023 : Début études de programmation
T2/T3 2023 : Diagnostics techniques et faisabilité
T4 2023 : Préprogramme et dépôt dossier d'expertise pour instruction
T12024 : Programme technique détaillé
T1 2024 à T1 2025 : Recrutement équipe maîtrise d'œuvre
T2 2025 à T3 2026 : Études de conception
T3 2026 à T4 2026 : Recrutement entreprise
T1 2027 à T4 2028 : Travaux



CONSTRUCTION D'UN BÂTIMENT POUR LES SCIENCES DE L'HOMME ET DE LA SOCIÉTÉ (CAMPUS ÉVRY)

PRÉSENTATION DU PROJET

L'Université d'Evry-Paris Saclay dispose de plusieurs implantations sur la commune d'Évry, dont la plupart sont localisées dans le centre-ville près de la gare du RER D Evry-Courcouronnes Centre au sein d'une zone d'aménagement concerté (ZAC) dite « Centre-Ville ».

Actuellement, l'UFR des Sciences de l'Homme et de la Société (SHS) de l'Université d'Evry-Paris Saclay occupe un bâtiment vieillissant et excentré, situé rue du Facteur Cheval (d'où il tire son nom), et également peu adapté à son usage (ancien centre de tri postal).

L'opération vise ainsi à rapatrier l'ensemble des formations SHS au cœur du campus d'Évry, au sein de la ZAC Centre-Ville en investissant une réserve foncière à l'arrière de la bibliothèque universitaire, ayant également vocation à évoluer à long terme en Learning centre afin de devenir un lieu d'échanges, d'apprentissage, et de travail adapté aux nouveaux usages et attentes.

GRANDES LIGNES DU PROGRAMME

La spécificité de ce projet réside dans la volonté de la Maîtrise d'ouvrage (MOA) de définir des objectifs performanciers pour l'ensemble de son projet en incluant une amélioration des performances énergétiques de la bibliothèque existante et ne pas se limiter à la construction neuve. Un accompagnement particulier sera attendu de l'Assistant à Maîtrise d'Ouvrage (AMO) programmation sur les objectifs environnementaux applicables aux espaces neufs et aux espaces existants.

ÉTAPES FRANCHIES EN 2022

Les études de programmation ont été mises en suspens à l'été 2022 dans l'attente d'un changement de présidence au sein de l'Université, qui définira ses orientations et priorités pour reprendre les études avec le recrutement d'un nouvel AMO programmiste.

ACTEURS DU PROJET/OPÉRATION

Maître d'ouvrage : Université d'Evry - Paris Saclay
Maître d'ouvrage délégué : Epaurif
Financeurs : Région, Département, Fond propre
AMO programmation : Verdi/AG Studio/ nouveau prestataire non recruté à ce jour

CHIFFRES CLÉS

La totalité de la parcelle cadastrale accueillant la bibliothèque est d'une superficie d'environ **4 800 m²** et l'emprise libre est de **1 800 m²**
Budget total de l'opération (TDC) : **23,7 M€**
Nb d'étudiants, chercheurs, personnels qui sont concernés : **1 450 usagers**

DATES CLÉS

2017 : Signature convention
2018 : 2020 Études de programmation



RÉNOVATION – RESTRUCTURATION DES BIBLIOTHEQUES SAINTE-GENEVIÈVE ET SAINTE-BARBE

Les bibliothèques Sainte-Geneviève (BSG) et Sainte-Barbe (BSB) sont situées sur des parcelles mitoyennes au sommet de la montagne Sainte-Geneviève dans le 5^e arrondissement de Paris. Une partie de la BSG est classée au titre des monuments historiques (bâtiment Labrouste, dont la grande salle de lecture datant de 1851) et certains éléments de la BSB sont inscrits au titre des monuments historiques (notamment ses façades et certains espaces intérieurs).

Les deux bibliothèques font aujourd’hui face à un décalage croissant entre leur succès public (elles sont régulièrement saturées avec des files d’attente se rejoignant au débouché de la rue Valette) et leurs difficultés d’adaptation aux nouveaux usages dans un cadre bâti contraignant.

Toutes deux rattachées à l’université Sorbonne Nouvelle, contiguës et couvrant les mêmes disciplines, elles accueillent des publics en partie communs, mais ne sont pas aujourd’hui interconnectées.

L’Epauprif est missionné pour conduire les études préalables devant permettre de définir un schéma directeur pour le site et d’identifier un périmètre de programmation d’une première phase de travaux correspondant aux crédits inscrits au Contrat de Plan État Région (CPER) 2021/2027.

ACTEURS DU PROJET/OPÉRATION

Maître d’ouvrage : Université Sorbonne Nouvelle

Rôle de l’Epauprif : Conduite des études préalables

Financeurs : Région Île-de-France, État

Assistant à Maîtrise d’Ouvrage (AMO) programmation : CO-S (programmiste, mandataire), Oasiis (performance énergétique), CSD (sécurité incendie), Xavier Galaup (expert bibliothèques)

CHIFFRES CLÉS

Budget total de l’opération (TDC) :
11 millions d’euros

Bibliothèque Sainte-Geneviève

Surface utile (SU) : **7 980 m²**

Accueil du public : **800 places** de travail

50 067 inscrits

Personnel : **109 personnes**

Collections : **1 319 498** livres imprimés

19 507 livres imprimés

261 537 documents patrimoniaux

40 km de rayonnages

Bibliothèque Sainte-Barbe

Surface utile (SU) : **7 650 m²**

Accueil du public : **1 013 places** de travail

25 463 inscrits

Personnel : **48 personnes**

Collections : **154 396 ouvrages**

DATES CLÉS

Juin 2022 : Approbation du CA de l’Epauprif de la convention de mandat

Décembre 2022 : Lancement des études préalables

Prévisionnelles

1^{er} semestre 2023 : Élaboration d’un schéma directeur immobilier

2^e semestre 2023 : Études de programmation



RÉHABILITATION PARTIELLE DU CENTRE UNIVERSITAIRE SAINT-GERMAIN

PRÉSENTATION DU PROJET

Le Centre universitaire de Saint-Germain (CUSG), sis 45 rue des Saints-Pères, Paris 6^e, est constitué de 3 bâtiments :

- Le bâtiment central « Saints Pères », de 1953, R+9, IGH.
- Le bâtiment « Jacob », des années 1970, R+5
- Et une église orthodoxe du 18^e siècle

Ce centre est dédié à la recherche et à l'innovation dans le domaine des sciences du vivant, de la santé et des sciences humaines.

L'université Paris Cité souhaite restructurer ce site majeur, qui présente de nombreux dysfonctionnements techniques et fonctionnels et un certain nombre de locaux vacants disséminés sur le site offrant la capacité d'accueillir de nouvelles activités.

GRANDES LIGNES DU PROGRAMME

L'Epaufif a proposé au Maître d'ouvrage (MOA) une méthode de travail qui permet d'intégrer, dès les études préalables, une dimension environnementale.

En particulier, la définition d'une stratégie de réduction des consommations énergétiques et d'amélioration du confort thermique à court et long terme et la rédaction d'un programme de travaux dédié ont été inclus au marché de programmation.

En outre, la programmation s'appuiera sur des échanges avec les utilisateurs pour consolider leurs besoins.

ÉTAPES FRANCHIES EN 2022

Une consultation pour le recrutement d'un Assistant à Maîtrise d'Ouvrage (AMO) programmiste a été lancée en novembre 2022. De nombreux échanges entre l'Epaufif et Paris-Cité ont permis de comprendre les besoins de l'université et la stratégie à adopter pour réaliser l'opération dont le périmètre particulier et le budget limité impliquent de prioriser les interventions de manière efficiente.

ACTEURS DU PROJET/OPÉRATION

Maître d'ouvrage : Université Paris Cité

Maître d'ouvrage délégué : Epaufif

Financeurs : État et Région Île-de-France au titre du Contrat Plan Etat Région (CPER) et fonds propres de l'Université

AMO programmation : CO-S

CHIFFRES CLÉS

L'ensemble du site, constitué de **3 bâtiments**, a une surface de **70 000 m²**

L'Epaufif intervient sur les bâtiments Jacob et des Saints-Pères pour un total de **65 000 m²** de surface de plancher (SDP)

Budget total de l'opération (TDC) : **25,5 M€**

8 800 usagers

Le site comprend **3 bâtiments** :

- Le bâtiment des Saints-Pères (construction 1936-1953)
- Le bâtiment Jacob (construction années 1970)
- Une église orthodoxe du 18^e siècle

DATES CLÉS

Juin 2022 : Signature de la convention

T4 2022 : Recrutement de l'équipe AMO



CONSTRUCTION DU SIÈGE D'INRIA

PRÉSENTATION DU PROJET

L'EPA Paris-Saclay a identifié la parcelle B4 dans la zone d'aménagement concerté (ZAC) Satory Ouest à Versailles pour implanter le futur siège d'Inria (Institut national de recherche en sciences et technologies du numérique). Cette ZAC sera composée d'une zone d'activité industrielle de pointe, de pistes d'essais, de quartiers de logements et d'aménités urbaines (parc, commerces, services, parking silo...) et sera desservie par la ligne 18 de métro.

La construction du nouveau siège d'Inria doit répondre à trois enjeux principaux :

- Développer l'activité d'Inria,
- Concevoir un lieu de travail adapté, performant et sûr,
- Construire un bâtiment durable en adéquation avec les préconisations de la ZAC Satory Ouest.

GRANDES LIGNES DU PROGRAMME

En particulier, l'opération aura pour vocation de :

- Développer une activité dédiée au dialogue science-technologie-société dans le numérique à travers, notamment, le développement d'une activité de muséographie permettant la sensibilisation du grand public,
- Accueillir des équipements d'expérimentation scientifique pour les chercheurs des centres de recherche de Paris et de Saclay ainsi que pour des entreprises partenaires (atelier pour véhicules autonomes, espaces robotiques, volière à drones, salle de réalité virtuelle, salle d'impression 3D, etc.),
- Implanter et développer l'activité Sécurité défense,
- Avoir la capacité d'accueillir de nouveaux partenaires dans le cadre de projets scientifiques ou de recherche communs.

Un accompagnement particulier sera attendu de l'Assistant à Maîtrise d'Ouvrage (AMO) programmation concernant les objectifs environnementaux dont les objectifs seront fixés au-delà de la réglementation environnementale actuelle applicable au tertiaire en s'appuyant sur le cahier des charges d'aménagement durable de l'Établissement public d'aménagement Paris-Saclay (EPAPS).

ÉTAPES FRANCHIES EN 2022

Des échanges entre Inria, le Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (MESR), l'Epaufif et l'EPAPS ont permis de définir les contours de l'opération à l'automne 2022. Une convention a été signée le 27 décembre 2022 entre Inria, le MESR et l'Epaufif pour démarrer les études préalables.

ACTEURS DU PROJET/OPÉRATION

Maître d'ouvrage : Inria

Maître d'ouvrage délégué : Epaufif (mandat de MOA pour la conduite des études préalables)

Financeurs : État Inria

Assistant à Maîtrise d'Ouvrage (AMO) programmation : Non recruté à ce jour

CHIFFRES CLÉS

Surfaces : environ **13 000 m²** de surface de plancher (SDP)

500 usagers

DATES CLÉS

T4 2022 : Prise en main de l'opération

Décembre 2022 : Signature de la convention de mandat de maîtrise d'ouvrage pour réaliser les études préalables

Prévisionnel

2023 : Recrutement AMO programmation – études de programmation – élaboration du dossier de labellisation et de l'évaluation socio-économique

2024 : Recrutement groupement dans le cadre d'une procédure en Marche Public Global de Performance (MPGP)

2025/2026 : Études

2026/2027 : Travaux



AMÉNAGEMENT DU SITE HIRSCH POUR L'INSTALLATION DU PÔLE CY TECH

PRÉSENTATION DU PROJET

L'offre académique globale de CY Cergy Paris Université (CYU) se structure autour d'une école universitaire des premiers cycles baptisée CY SUP et de 4 écoles magistrales et doctorales, dites « graduate schools », dont la Graduate school de « Sciences, ingénierie, économie et de gestion », dénommée CY Tech. Pour permettre de conforter l'installation et le développement de cette entité, CY Cergy Paris Université projette une réalisation immobilière ambitieuse sur le site de Bernard Hirsch, actuellement occupé par l'Institut National Supérieur du Professorat et de l'Éducation (INSPÉ) de Cergy-Pontoise ainsi que des formations LEI de CYU, qui réunit toutes les conditions pour y développer, au-delà de l'enseignement et de la recherche, des activités de vie de campus.

La parcelle Bernard Hirsch) a vocation à incarner, par un projet iconique, l'ambition de CY Tech, et à travers elle, de toute l'université. Cette parcelle est stratégique à plus d'un titre pour le projet : située dans le Grand centre de Cergy, en face de l'ESSEC, et à proximité immédiate du centre névralgique de CY campus, à savoir le parc François Mitterrand.

CY Cergy Paris Université a confié un mandat à l'Epaupif pour réaliser toutes les études préalables nécessaires à l'opération globale et de définir une première phase de travaux. Lors de ces études, le périmètre d'une première phase sera défini pour offrir à CY TECH l'ensemble des enseignements et services indispensables au fonctionnement de l'établissement. L'Epaupif soutient et accompagne également l'université dans l'atteinte d'objectifs environnementaux ambitieux, au titre notamment de la préservation et du renforcement de la biodiversité et d'une empreinte carbone maîtrisée. Ce projet ayant également une dimension urbaine déterminante nécessite un travail en lien étroit avec les acteurs du territoire, en particulier, l'association CY Campus International.

Dans le cadre des études préalables, des diagnostics techniques et un recueil des besoins seront élaborés au premier trimestre 2023. Ils seront accompagnés d'une étude des opportunités et contraintes à l'échelle du territoire. La communauté d'agglomération et CY Campus International élaborent également de nombreuses études qui alimenteront cet état des lieux. L'ensemble de ces éléments complémentaires et variés alimenteront les études de faisabilité co-construites par l'équipe de programmation et l'équipe de maîtrise d'œuvre urbaine.

ACTEURS DU PROJET/OPÉRATION

Maître d'ouvrage : CY Université

Maître d'ouvrage délégué : Epaupif

Partenaires : CY Campus International (État, ComUE, Communauté d'Agglomération de Cergy-Pontoise, Conseil Départemental du Val-d'Oise, Ville de Cergy, Ville de Neuville-sur-Oise)

Financeurs : Contrat Plan Etat Région (CPER) 2021-2027/Communauté d'agglomération Cergy-Pontoise/CD du Val-d'Oise

Programmiste : SCET

Bureau d'étude TCE et Exploitation maintenance – Économie de la construction : GESCEM

Bureau d'étude énergie et environnement : INDDIGO

Expert restauration : IRCF

CHIFFRES CLÉS

Surfaces : **51 000 m²** de surface de plancher (SDP)

Budget total de l'opération (TDC) : **66 M€ pour une 1^{re} phase**

6 900 étudiants à terme

500 chercheurs

500 enseignants et administratifs

2,2 ha

DATES CLÉS

Juin 2022 : Approbation du CA de l'Epaupif de la convention de mandat pour les études préalables

PRÉVISIONNELLES

2023 - 2024 : Études préalables

2025 à 2027 : Études de conception

2027/2028 : Travaux



CONSTRUCTION DE LA MAISON DE L'EUROPE (CIUP)

PRÉSENTATION DU PROJET

La Cité Internationale Universitaire de PARIS (CIUP), fondation de droit privé située dans un parc de 34 ha dans le 14^e arrondissement de Paris, bordé par le boulevard périphérique au Sud, regroupe la plus forte concentration de résidences universitaires de la région Île-de-France. Elle accueille chaque année 12 000 résidents, de 140 nationalités différentes, au sein de 43 maisons.

Le campus de la CIUP est dans sa dernière phase de développement, ayant pour objectif la construction de 10 nouvelles maisons au Sud du parc. L'aménagement d'un ensemble de bâtiments d'environ 8 étages, à l'interface entre le périphérique et le cœur de la CIUP, a été proposé à cette fin. La construction de la dernière maison de ce projet : la Maison de l'Europe est prévue au sud-est du parc.

La Chancellerie des Universités de Paris souhaite pouvoir réaliser une résidence de 250 chambres minimum visant à héberger des étudiants issus de différents pays européens ne disposant pas de maison dédiée. Le bâtiment a pour ambition de s'inscrire dans la recherche d'excellence environnementale. À cette fin, il répondra à minima aux objectifs de la RE2020 et du futur plan local d'urbanisme (PLU) bioclimatique de la ville de Paris.

Le projet poursuit également d'autres ambitions comme anticiper les changements de pratiques et d'usage des logements avec l'introduction accrue d'outils numériques tels que la visio dans la pédagogie. Un équilibre sera trouvé entre confort des résidents et les exigences techniques et sécuritaires.

La Cité Internationale Universitaire en tant que gestionnaire et exploitant est un partenaire indispensable dans l'élaboration de la programmation et la faisabilité.

GRANDES LIGNES DU PROGRAMME

Le programme prévoit la création de chambres de 14 m² équipées de salle de bain individuelles, des espaces de cuisines et restaurations collectives sur chaque niveau, ainsi qu'un ensemble d'espace favorisation le vivre ensemble et la création de projets collaboratifs. Lors de la phase de faisabilité, l'Epaupif et EGIS ont identifié la possibilité d'augmenter la capacité du bâtiment pour atteindre le nombre de 283 chambres avec la création d'un niveau de sous-sol partiel. Cette approche privilégie l'installation des locaux techniques en sous-sol et libère de la place pour les espaces collectifs et collaboratifs au rez-de-chaussée. Elle permet la création de 33 chambres supplémentaires sans pour autant augmenter de façon significative l'emprise au sol du bâtiment. Ainsi, les étages sont dédiés aux hébergements, locaux communs des résidents comprenant les cuisines, et au logement de fonction.

ACTEURS DU PROJET/OPÉRATION

Maître d'ouvrage : Chancellerie des Universités de Paris

Maître d'ouvrage délégué : Epaupif

Partenaires : Cité Internationale Universitaire de Paris (CIUP)

Financeurs : Chancellerie des Universités de Paris

Assistant à Maîtrise d'Ouvrage (AMO) programmation : EGIS Conseil

CHIFFRES CLÉS

Surfaces : **5 571 m²** de surface utile (SU)

Budget total de l'opération (TDC) : **32 M€ TTC** (estimation février 2023)

Budget de travaux Hors taxe (HT) : **18,3 M€**

283 chambres à minima

Bâtiment de **9 niveaux** (dont un niveau de sous-sol)

DATES CLÉS

Juin 2022 : Approbation par le CA de l'Epaupif de la convention de mandat pour les études préalables

Septembre 2022 : Lancement des études préalables

Prévisionnelles :

Janvier 2023 : Présentation de l'étude de faisabilité

T3 2023 : Lancement recrutement Maître d'œuvre (MOE)

2024 : Études de conception

2026/2028 : Travaux

2028 : Mise en service



RESTRUCTURATION DE L'ENSEMBLE CENTRAL DE L'ECOLE POLYTECHNIQUE

PRÉSENTATION DU PROJET

Implantée en 1976 sur le site de Palaiseau, l'École Polytechnique occupe une surface de 90 hectares et regroupe des espaces d'enseignement, des laboratoires de recherche, des services administratifs et techniques, des équipements sportifs et des logements. Le campus de l'École Polytechnique est un site d'exception inclus dans le campus Paris-Saclay, qui fait l'objet d'une Opération d'Intérêt National organisée en plusieurs zones d'aménagement concerté (ZAC). Le site dispose d'un patrimoine historique de qualité et de renom, mais qui a besoin d'être adapté aux besoins d'un établissement hybride, à la fois grande école et pôle de recherche de niveau international.

Pour répondre à ces enjeux, l'École polytechnique a élaboré une stratégie de développement à travers le projet de restructuration de l'ensemble central. Celui-ci vise à restructurer le bâtiment cœur de l'établissement pour y réinstaller l'accès principal de l'École et participer à la mise en place d'un axe structurant Est-Ouest s'inscrivant dans la dynamique urbaine du plateau.

GRANDES LIGNES DU PROGRAMME

L'École Polytechnique prévoit à travers ce projet :

- La restructuration et la rénovation thermique des bâtiments 13 et 14 formants « l'ensemble central », afin de :
- Densifier le cœur historique de l'École Polytechnique en optimisant au maximum l'occupation des bâtiments existants et en augmentant autant que possible les locaux d'enseignement pour absorber l'évolution des effectifs étudiants dans les années à venir.
- Valoriser et animer le Grand Hall autour de services conviviaux et d'espaces de travail pour les étudiants.
- Rénover le Grand Hall pour offrir des espaces généreux qui participent à l'animation et facilitent la lecture des accès au bâtiment.
- La création d'une circulation favorisant la perméabilité Est-Ouest à travers cet ensemble bâtiminaire.
- La valorisation des espaces extérieurs aux abords de ces bâtiments (cour Vaneau)

- L'installation et la dépose de bâtiments modulaires permettant une continuité d'exploitation pendant la durée des travaux :
- Poursuivre une démarche développement durable ambitieuse, à travers son suivi par la démarche « Bâtiments durables Franciliens » (BDF).

Le programme détaillé du Projet est en cours de rédaction par l'École polytechnique.

ÉTAPES FRANCHIES EN 2022

L'année 2022 a été consacrée aux échanges avec l'école pour la finalisation du programme et la préparation de la consultation de maîtrise d'œuvre.



ACTEURS DU PROJET/OPÉRATION

Maître d'ouvrage : École Polytechnique

Montage du projet et recrutement du maître d'œuvre : Epaurif (convention de coopération)

Financeurs : École Polytechnique, État

CHIFFRES CLÉS

Surfaces : 24 000 m² de surface de plancher (SDP)

Budget de travaux Hors taxe (HT) : 65 M€

3 500 étudiants

660 enseignants et personnels

DATES CLÉS

22/08/2022 : Signature de la convention liant le ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche (MESR), l'École Polytechnique et l'Epaurif pour la réalisation du projet de restructuration de l'ensemble central de l'École Polytechnique

16/02/2023 : Publication de l'Avis d'Appel Public à la Concurrence (AAPC) pour le recrutement du Maître d'œuvre (MOE)

PARTENARIATS ET DÉMARCHE D'ÉTUDES

C'est à travers plusieurs partenariats, qu'ils soient établis avec des établissements universitaires, des organismes de recherche ou des acteurs de la vie étudiante, que l'Epaupif demeure à la pointe des pratiques qui conduisent les projets. Porté par des réflexions transversales et souvent innovantes partagées avec le réseau des acteurs de l'enseignement supérieur et de la recherche, l'Epaupif sait s'adapter aux enjeux d'innovation

permanente en développant ses connaissances et en partageant son savoir et son expérience à l'occasion d'événements auxquels il est invité à participer et témoigner ou qu'il organise.

L'engagement du travail avec deux agences d'urbanisme franciliennes telles que l'Atelier parisien d'urbanisme (APUR) et l'Institut Paris Région (IPR), avec lequel l'Epaupif a établi un guide de l'urbanisme transitoire appliqué aux établissements universitaires, fait partie des démarches entrepreneuriales de collaboration de l'établissement avec les acteurs du monde de l'urbanisme.

Les recherches portées avec le Centre scientifique et technique du bâtiment (CSTB) se déclinent également par des mises en application opérationnelles permettant de capitaliser des expériences et de faire progresser les outils au service de tous notamment à travers le développement de la modélisation informatique du bâtiment (BIM) et la mise en valeur de cas d'usages couvrant l'ensemble du cycle opérationnel.





PARTENARIATS AVEC L'APUR ET L'IPR

L'Epaufif a noué depuis plusieurs années deux partenariats importants avec les 2 agences d'urbanisme intervenant sur le territoire francilien que sont l'Atelier Parisien d'Urbanisme (APUR) et l'Institut Paris Région (IPR).

Il s'agit d'une part, de pouvoir bénéficier de leurs expertises en termes de connaissance des territoires parisiens et franciliens, de leurs études générales en particulier autour de l'amélioration du cadre de vie et de travail et de l'ambition de transition écologique, et d'autre part de développer des actions communes et contribuer à des études permettant une prise en considération des spécificités des établissements de l'enseignement supérieur. Ce partenariat vise ainsi à mieux appréhender les enjeux du monde universitaire du point de vue de l'aménagement du territoire et de ses interactions avec son environnement urbain.

En 2002, dans le cadre d'un webinaire, l'APUR a présenté les grandes orientations de la construction du nouveau PLU bioclimatique de la ville de Paris aux équipes de projet qui seront amenées à appliquer les futures règles aux projets soumis à autorisation d'urbanisme. Il s'agit d'intégrer encore plus les préoccupations environnementales dans les bâtiments, qu'il s'agisse de construction neuve ou de réhabilitation.

L'APUR a également été mobilisé pour réaliser une étude d'insertion urbaine relative à la transformation du site universitaire de Censier, à Paris 5^e, aidant à bien identifier les contraintes et potentiels du site vis-à-vis de son environnement et soulignant les enjeux de constitution d'un pôle attractif et ouvert sur le territoire pour les 2 universités (Paris Panthéon Assas et Sorbonne Université) qui s'y installeront.

L'année 2002 a vu la publication du guide sur l'urbanisme transitoire appliqué aux universités, élaboré par l'IPR, document accessible en ligne sur les sites de L'Epaufif et de l'IPR qui capitalise un riche retour d'expérience par l'analyse de nombreux projets réalisés et décline un mode opératoire phase par phase pour le montage de projets et la mobilisation d'acteurs. Une présentation à la communauté des partenaires de l'enseignement supérieur et de la recherche a été organisée en janvier 2023 sur le site de Censier, avec visite du programme Césure piloté par Plateau Urbain.



L'IMOA : PARTAGER LES EXPÉRIENCES ET SAVOIR-FAIRE DES ACTEURS DE LA MAÎTRISE D'OUVRAGE PUBLIQUE

Membre co-fondateur en 2021 de l'Institut de la Maîtrise d'Ouvrage (IMOA), l'Epaufif a activement participé au cours de l'année 2022 à des ateliers de travail sur des thématiques variées – des approches « design-to-cost » aux démarches de réemploi, des évolutions de coût des matières premières aux actions de formation interne...

Les agents de l'Epaufif ont également pu bénéficier de visites expertes de sites en chantier, proposées par des membres de l'IMOA, telles que celles des rénovations de l'Hôtel National des Invalides et du stade Yves-du-Manoir à Colombes des chantiers d'enfouissement de ligne à 225 kV à Saint-Denis... Ces projets, concourant tous à la préparation des Jeux Olympiques, ont été le support d'échanges riches sur les difficultés rencontrées et bonnes pratiques diffusables, au-delà de la variété des projets menés.

LA DÉMARCHE BIM À L'HONNEUR DES PARTENARIATS AVEC LE CSTB ET L'IMOA

PARTENARIAT AVEC LE CSTB SUR LE BIM

L'Epaufif et le CSTB poursuivent leur partenariat sur le BIM initié il y a 7 ans, qui répond à un objectif principal : collaborer sur le sujet du numérique au service de la construction ou rénovation d'établissements d'enseignement supérieur, de la conception à l'exploitation maintenance.

Les travaux avaient commencé par la mise en œuvre d'une démarche BIM déployée auprès des équipes opérationnelles de l'Epaufif, et se sont poursuivies par le développement d'un checker « programme » utilisé au stade du recrutement des concepteurs, l'élaboration d'une charte BIM partagée avec les acteurs engagés pour la MOE et les travaux, jusqu'à une sensibilisation de ses partenaires universitaires aux usages du BIM en exploitation.

Les dernières réflexions et études menées ont porté sur :

- l'élaboration d'une stratégie de numérisation des bâtiments existants ;
- le développement d'outils exploitant les modèles BIM pour faciliter les opérations de transfert entre 2 sites ;
- la conduite de réflexions sur l'utilisation du BIM support à l'Analyse du Cycle de Vie et la prise en compte du Coût global des opérations pour des bâtiments d'enseignement supérieur.

INTERVENTION DE L'ÉPAUFIF LORS DE LA RENCONTRE SUR LE BIM ORGANISÉE PAR L'IMOA

L'Epaufif a présenté, le 28 novembre, lors des « Rendez-vous sur le BIM » sa démarche de recherche avec le CSTB et les actions développées à l'occasion de divers projets, en phase études, réalisation ou transferts : comment l'Epaufif expérimente et développe une stratégie BIM sur les opérations universitaires, en vue de déployer un ensemble d'outils et de guides méthodologiques adaptés, au bénéfice de la communauté des acteurs universitaires.

Les projets de l'Epaufif concernés par le BIM :

- Réalisations
 - Campus Lourcine – Paris I Panthéon Sorbonne, bâtiments B1 et B2 livrés en juin 2019.
- Phase étude
 - MathStic – Université Sorbonne Paris Nord (page 40)
- Projets en cours
 - Bâtiments ABC pour l'université Paris 8 Vincennes Saint-Denis (page 36)
 - Construction du bâtiment pour la Maison Internationale de la Recherche (MIR des Chênes) pour CY Cergy Université (page 60)
 - Pôle BPC – Université Paris Saclay (phase transferts) (page 54)
 - Campus Agro – Agro ParisTech/INRAE (phase transferts) (page 46)
- Perspectives
 - CHU Grand Paris Nord pour l'université Paris-Cité (page 68)
 - Pôle National d'Education Inclusive (PNEI) pour CY Cergy Université (pages 70-71)
 - Ensemble central de Polytechnique (en 2023)



ORGANISATION





GOVERNANCE

COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION EN 2022

- M. Christophe Kerrero**
Recteur de la région académique d'Île-de-France, recteur de l'académie de Paris, chancelier des universités de Paris et d'Île-de-France

M. Daniel Auverlot
Recteur de l'académie de Créteil

Mme Charline Avenel
Rectrice de l'académie de Versailles

Mme Bénédicte Durand
Rectrice déléguée pour l'enseignement supérieur, la recherche et l'innovation de la région académique Île-de-France

Mme Anne-Sophie Barthez
Directrice générale de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle au ministère chargé de l'enseignement supérieur

Mme Claire Giry
Directrice générale de la recherche et de l'innovation au ministère chargé de l'enseignement supérieur

Mme Marine Camiade
Directrice chargée des affaires financières au ministère chargé de l'enseignement supérieur

Mme Mélanie Joder
Directrice du budget au ministère chargé du budget

M. Alain Resplandy-Bernard
Directeur de l'immobilier de l'État, en charge du Domaine au ministère chargé du budget

M. François Adam
Directeur de l'habitat, de l'urbanisme et des paysages
- M. Marc Guillaume**
Préfet de la région Île-de-France

M. Othman Nasrou
Vice-président, représentant le Conseil régional d'Île-de-France

M. James Cheron
Vice-président, représentant le Conseil régional d'Île-de-France

Mme Marie-Christine Lemardeley
Adjointe à la Maire, représentant de la Mairie de Paris

M. Jacques Baudrier
Adjoint à la Maire, représentant de la Mairie de Paris

M. Patrick Curmi
Président de l'université d'Évry Val-d'Essonne

M. Jamil Jean-Marc Dakhli
Président de l'université Sorbonne Nouvelle

M.El Mouhoub Mouhoud
Président de l'université Paris Dauphine PSL

M. Christian Lermينياux
Directeur de Chimie ParisTech et délégué général de l'ANRT

M. Eric Dutil
secrétaire général de la région académique Nouvelle-Aquitaine

Mme Claire Bensa
Représentante du personnel de l'établissement

Mme Camille Bourguignon
Représentante du personnel de l'établissement



DÉLIBÉRATIONS 2022

33 DÉLIBÉRATIONS ET 17 POINTS D'INFORMATION EN 2022

13

portent sur la vie de l'établissement (compte financier, bilan 2021 du Contrat d'Objectifs et de Performance [COP] et objectifs 2022, rapport social unique, rapport d'activité 2021, budget initial et rectificatif, contrôle interne financier, suivi des marchés, suivi des conventions et de l'activité...)

10

portent sur des nouvelles conventions de partenariat ou opérationnelles (convention pour les études relatives au projet de la parcelle Bernard Hirsch [CYU], convention pour les études préalables de la restructuration des bibliothèques Sainte-Barbe et Sainte-Geneviève de l'université Sorbonne Nouvelle, conventions pour les études préalables à la construction de la Maison de l'Europe et la réhabilitation du bâtiment campus Saint-Germain au sein de la cité internationale universitaire de Paris, convention pour la réhabilitation de l'Ecole Polytechnique – Renov'X, convention pour les études relatives à la rénovation de l'Institut de Biologie de l'ENS-PSL, convention de mandat pour le projet PNEI et l'INSHEA, convention de mandat pour la réhabilitation de l'Hôtel de la Meilleraye de SciencesPo, convention pour les études relatives du site de Lourcine de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne et convention opérationnelle pour l'INSHEA).

3

sont directement liées au fonctionnement du conseil d'administration

21

concernent des avenants aux conventions en cours sur diverses opérations (PNEI, MNHN, CSU, CYU, Sorbonne Paris Nord, ENS, Université Paris Saclay...)

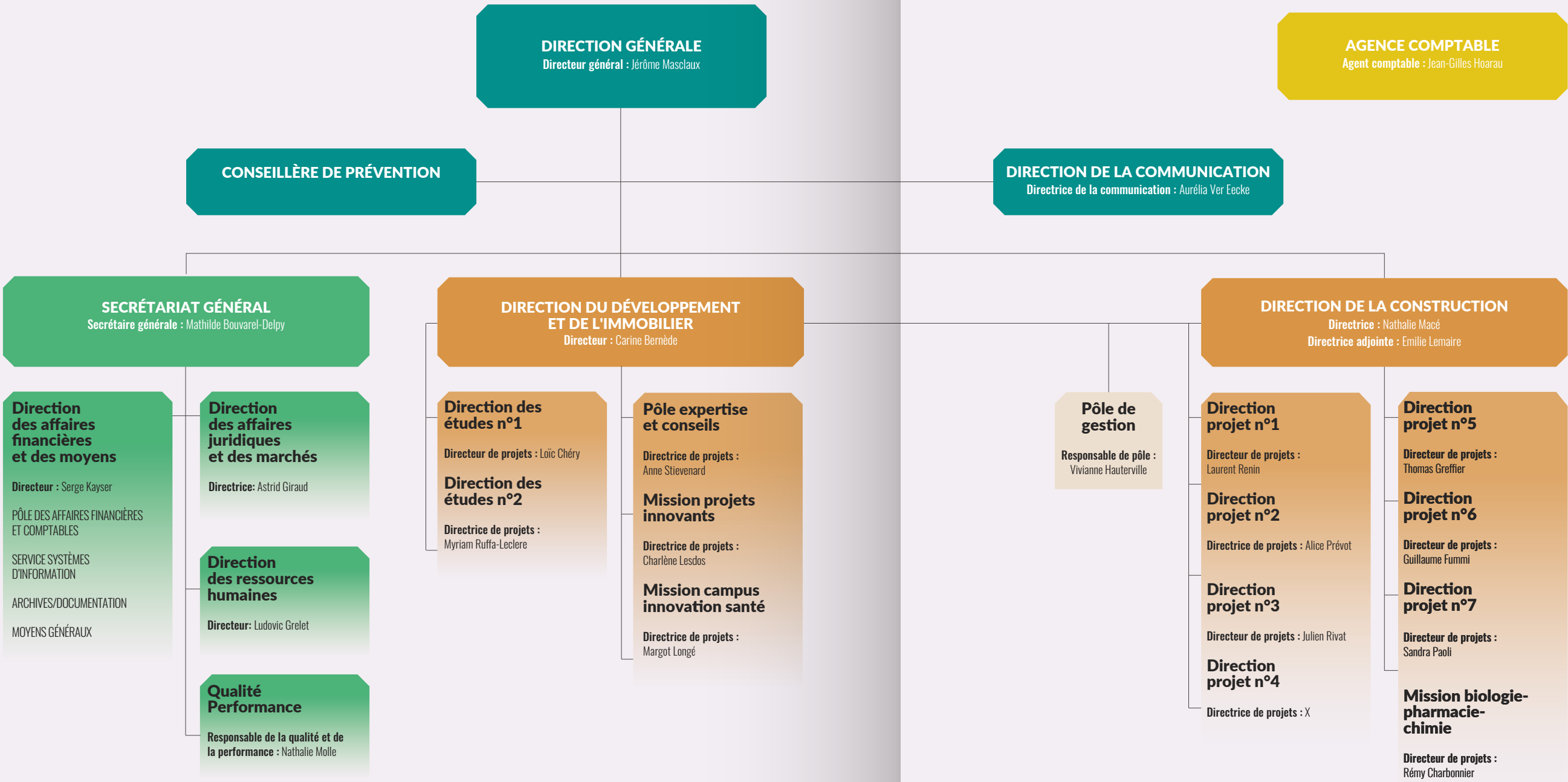
3

correspondent à des points d'avancement sur des opérations en cours



ORGANIGRAMME

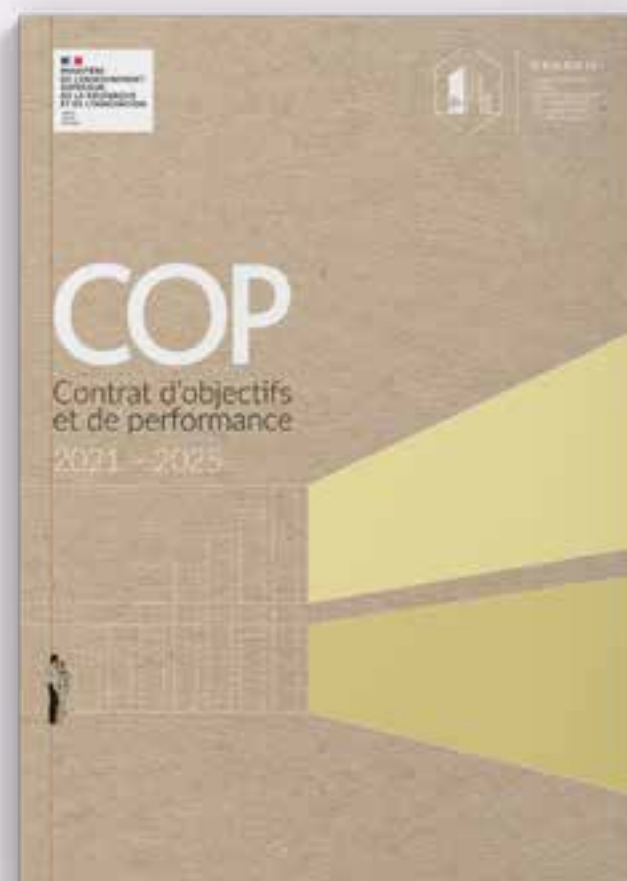
AU 31 DÉCEMBRE 2022





LA RÉFLEXION STRATÉGIQUE ET LES OUTILS DE PILOTAGE DE LA PERFORMANCE

La réflexion stratégique et les outils de pilotage de la performance sont des éléments clés incontournables pour assurer la réussite des missions de l'Epaupif. L'objectif majeur poursuivi : procéder à une analyse des risques en mettant à jour le cadre procédural, tout en instaurant plus de transversalité dans le traitement des opérations et le fonctionnement de l'établissement. Cette mission vise à assurer un processus constant de sécurisation et d'amélioration de la performance et de la qualité de l'Epaupif. Pour y parvenir, il est nécessaire d'utiliser des outils de pilotage de la performance et de réflexion stratégique efficaces qui permettent de mesurer les progrès et d'adapter les stratégies en conséquence.



UN PILOTAGE EFFICACE DE L'ACTIVITÉ : DU CONTRAT D'OBJECTIFS ET DE PERFORMANCE (COP) AU PROJET D'ÉTABLISSEMENT

Pour cette deuxième année de réalisation des objectifs du COP 2021-2025, les réunions de dialogue de performance régulières avec les responsables d'objectifs opérationnels ont permis, tout au long de l'année, d'évaluer le degré de réalisation de ces actions ainsi que les difficultés rencontrées et d'apporter, le cas échéant, les actions correctives pour atteindre les cibles déterminées.

Par ailleurs, l'Epaupif a souhaité définir pour l'interne un « projet d'établissement », déclinaison et enrichissement de ce contrat d'objectifs

et de performance, destiné à définir et piloter de façon plus détaillée les actions à mener, contribuant notamment à la mise en œuvre du COP. À travers une liste d'actions détaillées, chacune rattachée à l'un des 12 objectifs opérationnels du COP, tous les agents de l'établissement interviennent soit comme responsable d'actions soit comme acteur, au déploiement de la stratégie et contribuent, ensemble, à faire progresser l'Epaupif.

LA POURSUITE DE LA DÉMARCHE D'AMÉLIORATION CONTINUE

En 2022, la campagne de révision des procédures et des modes opératoires de l'Epaupif a permis de mettre à jour 79 % des documents existants depuis début 2021 et 88 procédures et modes

opératoires sur un total de 112 ont ainsi été revus et validés. Par ailleurs, 38 nouvelles procédures et nouveaux modes opératoires ont été rédigés depuis deux ans.

Une campagne d'actualisation des modèles associés aux procédures a également été initiée, adossée à une réflexion sur la bonne accessibilité de ces derniers, garantissant que les agents travaillent systématiquement sur la version la plus à jour, intégrant notamment les évolutions de la réglementation et les évolutions issues des retours d'expérience.

Par ailleurs, à l'occasion de la création d'un nouvel intranet, un espace dédié aux procédures, plus institutif, a été créé en vue d'un accès plus facile à cette documentation.



UN RENFORCEMENT ACCRU DE LA MAÎTRISE DES RISQUES

LA CONSOLIDATION DU DISPOSITIF DE CONTRÔLE INTERNE COMPTABLE ET BUDGÉTAIRE

Les travaux engagés en 2022 ont permis de développer une démarche plus intégrée en matière de contrôle interne avec le regroupement du Contrôle Interne Budgétaire (CIB) et du Contrôle Interne Comptable (CIB) en Contrôle interne Financier (CIF), comme préconisé par la Direction du budget et la DGFiP.

Cette démarche a consisté à poursuivre l'identification et la prévention des risques financiers à tous les niveaux de la chaîne financière en se focalisant sur ceux ayant un impact fort ou sur lesquels des actions correctives

structurantes étaient en cours, tout en maintenant une surveillance sur les autres risques jugés comme résiduels.

Dans un contexte marqué par le renforcement général de la responsabilité des gestionnaires publics (RGP) et la refonte progressive des Systèmes d'Information (SI) métier puis financier de l'Epaupif, des séances d'information et de formation ont été initiées pour que les acteurs de la chaîne soient sensibilisés aux règles et aux principes de la dépense publique et de la maîtrise des risques.



DIVERSIFICATION DES MODES DE TRAVAIL : CAP SUR LE COLLABORATIF

GROUPES DE TRAVAIL (GT) TRANSVERSES

Tout au long de l'année 2022, plusieurs groupes de travail autour de thématiques transversales ont été organisés afin d'engager des réflexions et de mettre en place un fonctionnement plus opérationnel.

GT développement durable

Le groupe de travail développement durable est constitué de 6 collaborateurs et s'est réuni 2 fois en 2022 pour faire la synthèse des réflexions menées en plus petit comité (voir les actions menées par le GT page 13, partie II : développement durable).

GT refonte revues de projets

Les revues de projet dans leur format initial se présentaient sous la forme d'un reporting direct au directeur général par chaque équipe projet. Dans une perspective de circulation transversale de l'information et de cohésion interne, une réflexion a été menée autour du format des revues de projet afin qu'elles s'adressent à l'ensemble des collaborateurs de l'Epaupif. Dans cette perspective, un groupe de travail s'est réuni, tout au long de l'année 2022,

pour faire en premier lieu un bilan du format initial des revues de projet et se projeter dans une nouvelle version ouverte à tous, pour, à ces occasions, amener davantage de transversalité au sein de l'Epaupif et répondre ainsi davantage aux attentes de l'ensemble des collaborateurs.

GT Retex

Les retours d'expérience constituent une source précieuse d'expertise pour les établissements. Pour en tirer pleinement profit, il est essentiel de les capitaliser et de les sécuriser. Cela implique d'organiser un recensement progressif des retours d'expérience et de tirer des enseignements de ces expériences. C'est la démarche dans laquelle s'est engagé l'Epaupif. Les bonnes pratiques ont ainsi été identifiées, capitalisées et diffusées en interne pour en faire profiter l'ensemble de l'établissement. En outre, il est important d'anticiper les éventuels écueils qui pourraient affecter d'autres projets de même nature. En capitalisant sur ces expertises, l'établissement

pourra améliorer sa performance et assurer le succès de ses projets futurs.

4 RETEX ont été réalisés ou engagés :

- 1 RETEX sur les accords-cadres en mars 2022 (restitution en COPIL accords-cadres du 19/05/22)
- 1 RETEX sur les commissions de sécurité organisé en mai 2022
- 1 RETEX sur les diagnostics Produit Equipement Matériaux Déchets (PEMD)

- 1 RETEX engagé par un groupe de travail sur les marchés globaux en juin 2022 avec un premier rendu formalisé en décembre 2022

GT Document Unique d'Evaluation des Risques (DUE)

5 groupes de travail, par niveau de poste, ont été constitués pour réfléchir aux RPS et à l'élaboration d'un DUE (voir plus de détails en page 124).



INNOVATION ET EXPERTISE

Depuis 2019, l'accélération de la transformation numérique a imposé aux organisations l'adaptation des outils et des méthodes de travail. L'Epaupif s'inscrit pleinement dans ces évolutions et a lancé de nombreux projets numériques pour répondre aux enjeux d'amélioration des usages et de sécurisation des pratiques.

RENOUVEAU DES PROJETS NUMÉRIQUES**UN NOUVEAU SITE INTERNET AXÉ
SUR LA CLARTÉ, L'INTERACTIVITÉ
ET LA SIMPLICITÉ**

Depuis sa création en 2010, l'Epaupif a connu une constante évolution et s'est largement développé tant au niveau de l'acquisition de nouvelles expertises, domaines de compétences et d'intervention qu'au niveau du nombre de projets qui lui ont été confiés. Son site internet méritait donc d'être réactualisé.

Aujourd'hui, le nouveau site de l'Epaupif a été mis en ligne en juillet 2022 : plus moderne, plus interactif, plus ergonomique afin de faciliter la navigation des internautes : un site simple proposant une visite rythmée avec un contenu de choix. À l'heure où les internautes se connectent de plus en plus souvent depuis leur smartphone ou leur tablette, le nouveau site a été pensé et développé en responsive design, qui s'adapte aux différentes résolutions d'écrans en toute transparence pour les utilisateurs.

Couleurs vives, design sobre et clair, interface intuitive et interactive, ce nouveau site a été conçu afin de répondre au mieux aux attentes des internautes et de nos partenaires.

**UN NOUVEL INTRANET MODERNE,
ACCUEILLANT ET FÉDÉRATEUR**

Ce nouvel Intranet a été le fruit d'une réflexion menée depuis deux ans dans un cadre plus global : celui de la problématique de la transversalité de la communication au sein de l'Epaupif. Comment mieux communiquer en interne ? Un questionnaire légitime souvent abordé et discuté lors des séminaires.

Il a donc été pensé et conçu comme l'outil phare pour permettre la circulation et le partage de l'information et amener ainsi à davantage de transversalité.

Des actualités renouvelées régulièrement, la possibilité de procéder à des demandes en ligne, le regroupement des informations pratiques : telles sont les nouveautés de ce guide digital permettant d'accéder aisément aux informations et faciliter ainsi le quotidien de l'ensemble des collaborateurs.

Intuitif, proposant de nouvelles fonctionnalités, cet intranet (sharepoint) répond aux exigences des sites actuels : « responsive », interactions avec les différents outils d'Office 365...

Il a demandé l'implication de nombreux collaborateurs pour, dans un premier temps, définir et récolter les besoins via un COPIL et un GT. Le travail de conception du site a été assuré par des collaborateurs en interne qui se sont attachés à retranscrire au mieux les besoins remontés via le GT pour mettre à disposition de l'Epaupif.

Pour qu'il soit régulièrement alimenté et actualisé, des référents ont été désignés pour administrer des parties du site en mettant en ligne les informations propres à leur entité (RH, Moyens Généraux, etc.)

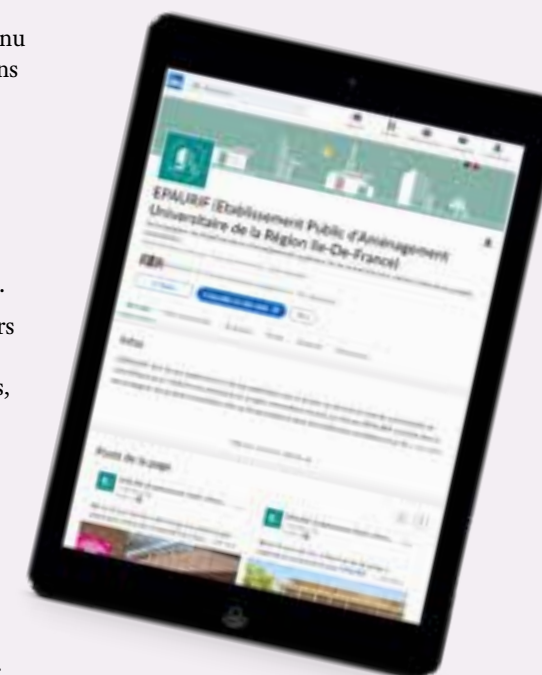
**LA DÉMARCHE DE
PROFESSIONNALISATION
DE L'EPAUPIF SUR LINKEDIN**

La présence de l'Epaupif sur LinkedIn offre à l'établissement l'opportunité de renforcer sa notoriété et sa visibilité dans la sphère institutionnelle et auprès de partenaires et personnes liés à la maîtrise d'ouvrage et l'immobilier.

Le contenu éditorial met en avant par des publications régulières les mouvements en termes de ressources humaines au sein de l'établissement tels que les nouveaux arrivants, les changements de poste, mais surtout les offres d'emploi. Les actualités de projets comme le démarrage des opérations, les nouvelles étapes de chantier, les démarrages des études ou encore les jurys de concours de MOE occupent une place importante des publications réalisées. Les collaborateurs, très actifs, se font les ambassadeurs de l'Epaupif en réagissant, commentant et relayant ces publications.

L'Epaupif s'astreint à un cadre clair concernant le contenu publié. L'établissement privilégie des publications attractives, complètes et chartées dans l'objectif de renforcer sa crédibilité et son image sur les réseaux sociaux et de se protéger contre les risques de dommages à sa réputation. Ce cadre comprend notamment les règles de confidentialité de l'établissement, l'obligation de professionnalisme, la qualité du contenu partagé, la vérification des informations auprès des équipes, et le respect des droits d'auteur. La direction de la communication s'est également formée aux nouveaux usages et techniques des réseaux sociaux afin de concevoir des publications mises en avant par l'algorithme de LinkedIn.

Enfin, l'Epaupif s'est doté d'indicateurs clés (voir page 135 dans indicateurs chiffrés) tels que le nombre d'abonnés, les interactions (likes, commentaires, partages) ainsi que le nombre de vues par post afin d'assurer un suivi de l'impact de ses publications sur LinkedIn. L'utilisation de ces indicateurs permet de mesurer l'efficacité de la stratégie de communication sur LinkedIn et, si besoin, de l'ajuster en conséquence.

**ANTICIPER LES ACTIONS DANS
LA PERSPECTIVE D'EMMÉNAGEMENT
DANS DE FUTURS LOCAUX.**

Dans le domaine informatique, l'Epaupif a poursuivi les travaux d'optimisation de l'infrastructure en remplaçant l'intégralité des serveurs datant de 2011 et en renouvelant l'onduleur serveur et plusieurs firewalls. Par ailleurs une supervision continue des infrastructures a été mise en place afin de détecter au plus vite les défaillances.

Enfin, concernant la gestion des archives, plusieurs campagnes d'archivage ont été menées tout au long de l'année en anticipation du déménagement prévu en 2023. 85 mètres linaires de documents ont été archivés en 2022.

Par ailleurs, l'Epaupif a libéré les locaux qu'il occupait sur le campus de Jussieu et a fait appel à un prestataire spécialisé dans le stockage des archives. En tout, plus de 300 mètres linaires d'archives ont été externalisés.





RESSOURCES HUMAINES

L'ÉVOLUTION DES EFFECTIFS

Au 31 décembre 2022, les effectifs de l'établissement étaient de 86 agents en équivalent temps plein, dont 2 apprentis. Qu'ils soient recrutés en CDD ou accueillis en détachement sur contrat, la durée moyenne des contrats est de trois ans renouvelables.

La majorité des agents présents au sein de l'établissement sont des agents non titulaires (63 %) même si on peut noter une représentation significative des agents titulaires qui représentent tout de même un peu plus d'un tiers des effectifs.

L'établissement est composé majoritairement de femmes qui représentent 58 % des effectifs et qui se répartissent dans l'ensemble des catégories d'emploi de l'établissement (emplois de direction, directions techniques, fonctions support). Les effectifs au sein de l'établissement est relativement jeune avec une moyenne d'âge au 31 décembre 2022 de 39 ans. La majorité des agents recrutés justifient de deux à trois expériences professionnelles avant d'intégrer l'établissement.

LES MOUVEMENTS DE PERSONNEL

L'année 2022 a été marquée une nouvelle fois par un taux de rotation assez important de ses effectifs qui confirme une reprise du marché du travail avec de nombreuses opportunités offertes aux agents en externe.

En effet, on recense 16 départs d'agents, justifiant d'une ancienneté moyenne dans leur poste de 3 à 4 ans, et 18 arrivées.

PRÉVENTION DES RISQUES PSYCHO-SOCIAUX (RPS)

LA DÉMARCHÉ

Afin d'engager la démarche, il a été convenu de s'appuyer sur le questionnaire d'évaluation des RPS élaboré par l'Institut national de recherche et de sécurité (INRS).

L'utilisation de ce questionnaire a fait l'objet d'un entretien avec la psychologue du travail mise à disposition par la médecine du travail afin de mieux appréhender la démarche, que ce soit dans sa structuration que dans son animation.

À l'issue de cet échange, il a été convenu de constituer 5 groupes de travail, par niveau de poste, afin d'avoir un échantillon le plus représentatif des effectifs de l'établissement.

Les ateliers ont été animés par le Directeur des ressources humaines assisté des représentants du personnel et de la conseillère de prévention.

Sur la base de 26 questions, les groupes de travail ont été invités à évaluer, en se basant sur des exemples concrets de situations vécues au sein de l'établissement, le niveau d'intensité de chaque facteur pouvant générer un risque psychosocial.

Au final, cet exercice a nécessité 2 à 3 séances de travail par groupe, soit au total une vingtaine d'heures d'échanges.

LA SUITE DE LA DÉMARCHÉ

L'ensemble des données a été compilé afin de comparer les données entre les différents groupes et identifier des facteurs de risques psychosociaux collectifs ou plus spécifiques à un groupe.

Sur cette base, un programme annuel de prévention des RPS, élaboré en concertation avec les représentants du personnel et le Comité de direction,

a été mis en place afin de réduire les risques et garantir de bonnes conditions de travail aux agents.

Ce programme a fait l'objet d'un avis des représentantes du personnel en CHSCT avant d'être intégré dans le DUER, consultable directement depuis l'intranet.

Un bilan annuel sur l'avancement de ce programme sera, par ailleurs, établi en vue de procéder à son actualisation.

FORMATION

L'actualisation, le renforcement et l'acquisition de compétences des agents de l'Epaupif font partie des priorités de l'établissement.

À ce titre, un budget conséquent est consacré aux actions de formation afin d'offrir aux agents un vaste panel de formations techniques, réglementaires, administratives, mais également de développement personnel, en vue de les accompagner dans leurs activités.

MISSIONS DRH

La Direction des Ressources Humaines accompagne et conseille l'ensemble des agents de l'Epaupif et l'encadrement des 3 grandes directions de l'établissement dans l'organisation et le pilotage de leurs activités.

Son périmètre couvre plus particulièrement :

- L'ensemble des activités de recrutement du personnel de l'établissement,
- Le suivi et l'accompagnement des agents, de leur intégration jusqu'à leur départ
- Le développement des compétences à travers différentes actions de formation définies dans le cadre d'un plan de formation annuel,
- La paie, la gestion administrative du personnel et la sécurisation juridique des actes afférents au droit social,
- L'animation d'un dialogue social de qualité avec les représentants du personnel,
- L'élaboration, l'actualisation et l'application des règles internes relatives au fonctionnement de l'établissement.

La Direction des ressources humaines travaille également de concert avec la conseillère de prévention et le médecin de prévention sur tous les sujets relatifs à la prévention, à la santé et à la sécurité au travail dans un souci constant de garantir des conditions de travail optimales pour les agents de l'établissement.

Un effort a plus particulièrement été mené afin de proposer :

- Des formations en lien avec le développement durable qui ont été dispensées à 28 % des agents ayant suivi une formation, afin de permettre à l'Epaupif d'être un acteur de 1^{er} plan dans l'intégration de ces problématiques dans la conception et la gestion de ses projets,
- Un renforcement de l'offre de formations collectives qui a représenté presque 30 % des actions de formation en 2022 afin de permettre au plus grand nombre de se former avec un souci de maîtrise des coûts,
- Le déploiement de nouvelles modalités de formation via le e-learning.

Le plan de formation 2022 est structuré autour de 9 domaines qui couvrent à la fois les besoins des directions métiers, des fonctions supports et les fonctions managériales.

Les formations relevant du domaine juridique et des marchés publics, de la construction durable et des compétences transversales, sont les plus nombreuses. Elles représentent à elles seules 60 % des formations dispensées.



LES FINANCES

LES PRINCIPAUX INDICATEURS DU COMPTE FINANCIER

Le compte financier reprend l'ensemble des recettes et des dépenses réalisées au cours de l'exercice conformément aux autorisations données par le conseil d'administration lors du vote du budget initial et des budgets rectificatifs. Il inclut le bilan, le compte de résultat, et un certain nombre d'annexes dont l'analyse permet de donner une indication sur la santé financière de l'établissement.

Au terme de l'exercice, la situation financière de l'établissement n'a pas connu de dégradation et demeure positive :

Si la variation de trésorerie est de fait négative (- 27,43 M€), le niveau final de trésorerie demeure largement excédentaire (57,87 M€ au 31 décembre contre 85,80 M€ au 1er janvier).

Bien qu'en diminution de 206 k€, le fonds de roulement de l'établissement demeure également élevé (4 238 M€ au 31 décembre).

Le niveau des restes à payer demeure pour sa part maîtrisé : 415 k€ dont près de la moitié correspond aux dépenses liées au déploiement du logiciel de gestion opérationnelle prévues dans le cadre du budget 2023.

CHANTIERS MAJEURS MENÉS EN 2022

Dans le cadre d'une réorganisation interne en matière de dépenses, le pôle des affaires financières est désormais chargé du traitement de l'ensemble des factures reçues au sein de l'établissement.

L'exercice 2022 a été marqué par un accroissement significatif du nombre de paiements réalisés (3710 contre 3005 en 2021).

1659 nouveaux engagements juridiques passés au niveau de l'établissement ; 131 ordres à recouvrer ont également été pris en charge, essentiellement dans le cadre des opérations sous mandat.

LE GOP : COMMENT L'EPAURIF COMPTE AMÉLIORER SA GESTION DE PROJETS GRÂCE À UN LOGICIEL DE GOP

L'Epaupif a acquis en 2022 un logiciel de Gestion Opérationnelle de Projets (GOP) pour optimiser sa gestion des opérations en harmonisant les aspects calendaires et financiers. Ce nouvel outil permettra également de faciliter le partage d'informations entre les différents acteurs impliqués au sein de l'établissement et avec les partenaires externes.

La poursuite de la procédure de dialogue compétitif engagée en 2021 a permis d'aboutir au choix du candidat en mai 2022. Depuis la notification du marché, l'équipe désignée en interne pour la mise en place de l'outil et l'éditeur de logiciels PROGISEM, ont pu débiter au second semestre 2022 les réflexions nécessaires pour le déploiement des solutions GO (Gestion opérationnelle) et GP (Gestion de projet). Elles ont principalement porté, d'une part, sur la définition des paramètres de l'outil au regard des besoins de l'établissement et d'autre part sur le développement d'une méthodologie pour la reprise des données des nombreuses opérations en cours.

Ces travaux préalables devraient permettre la mise en production de ces outils au cours de l'année 2023.

MISSIONS DE LA DIRECTION DES AFFAIRES FINANCIÈRES ET DES MOYENS (DAFM)

La DAFM œuvre au bon déroulement financier des opérations immobilières sous mandat gérées en compte de tiers via un dialogue permanent avec les différents services de l'établissement et l'ensemble des partenaires. Elle prépare et pilote le budget de l'établissement et tient la comptabilité de l'ordonnateur. Via son Pôle des Affaires Financières et Comptables, elle assure l'ordonnancement des dépenses et la tenue de la comptabilité ordonnateur, anime les campagnes budgétaires infra-annuelles et suit la trésorerie de l'établissement et les relations financières avec les partenaires pour les opérations sous mandat (reporting financier, gestion des appels de fonds...).



LA COMMANDE PUBLIQUE

ACCORDS-CADRES :

Afin d'accompagner au mieux les projets qu'il pilote, l'Epaupif s'est doté d'accords-cadres pour commander les prestations récurrentes sur ses projets. Ces outils sont une opportunité d'améliorer la qualité des prestations commandées en mutualisant les besoins, tout en étant adaptés aux besoins spécifiques de nos projets, et en permettant d'assurer un retour d'expérience continu sur les prestations concernées.

Une démarche de refonte et de relance de ces accords-cadres a été initiée en 2021, mobilisant largement les services juridiques et opérationnels. Celle-ci a permis de faire un état des lieux des outils contractuels à disposition ainsi que de leurs modalités d'utilisation, et de proposer de nouveaux accords-cadres avec un fonctionnement amélioré.

Ce sont ainsi 6 nouveaux accords-cadres qui ont été attribués en 2022 (sondages géotechniques, sondages pollution des sols, coordination SPS, contrôle technique, assistance pour les assurances en construction, diagnostics de réseaux souterrains) et 2 consultations pour de nouveaux accords-cadres ont été publiées (travaux tous corps d'état et économiste de la construction) pendant que de nouveaux accords-cadres sont toujours en préparation afin d'étoffer cette « boîte à outils ».

ORGANISATION JURY DE CONCOURS : UN TRAVAIL D'ÉQUIPE

De concert avec les équipes opérationnelles, les équipes de la DAJM ont préparé et organisé plusieurs jurys de concours en 2022 dont un dans le cadre d'un Marché Global de Performance (MGP). C'est un échange permanent en interne pour consolider chaque phase de la procédure.

CONCOURS DE MAÎTRISE D'ŒUVRE

Restructuration du site du Muséum National d'Histoire Naturelle (MNHN) à Brunoy :

- Organisation du jury pour la sélection des candidats admis à déposer une offre : 29 mars 2022
- Organisation du jury de désignation du lauréat : 3 octobre 2022

MARCHE GLOBAL DE PERFORMANCE – PROCÉDURE AVEC NEGOCIATION

Futur campus hospitalo universitaire Saint-Ouen GrandParis Nord :

- Organisation du jury de sélection des candidats admis à déposer une offre : 20 mai 2022
- Organisation du jury de désignation du lauréat : en cours, pour une tenue en 2023

UNE PROCÉDURE INNOVANTE POUR L'OCCUPATION TEMPORAIRE DU SITE DE CENSIER : L'AVIS D'APPEL À PROJETS

Désireux de s'insérer dans une démarche sociale et solidaire, à un moment de grandes tensions sur le marché immobilier, l'Epaupif a réalisé une étude de programmation des potentialités du site de Censier pour une occupation temporaire. Celle-ci confirmait la possibilité d'accueillir un public varié. Ces études de programmation ont conduit au lancement d'un avis d'appel à projets, procédure innovante pour l'Epaupif. La convention d'occupation temporaire avec l'assembleur Plateau Urbain, portant sur le site de Censier a été signée en mai 2022. C'est un travail de longue haleine qui a été mené entre la DAJM et les équipes techniques (du benchmark à la rédaction de la convention en passant par la rédaction du cahier des charges).

CONTENTIEUX ET PRÉCONTENTIEUX : ÉLABORATION D'UN GUIDE INTERNE DE TRAITEMENT DES RÉCLAMATIONS

Au vu du nombre important de réclamations et de négociation de protocoles, la DAJM a rédigé un corpus documentaire afin d'aider les équipes dans le processus de résolution amiable des litiges. Ainsi, un guide interne de traitement des réclamations a pu être rédigé, accompagné d'une fiche de procédure, d'un modèle de protocole et d'un modèle de rapport.

- 3 référés préventifs en cours
- 2 contentieux terminés en 2022 : 1 contentieux en cours d'exécution de marché de travaux, et un référé précontractuel (entreprise déboutée de sa demande).
- 2 protocoles transactionnels signés
- 11 protocoles transactionnels au sujet desquels les négociations sont en cours

L'EXPERTISE DES SINISTRES : UN ÉLÉMENT CLÉ DE LA GESTION DE PROJET À L'EPAURIF

L'expertise des sinistres est une compétence essentielle pour gérer efficacement les événements imprévus qui peuvent survenir lors de la construction, de la rénovation ou de l'exploitation d'un bâtiment.

En 2022, La DAJM a lancé 6 expertises à la suite de sinistres sur des chantiers. L'expertise des sinistres implique une connaissance approfondie des normes de sécurité et des règlements en vigueur, ainsi qu'une compréhension des procédures d'assurance et de réclamation.

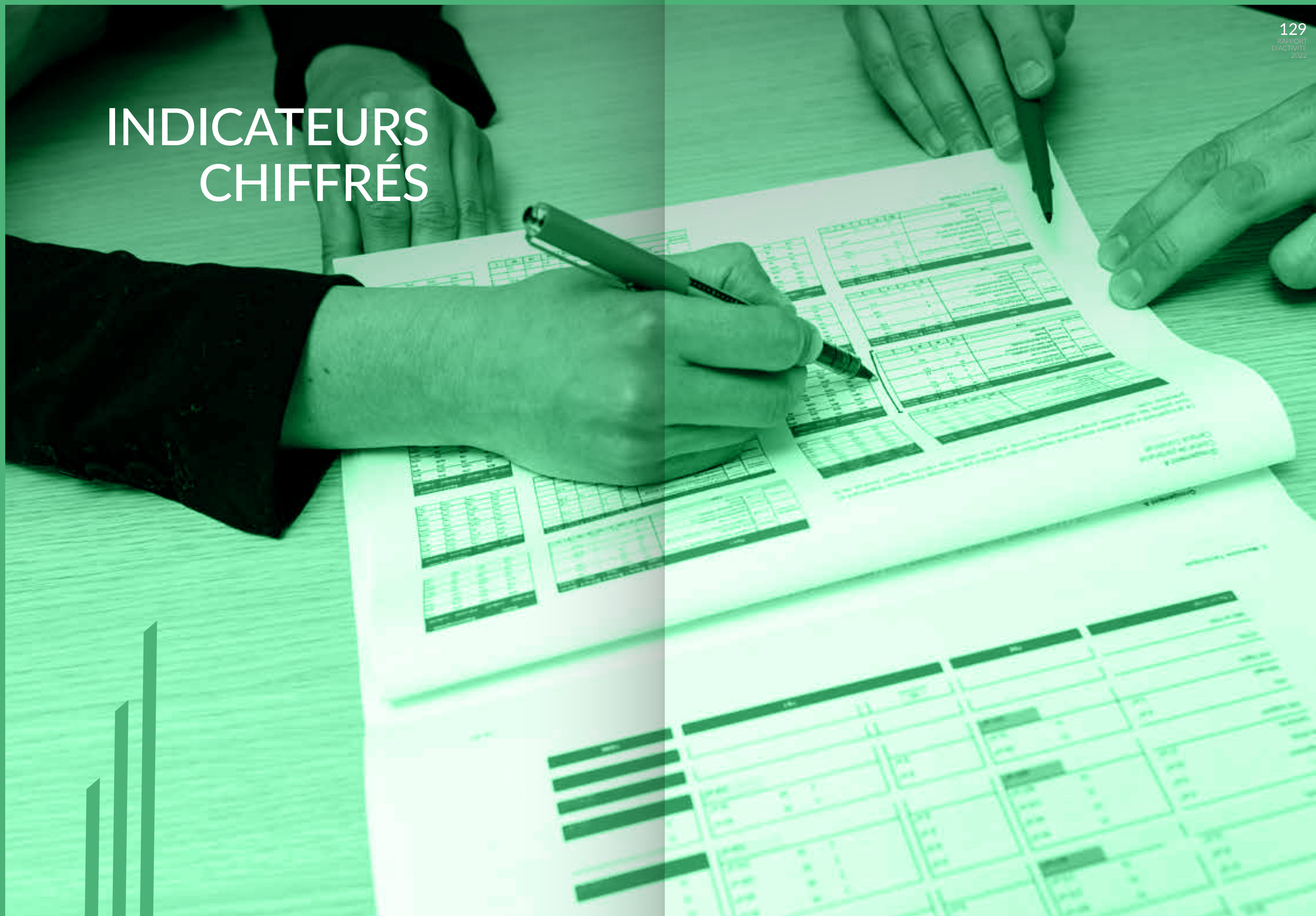
MISSIONS DE LA DIRECTION DES AFFAIRES JURIDIQUES ET DES MARCHÉS (DAJM)

La mission de la DAJM est de conseiller et assister les différents services sur tout point nécessitant une expertise juridique. Elle intervient dans toutes les étapes d'une procédure d'achat (de la consultation à la notification des marchés), en phase d'exécution du marché, en cas de précontentieux et de contentieux.

Son rôle consiste ainsi à :

- Valider et sécuriser les différentes phases des procédures d'achat, de l'expression du besoin à l'achèvement des contrats ;
- Structurer la politique d'achat en lien avec les directions métiers puis en contrôler la bonne application ;
- Informer/guider les agents et adapter les pratiques et documents sources au regard des évolutions réglementaires puis en contrôler la bonne application

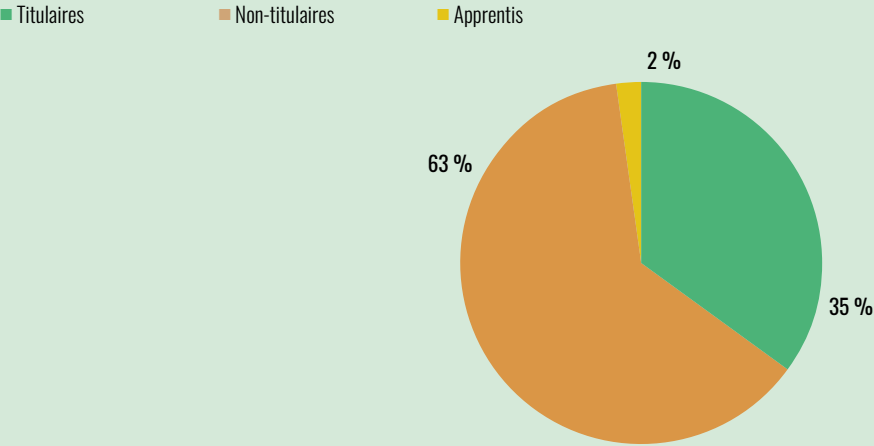
INDICATEURS CHIFFRÉS



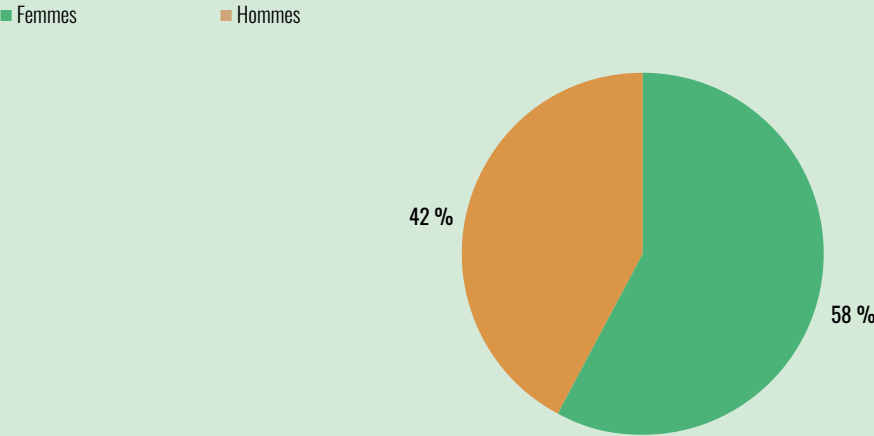
↓
LE BILAN SOCIAL

LES EFFECTIFS DE L'ÉTABLISSEMENT AU 31 DÉCEMBRE 2022

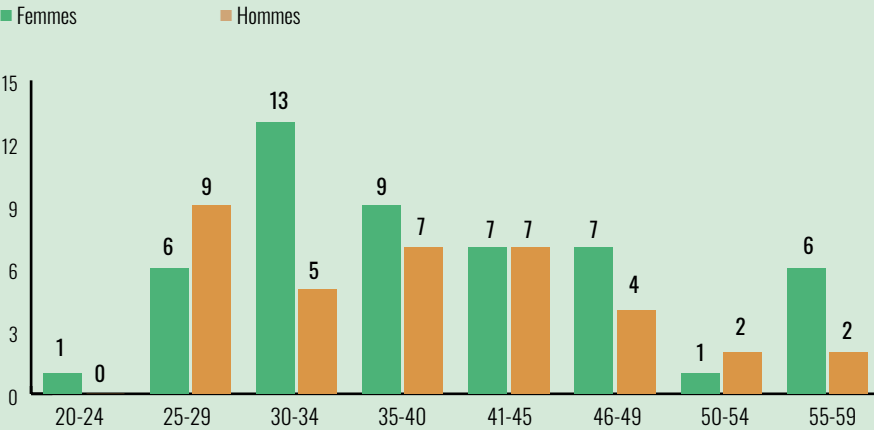
RÉPARTITION PAR STATUT AU 31/12/2022



RÉPARTITION PAR GENRE AU 31/12/2022



RÉPARTITION PAR TRANCHE D'ÂGE ET PAR SEXE

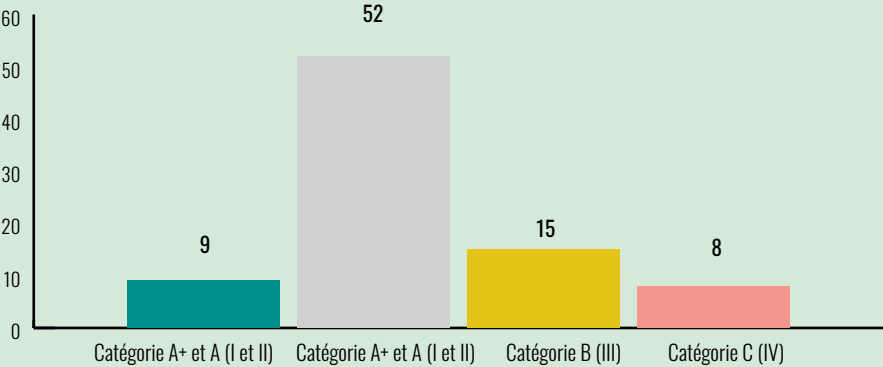


LES EMPLOIS

Catégorie	Type d'emploi
Cat. I	Directeurs(rices), Directeur(rices)-adjoint(e), membres du comité de direction
Cat. II	Adjoint(e) au directeur - comptable, directeurs(rices) de projets responsable d'opérations - de la qualité et de la performance, chef(fe) de service- de projets, archiviste, juriste, chargé(e) de la coordination financière
Cat. III	Chargé(e) de projet informatique - logistique, conducteur(trice) d'opérations, assistant(e) de direction - de projets- d'opérations, responsable du pôle de gestion, gestionnaire senior, juriste junior, chargé(e) des moyens généraux
Cat. IV	Gestionnaire / chargé(e) de gestion

Le cadre d'emploi de l'établissement au sein de l'établissement est organisé en 4 catégories :

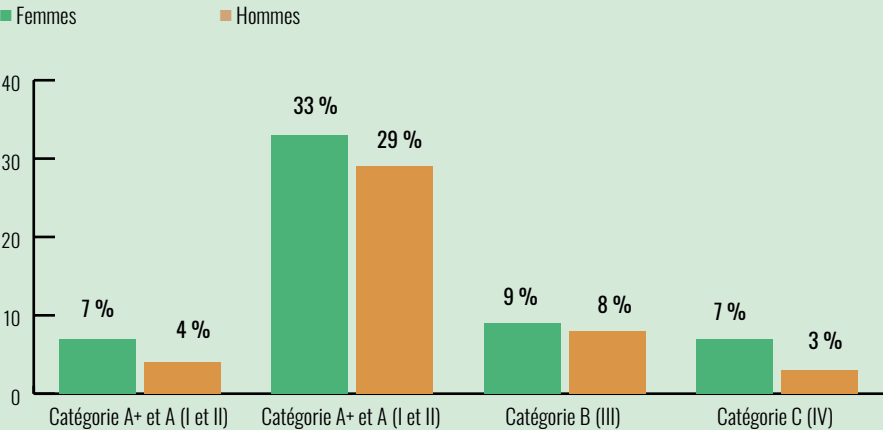
RÉPARTITION PAR CATÉGORIE AU 31/12/2022



Les emplois de catégorie I correspondent à la catégorie A+ de la fonction publique, les emplois de catégorie II à la catégorie A, les emplois de catégorie III à la catégorie B et les emplois de catégorie IV à la catégorie C.

La majorité des emplois présent au sein de l'établissement sont des emplois de catégorie II. Ils représentent 62 % des emplois occupés. Cette répartition est cohérente au regard de la nature des activités de l'établissement.

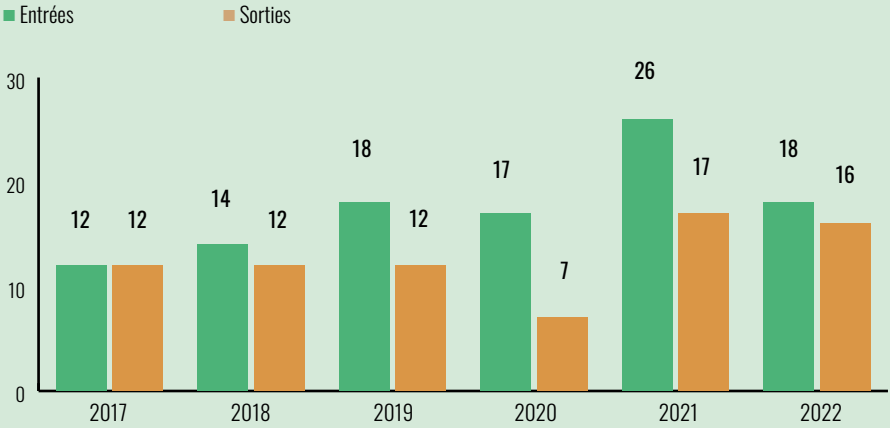
RÉPARTITION F/H PAR CADRE D'EMPLOI AU 31/12/2022



Comme présenté précédemment, les femmes sont majoritairement représentées dans toutes les catégories d'emploi même si on peut noter un relatif équilibre femmes-hommes sur les emplois de catégorie II et III.

LES MOUVEMENTS DE PERSONNEL

ROTATION DES PERSONNELS DE 2017 À 2022



LA FORMATION

QUELQUES CHIFFRES CLÉS DE LA FORMATION

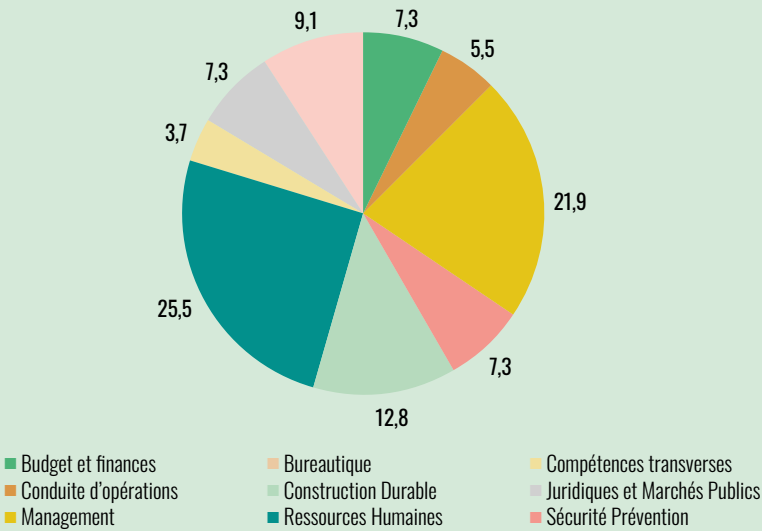
	Année 2022
Taux de départ en formation (nombre total de journées de formation/en moyenne)	3,9, soit + 25 % en comparaison à 2021
Taux de départ en formation (% d'agents partis au moins une fois en formation)	92 %, soit + 8 % en comparaison à 2021
Nombre de jours formation	308, soit + 11 % en comparaison à 2021
Nombre de formations organisées	55
Budget total	140 000 €
Taux d'exécution du budget	100 %

LE TYPE DE FORMATIONS DISPENSÉES

Le plan de formation 2022 est structuré autour de 9 domaines qui couvrent à la fois les besoins des directions métiers, des fonctions supports et les fonctions managériales.

Les formations relevant du domaine juridique et des marchés publics, de la construction durable et des compétences transversales, sont les plus nombreuses. Elles représentent à elles seules 60 % des formations dispensées.

ROTATION DU NOMBRE DE FORMATION PAR DOMAINE (EN %)



PRÉSENTATION, PAR DIRECTION, DE LA RÉPARTITION DES AGENTS AYANT ÉTÉ FORMÉS PAR DOMAINE

	DC	DDI	SG	DG	AC
Budget Finances	19,00 %	6,00 %	10,00 %		100,00 %
Bureautique	38,00 %	6,00 %	43,00 %	67,00 %	
Compétences transverses	24,00 %	25,00 %	24,00 %	100,00 %	
Conduite d'opérations	8,00 %	6,00 %			
Construction durable	38,00 %	50,00 %			
Juridique et marchés publics	67,00 %	37,50 %	29,00 %		
Management	5,00 %				
Ressources Humaines			14,00 %		
Sécurité Prévention	35,00 %	38,00 %	48,00 %		50,00 %

Ces données mettent en exergue que les formations relatives au domaine juridique et marchés publics ainsi que celui de la construction durable sont celles qui ont été les plus suivies par les agents formés des directions techniques (DC et DDI).

Les formations en bureautique ont également été très suivies par les agents formés de ces mêmes directions, mais également par les agents formés du Secrétariat général. Ces formations font suite, en outre, à la remise à niveau des agents, et plus particulièrement des nouveaux arrivants, à l'utilisation des outils métiers.

On peut également constater que les formations relatives aux compétences transverses ont été plébiscitées en 2022. Il s'agit principalement de formations relatives à la prise de parole en public, aux techniques de négociation, à la gestion des personnalités difficiles ou encore à la gestion de projets.



TABLEAUX DES MARCHÉS ET INDICATEURS SITE INTERNET ET LINKEDIN

LA COMMANDE PUBLIQUE EN QUELQUES CHIFFRES

EN 2022, 287 MARCHÉS ONT ÉTÉ NOTIFIÉS DONT

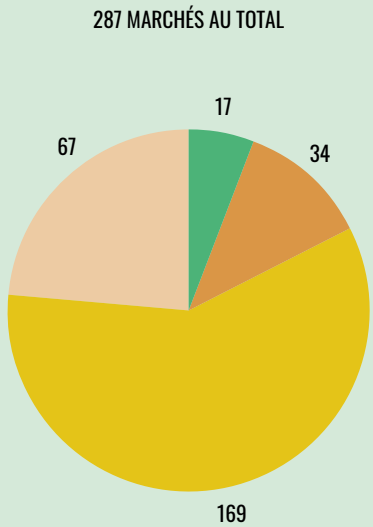
	2022
AO OUVERT	19
AO RESTREINT	2
CONCOURS / RECRUTEMENT DE MAÎTRISE D'ŒUVRE	1
MAPA OUVERT	11
MAPA sans publicité ni mise en concurrence	246
MARCHE SUBSÉQUENT	5
PROCÉDURE NÉGOCIÉE SANS PUBLICITÉ	3

AO : Appel d'Offres
MAPA : Marché Public à Procédure Adaptée

CES 287 MARCHÉS REPRÉSENTENT UN MONTANT DE 18 671 612,34 € HT RÉPARTIS COMME SUIT

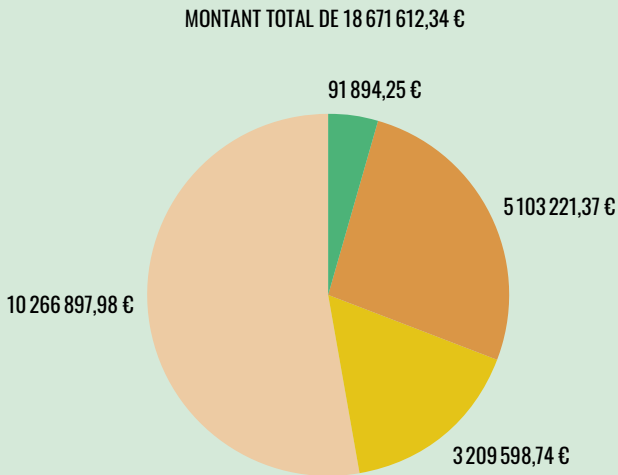
NOMBRE DE MARCHÉS PAR CATÉGORIE ET NOTIFIÉS EN 2022

Fournitures
Prestations intellectuelles
Services
Travaux



MONTANT PAR CATÉGORIE DE MARCHÉS NOTIFIÉS EN 2022

Fournitures
Prestations intellectuelles
Services
Travaux



STATISTIQUES DE FREQUENTATION DU SITE INTERNET DE L'EPAURIF

DU 1^{ER} JANVIER 2022 AU 31 DÉCEMBRE 2022 (OUVERTURE DU NOUVEAU SITE WEB JUILLET 2022)

- **14 508 visites** (le nombre total de sessions sur le site)
- **47,5 %** de nouvelles visites soit 6 890 nouvelles visites (le pourcentage de visiteurs qui accèdent pour la première fois au site)
- **63 % taux de rebond** (le pourcentage de visiteurs qui quittent le site après avoir visité une seule page)
- **3 min 14 s** de temps passé sur le site en moyenne par session
- **2,2 actions** en moyenne par visite (pages vues, téléchargements, liens sortants et recherches internes)

STATISTIQUES DE VISIBILITÉ DE L'EPAURIF SUR LE RÉSEAU SOCIAL LINKEDIN

DE FIN DÉCEMBRE 2021 À FIN DÉCEMBRE 2022

- **57 posts** sur 1an
- **6 168 clics** soit en moyenne 108 clics par publication
- **129 partages** de posts sur 1an
- **110 392 vues** soit environ 1 937 vues par publication
- **2060 « j'aime »** soit environ 36 par publication
- **2 032 abonnés** fin décembre 2022 soit + 1 077 sur 1an (+113 %)



TABLEAUX BUDGÉTAIRES ET FINANCIERS

BUDGET DE L'ÉTABLISSEMENT

	2018	2019	2020	2021	2022
Dépenses	7 660 452	8 006 809	7 917 083	8 386 304	9 208 017
Recettes	8 290 577	7 757 482	7 931 422	9 303 047	9 204 475
Solde budgétaire	630 125	- 249 327	14 339	916 743	- 3 542

DONT DÉPENSES DE PERSONNEL

	2018	2019	2020	2021	2022
Dépenses	5 502 694	5 561 312	5 773 026	6 181 410	6 796 653
Autorisation d'emplois	71,0	73,5	77,5	85,2	87,8
Moyenne ETPT	68,6	70,1	72,4	78,3	84,9
Coût moyen ETPT	80 214	79 334	79 738	78 945	80 055

RÉPARTITION PAR ENVELOPPES EN 2022

	2022
Personnel	6 796 653
Fonctionnement	2 308 464
Investissement	102 901

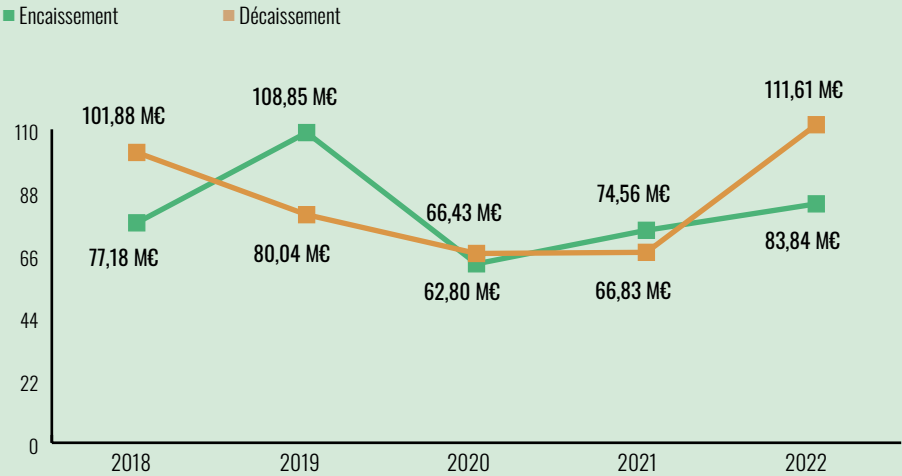
RÉPARTITION PAR DESTINATIONS EN 2022

	2022
Ressources Humaines	7 125 609
Immobilier	1 338 827
Etudes générales et conseil	187 146
Autres moyens généraux	556 434

OPÉRATIONS GÉRÉES EN COMPTE DE TIERS

	2018	2019	2020	2021	2022
Décaissement	101 878 668	80 040 233	66 429 395	66 828 388	111 615 079
Encaissement	77 183 559	108 852 959	62 795 818	74 557 123	83 844 583

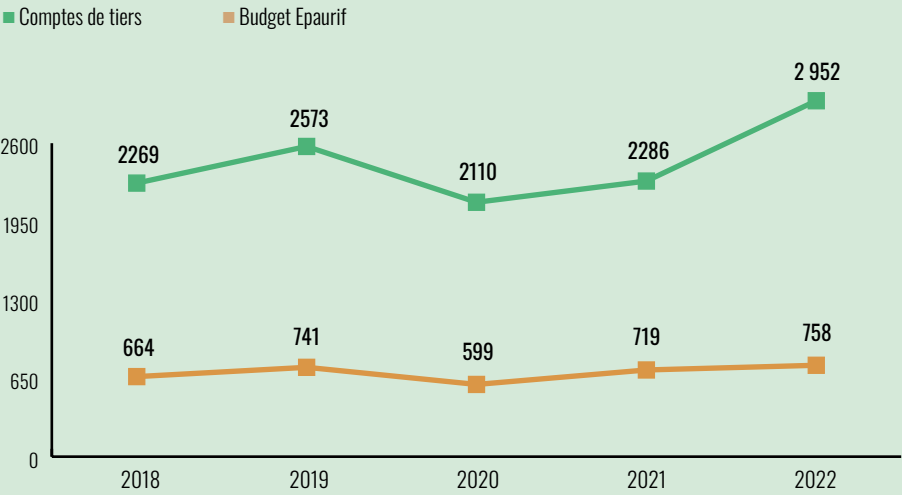
MONTANT DES ENCAISSEMENTS ET DÉCAISSEMENTS PAR ANNÉE - OPÉRATIONS GÉRÉES EN COMPTE DE TIERS



DÉLAIS MOYENS DE PAIEMENTS

	2019	2020	2021	2022
Budget - Epaurif	16,37	15,09	13,60	22,37
Budget - Compte de tiers	29,69	27,73	29,20	34,03
Délai global de paiement	26,71	24,94	25,75	31,79

NOMBRE DE DEMANDES DE PAIEMENT PAYÉES PAR ANNÉE



En 2022, le Délai Global de Paiement (DGP) a connu une augmentation significative en début d'année, du fait de difficultés techniques et de l'augmentation des volumes de dépenses effectués. Des mesures internes ont été mises en place pur résorber cette évolution défavorable et revenir dans un délai satisfaisant (délai total < 30 jours) au dernier trimestre.



TABLEAU RÉCAPITULATIF DES PROJETS

Désignation		Stade du projet		Domaines d'intervention							Typologie							Locaux				Montages d'opérations		Financement								Phases d'intervention Epaurif				Performance énergétique / Développement durable				Page						
Nom du projet	Maîtrise d'ouvrage / Localisation	Projet (étude ou chantier) achevé	Projet (étude ou chantier) en cours	Etudes	Rénovation / réhabilitation	Mise aux normes / Incendie / Accessibilité	Intervention en site occupé	Désamiantage / dépollution / déplombage	Construction neuve / extension	Transferts	Documentation / Bibliothèque / Learning center	Enseignement	Bureaux et locaux administratifs	Espaces de pratiques artistiques	Cafeteria / restaurant universitaire	Equipements spécifiques de recherche		Logements	Musée	Centres sportifs	Tiers-lieux, hôtel entreprise, incubateur, fablab...	MOP	MGP / PPP / Conception-réalisation / CPI / CREM / Marché concession / marché partenariat	Etat / Plan Campus	Etat / France relance	Etat / autre	Région IdF	Ville de Paris	Autre collectivité	Etablissement ESR	Autre : partenaire privé, fondation, mécénat...	Etudes préalables / de programmation	Etude de conception	Réalisation des travaux	Organisation des transferts	Certification et labellisation env. : BDF, HQE...	Énergies renouvelables	Économie circulaire	Matériaux bio-sourcés	Numéro						
Livraison du Campus Nation	Epaurif / 75 Paris	X		X					X	X	X	X	X	X	X			X				X		X			X	X				X	X	X	X	X	X					48				
Réhabilitation de la faculté de médecine Necker : aménagement final du parvis	UPC-Paris Cité / 75 Paris	X		X	X		X	X		X	X	X	X			X						X		X																		90				
Livraison du Campus AgroParisTech/INRAE	Campus Agro SAS / 91 Essonne	X		X					X	X	X	X	X		X	X					X		X			X	X				X	X				X							44			
Livraison du Pôle Biologie-Pharmacie-Chimie (BPC)	Platon Saclay / 91 Essonne	X		X					X	X		X	X		X	X			X				X									X		X	X	X	X						52			
Construction du bâtiment d'enseignement mutualisé (BEM) pour l'École Polytechnique	Ecole Polytechnique / 91 Essonne		X	X					X			X	X									X				X					X		X	X										58		
Construction de la Maison Internationale de la Recherche des Chênes	CY Cergy Paris Université / 95 Val d'Oise		X	X					X			X	X			X						X		X						X	X		X	X									60			
Réhabilitation du Campus de l'Université Paris- Dauphine- PSL	Paris Dauphine PSL / 75 Paris		X	X	X	X	X	X	X		X	X	X									X		X	X			X			X	X		X							X			28		
Restructuration de l'École supérieure de physique et de chimie industrielle (ESPCI)	ESPCI / 75 Paris		X	X	X	X	X	X	X		X	X	X		X	X						X			X			X	X						X										32	
Rénovation et extension de l'IUT de Neuville	CY Cergy Paris Université / 95 Val d'Oise		X		X				X			X	X		X							X		X			X	X		X	X		X	X	X									82		
Construction du bâtiment Mathstic pour l'université Sorbonne Paris Nord	SPN-Sorbonne Paris Nord / 93 Seine-Saint-Denis		X						X				X			X						X					X	X			X		X	X	X		X								40	
Rénovation du pavillon des reptiles du Muséum National d'Histoire Naturelle	MNHN - Muséum National d'Histoire Naturelle / 75 Paris		X		X			X					X			X			X												X		X	X	X		X								39	
Restructuration du bâtiment A de l'Alliance Française	Alliance française Paris IDF / 75 Paris		X	X	X	X							X										X								X		X													69
Réhabilitation de la faculté de médecine de l'université Paris Saclay au Kremlin Bicêtre	UPSay-Paris Saclay / 94 Val-de-Marne	X		X	X	X	X					X	X			X						X					X	X											X						93	

Ao : Appel D'offres - Bdf : Bâtiment Durable Francilien - Conception-Réalisation (C-R), Marché Public Global De Performance (MGP), Partenariat Public-Privé (Ppp), Marché De Conception-Réalisation-Exploitation-Maintenance (Crem), - Gpa : Garantie De Parfait Achèvement - Hqe : Haute Qualité Environnementale - Contrat De Promotion Immobilière (Cpi), Concession (Conc.)...





TABLEAU RÉCAPITULATIF DES PROJETS

Désignation		Stade du projet		Domaines d'intervention							Typologie							Locaux				Montages d'opérations		Financement								Phases d'intervention Epaurif				Performance énergétique / Développement durable				Page		
Nom du projet	Maîtrise d'ouvrage / Localisation	Projet (étude ou chantier) achevé	Projet (étude ou chantier) en cours	Etudes	Rénovation / réhabilitation	Mise aux normes / Incendie / Accessibilité	Intervention en site occupé	Désamiantage / dépollution / déplombage	Construction neuve / extension	Transferts	Documentation / Bibliothèque / Learning center	Enseignement	Bureaux et locaux administratifs	Espaces de pratiques artistiques	Cafeteria / restaurant universitaire	Equipements spécifiques de recherche		Logements	Musée	Centres sportifs	Tiers-lieux, hôtel entreprise, incubateur, fablab...	MOP	MGP / PPP / Conception-réalisation / CPI / CREM / Marché concession / marché partenariat	Etat / Plan Campus	Etat / France relance	Etat / autre	Région IdF	Ville de Paris	Autre collectivité	Etablissement ESR	Autre : partenaire privé, fondation, mécénat...	Etudes préalables / de programmation	Etude de conception	Réalisation des travaux	Organisation des transferts	Certification et labellisation env. : BDF, HQE...	Énergies renouvelables	Économie circulaire	Matériaux bio-sourcés	Numéro		
Occupation temporaire du site de Censier	MESR - Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche / 75 Paris		X	X								X	X	X	X												X	X				X	X						X		74	
Renaissance site Censier	Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (MESR) / 75 Paris		X	X	X	X		X		X	X	X	X		X							X					X				X		X									75
Restructuration du site du Muséum National d'Histoire Naturelle (MNHN) à Brunoy	MNHN - Muséum National d'Histoire Naturelle / 91 Essonne		X	X	X	X		X	X		X	X	X			X			X				X					X		X	X		X	X	X		X		X	X		38
Restructuration du bâtiment Breguet de CentraleSupélec	CentraleSupélec / 91 Essonne	X			X	X	X	X				X	X			X					X		X				X	X		X	X	X	X	X			X	X				92
Rénovation du bâtiment A de l'université Paris 8	Paris 8 Vincennes Saint-Denis / 93 Seine-Saint-Denis		X	X	X		X	X	X			X		X									X				X			X		X	X	X		X	X		X			36
Réaménagement des départements de physique et chimie de l'Ecole Normale Supérieure de Paris	ENS Paris- Ecole Normale Supérieure / 75 Paris		X	X	X		X					X	X			X						X					X	X	X		X		X	X	X							62
Réaménagement du hall de physique de l'Ecole Normale Supérieure de Paris-PSL	ENS Paris- Ecole Normale Supérieure / 75 Paris		X	X	X	X	X	X	X			X	X			X						X					X	X	X		X		X	X	X				X	X		86
Restructuration de la faculté de Pharmacie	UPC-Paris Cité / 75 Paris		X	X	X	X	X					X	X			X						X		X								X	X									80
Réhabilitation du centre Sarrailh	CROUS de Paris / 75 Paris		X	X	X	X	X	X					X		X			X		X		X		X	X				X				X	X	X			X				30
Réhabilitation du Centre Sportif Universitaire (CSU)	Paris Nanterre / 92 Hauts-de-Seine		X	X	X	X		X												X		X			X	X				X	X						X				27	
Rénovation énergétique et fonctionnelle du bâtiment Maupertuis	Université d'Evry-Paris Saclay / 91 Essonne		X	X	X	X	X			X		X	X			X							X		X	X					X			X	X	X						24
Une nouvelle Maison des Étudiants pour l'Université Sorbonne-Paris-Nord	SPN-Sorbonne Paris Nord / 93 Seine-Saint-Denis		X	X	X	X		X			X												X		X	X	X	X										X				26

Ao : Appel D'offres - Bdf : Bâtiment Durable Francilien - Conception-Réalisation (C-R), Marché Public Global De Performance (MGP), Partenariat Public-Privé (Ppp), Marché De Conception-Réalisation-Exploitation-Maintenance (Crem), - Gpa : Garantie De Parfait Achèvement - Hqe : Haute Qualité Environnementale - Contrat De Promotion Immobilière (Cpi), Concession (Conc.)...





TABLEAU RÉCAPITULATIF DES PROJETS

Désignation		Stade du projet		Domaines d'intervention							Typologie							Locaux				Montages d'opérations		Financement								Phases d'intervention Epaurif				Performance énergétique / Développement durable				Page			
Nom du projet	Maîtrise d'ouvrage / Localisation	Projet (étude ou chantier) achevé	Projet (étude ou chantier) en cours	Etudes	Rénovation / réhabilitation	Mise aux normes / Incendie / Accessibilité	Intervention en site occupé	Désamiantage / dépollution / déplombage	Construction neuve / extension	Transferts	Documentation / Bibliothèque / Learning center	Enseignement	Bureaux et locaux administratifs	Espaces de pratiques artistiques	Cafeteria / restaurant universitaire	Equipements spécifiques de recherche		Logements	Musée	Centres sportifs	Tiers-lieux, hôtel entreprise, incubateur, fablab...	MOP	MGP / PPP / Conception-réalisation / CPI / CREM / Marché concession / marché partenariat	Etat / Plan Campus	Etat / France relance	Etat / autre	Région IdF	Ville de Paris	Autre collectivité	Etablissement ESR	Autre : partenaire privé, fondation, mécénat...	Etudes préalables / de programmation	Etude de conception	Réalisation des travaux	Organisation des transferts	Certification et labellisation env. : BDF, HQE...	Énergies renouvelables	Économie circulaire	Matériaux bio-sourcés	Numéro			
Extension de l'Institut Henri Poincaré	SU-Sorbonne Université / 75 Paris		X	X	X	X		X				X	X			X			X				X			X	X	X	X	X		X	X	X								20	
Reconversion du bâtiment de l'Illustration à Bobigny	SPN-Sorbonne Paris Nord / 93 Seine-Saint-Denis		X	X	X			X				X	X		X								X			X	X	X									X				22		
PariSanté Campus : Restructuration et extension de l'ancien hôpital du Val-de-Grâce	MESR - Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche / 75 Paris		X	X	X	X		X	X			X	X		X	X					X		X				X				X	X				X	X	X				66	
Le futur campus hospitalo universitaire Saint-Ouen GrandParis Nord	UPC-Paris Cité / 93 Seine-Saint-Denis		X	X					X		X	X	X		X	X							X				X	X					X	X	X			X		X		68	
Rénovation du bâtiment Rénovalo	UPSay-Paris Saclay / 91 Essonne	X		X	X		X	X				X	X									X				X	X															31	
Schéma directeur pour la restructuration de l'Ecole de Chimie Paris	Ecole Nationale Supérieure de Chimie Paris / 75 Paris		X	X	X	X	X	X			X	X	X		X	X					X								X														85
Restructuration du bâtiment de la faculté Cochin	UPC-Paris Cité / 75 Paris		X	X	X		X					X	X			X											X					X				X						77	
Construction d'un nouveau pôle national d'éducation inclusive et Relogement transitoire de l'INSHEA à Suresnes	Rectorat de Versailles / 78 Yvelines		X	X					X		X	X	X		X	X							X				X			X			X	X	X			X		X		70	
Réhabilitation de l'Hôtel de la Meilleraye (Sciences Po)	Sciences Po Paris - IEP et FNSP / 75 Paris		X	X	X	X	X	X				X	X		X							X					X	X			X		X				X	X					78
Construction d'un bâtiment pour les sciences de l'Homme et de la Société (campus d'Evry)	Université d'Evry-Paris Saclay / 91 Essonne		X	X					X		X	X	X			X						X					X	X		X	X		X					X				99	
Rénovation de l'IUT d'Evry sur le site Rostand	Université d'Evry-Paris Saclay / 91 Essonne		X	X	X	X						X	X									X					X			X	X		X	X									84
Institut de la santé des femmes sur l'immeuble Tarnier	UPC-Paris Cité / 75 Paris		X	X	X							X	X			X						X					X	X	X		X												76

Ao : Appel D'offres - Bdf : Bâtiment Durable Francilien - Conception-Réalisation (C-R), Marché Public Global De Performance (MGP), Partenariat Public-Privé (Ppp), Marché De Conception-Réalisation-Exploitation-Maintenance (Crem), - Gpa : Garantie De Parfait Achèvement - Hqe : Haute Qualité Environnementale - Contrat De Promotion Immobilière (Cpi), Concession (Conc.)...





TABLEAU RÉCAPITULATIF DES PROJETS

Désignation		Stade du projet		Domaines d'intervention							Typologie							Locaux				Montages d'opérations		Financement								Phases d'intervention Epaurif				Performance énergétique / Développement durable				Page							
Nom du projet	Maîtrise d'ouvrage / Localisation	Projet (étude ou chantier) achevé	Projet (étude ou chantier) en cours	Etudes	Rénovation / réhabilitation	Mise aux normes / Incendie / Accessibilité	Intervention en site occupé	Désamiantage / dépollution / déplombage	Construction neuve / extension	Transferts	Documentation / Bibliothèque / Learning center	Enseignement	Bureaux et locaux administratifs	Espaces de pratiques artistiques	Cafeteria / restaurant universitaire	Equipements spécifiques de recherche		Logements	Musée	Centres sportifs	Tiers-lieux, hôtel entreprise, incubateur, fablab...	MOP	MGP / PPP / Conception-réalisation / CPI / CREM / Marché concession / marché partenariat	Etat / Plan Campus	Etat / France relance	Etat / autre	Région IdF	Ville de Paris	Autre collectivité	Etablissement ESR	Autre : partenaire privé, fondation, mécénat...	Etudes préalables / de programmation	Etude de conception	Réalisation des travaux	Organisation des transferts	Certification et labellisation env. : BDF, HQE...	Énergies renouvelables	Économie circulaire	Matériaux bio-sourcés	Numéro							
Mettre en valeur le patrimoine industriel du Campus de l'ENSAM	ENSAM / 75 Paris		X	X	X	X	X					X	X			X						X					X	X	X				X										79				
Relogement des sièges de l'EHESS et de la FMSH sur le Campus Condorcet	MESR - Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche / 93 Seine-Saint-Denis		X	X					X			X	X		X												X						X				X							96			
Transferts vers le campus Nation de l'Université Sorbonne Nouvelle	Epaurif / 75 Paris		X							X	X	X	X	X	X							X		X																				50			
Transferts des entités universitaires sur le campus Agro	Campus Agro SAS / 91 Essonne		X							X		X	X			X						X								X					X									46			
Transferts du pôle Biologie-Pharmacie-Chimie (BPC)	Platon Saclay / 91 Essonne		X							X		X	X			X														X					X										54		
Construction de la maison de l'Europe - CIUP	Chancellerie des Universités de Paris / 75 Paris		X	X					X									X				X					X						X												105		
Aménagement du site Hirsch pour l'installation du pôle CY Tech	CY université / 95 Cergy		X	X							X	X	X		X	X		X		X	X						X	X		X	X			X												104	
Réhabilitation de l'Institut de Biologie de l'ENS Paris PSL	ENS Paris- Ecole Normale Supérieure / 75 Paris		X	X	X		X	X				X	X			X						X					X	X					X													98	
Réhabilitation partielle du Centre Universitaire Saint-Germain	UPC - Paris cité / 75 Paris		X	X	X	X	X					X	X			X											X	X					X														102
Rénovation/restructuration des bibliothèques Sainte-Geneviève et Sainte-Barbe	Université Sorbonne Nouvelle / 75 Paris		X	X	X	X					X		X									X					X	X					X														100
Restructuration de l'ensemble central de l'Ecole Polytechnique	Ecole Polytechnique / 91 Essonne		X	X	X		X	X		X		X	X	X					X				X				X				X			X			X									106	
Construction siège INRIA	Inria / 78 Satory		X	X					X				X			X			X				X				X						X														103

Ao : Appel D'offres - Bdf : Bâtiment Durable Francilien - Conception-Réalisation (C-R), Marché Public Global De Performance (MGP), Partenariat Public-Privé (Ppp), Marché De Conception-Réalisation-Exploitation-Maintenance (Crem), - Gpa : Garantie De Parfait Achèvement - Hqe : Haute Qualité Environnementale - Contrat De Promotion Immobilière (Cpi), Concession (Conc.)...

EPAURIF

103 rue Réaumur 75002 Paris

www.epaurif.fr

Directeur de publication : **JÉRÔME MASCLAUX**

Direction de la communication : **AURÉLIA VER EECKE, CLÉMENT SAVINEAU**

Conception et réalisation : **ALKIMIKI**

CRÉDITS PHOTOS : Hélène Peter, Sylvain Cambon, Agence architecture ARCHI5PROD, Architecture Patrick Mauger, AZC Atelier Zündel Cristea, B. Dubarry Jallet & A. Wallon Tariel, VIB architecture, SOA Architectes, Yves Chanoit, Henn Architecture, Marie-Lan Nguyen, Freepik, jakob-owens-unsplash, N. Jobard + D. Bijaoui/Alkimiki

Date impression : **JUIN 2023**



EPAURIF

ETABLISSEMENT
PUBLIC
D'AMENAGEMENT
UNIVERSITAIRE
DE LA REGION
ILE-DE-FRANCE



Epaurif
103 rue Réaumur
75002 Paris
www.epaurif.fr